

Université Lumière
Lyon II

**DEA Sciences de l'Information et de la
Communication**

**Option : Langages et symboliques de la communication
et des médias.**

MEMOIRE DE DEA

**LE CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE :
ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU
GROUPE EN SOUS CHAMP
JOURNALISTIQUE.**

Alix Le Maut - Bombrun

**Sous la direction de
Jean-François TETU
Université Lyon 2**

Juillet 1997

Université Lumière
Lyon 2

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Université Jean
Moulin Lyon 3

**Université Lumière
Lyon II**

**DEA Sciences de l'Information et de la
Communication**

**Option : Langages et symboliques de la communication
et des médias.**

MEMOIRE DE DEA

**LE CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE :
ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU
GROUPE EN SOUS CHAMP
JOURNALISTIQUE.**

Alix Le Maut - Bombrun

**Sous la direction de
Jean-François TETU
Université Lyon 2**

Juillet 1997

**LE CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE :
ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU
GROUPE EN SOUS CHAMP JOURNALISTIQUE**

Alix Le Maut-Bombrun

sous la direction de
Jean-François Tétu
Université lumière
Lyon 2

Résumé :

Les correspondants locaux de presse produisent jusqu'à 70% du volume d'un quotidien régional. Le correspondant reste pourtant une figure mal connue de la presse écrite. Ils sont plus de 300 pour le journal Le Progrès. Une professionnalisation des correspondants, comparable à celle des journalistes professionnels est en marche en zone urbaine. Cette professionnalisation passe par la maîtrise des outils professionnels et une gestion du réseau en agences délocalisées. Quelles sont les stratégies qui sont à l'origine de cette mutation ? L'aspect technique de cette évolution ne semble pas transformer le traitement de l'information en local qui donne encore une vision partielle des enjeux sociaux et politiques.

Descripteurs français : Correspondant local ; Champ journalistique ; Localier ; Professionsnalisation ; Information locale ; Micro-locale ; Information primaire ; Information secondaire ; presse locale ; presse écrite.

Abstract :

Press local correspondents produce up to 70 % of a regional daily volume. Nevertheless the correspondent is left remaining as an unwell known figure of the press. There are more than 300 for the newspaper Le Progrès. A professionalization of correspondents that may be compared with journalists one's is progressing in the urban zone. This professionalization goes through the mastery of professional techniques and a network's management by relocated agencies. Wiches strategies are behind these changes ? The technical aspect of this evolution doesn't seem to transform the treatment of local information, that still gives a partial view of social and political stakes.

English Keywords : Local Correspondent ; Journalistic Field ; Professionalization ; Microlocal ; Primary Information ; Secondary Information ; Local Press ; Press.

REMERCIEMENTS

Pour leur aide et leur collaboration, je veux remercier :

Monsieur *Jean-François TETU*, Professeur à l'université Lyon 2,

Françoise SALVATORI,

André BUREL,

Marc VENDELLI,

La direction du *Grand Lyon*.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. HYPOTHESES	11
1.2. METHODOLOGIE	12
2. ANALYSE DU TERRITOIRE	15
2.1. I SUR L'INFORMATION A TRAITER EN PRIORITE	15
2.1.1. Ce qui faisait autrefois information pour le correspondant	15
2.1.2. L'établissement des cribles et le maillage du département comme critère de choix de l'information.	18
2.1.3. Multiplicité des sources d'information	22
2.1.4. Le correspondant à la source	24
2.1.5. Priorité aux événements plutôt qu'aux processus	26
2.2. SUR LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT	29
2.2.1. Avant : l'évidence locale.	29
2.2.2. Disponibilités et contraintes géographiques.	31
2.2.3. Rigueur dans la collecte et dans le traitement de l'information	33
2.2.4. Détachement par rapport au pouvoir local	36
2.3. SUR LA DEFINITION DU BON CORRESPONDANT	38
2.3.1. Disponible et conscient de ses limites	38
2.3.2. Un relais pour ce qui déborde des pages locales.	40
2.3.3. Un témoin, pas un commentateur	43
2.3.4. Un donneur de nouvelles.	46
2.3.5. Contre les correspondants chefs de leurs communes.	48
3. L'INDIVIDU CORRESPONDANT	51
3.1. DISTINCTION JOURNALISTE CORRESPONDANT	51
3.1.1. Sur le statut	51
3.1.2. Sur les droits et les devoirs en écriture	56
3.1.3. Sur l'intégration au champ	57
3.1.4. Sur la méprise locale	60
3.1.5. Précisions sur l'organigramme en presse quotidienne régionale	62
3.2. L'INDIVIDU CORRESPONDANT	65
3.2.1. Elaboration d'un tableau de données quantitatives	65
3.2.2. Analyse du tableau	66
4. ANALYSE DE LA PRODUCTION DES CORRESPONDANTS URBAIN ET RURAL, LE JOURNAL DE BORD DE DEUX CORRESPONDANTS COMME BASE D'ANALYSE.	75
4.1. LE CORRESPONDANT EN ZONE URBAINE	75
4.1.1. Présentation du correspondant test	75
4.1.2. Ce qui fait information pour le correspondant	76
4.2. LE CORRESPONDANT EN ZONE RURALE	86
4.2.1. Présentation du correspondant test	86
4.2.2. Ce qui fait information pour le correspondant	88
5. SYNTHESE	100
6. CONCLUSION	103
7. BIBLIOGRAPHIE	105
7.1. LA PRESSE EN GENERAL	105

7.2. LA PRESSE QUOTIDIENNE ET LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE	105
7.3. LES JOURNALISTES	105
7.4. OUVRAGES THEORIQUES	106
7.5. ARTICLES	106
8. ANNEXES	

1. INTRODUCTION

Le correspondant de presse locale est une figure mal connue de la presse écrite. Pour les lecteurs, il est la "presse", un représentant du journal, un journaliste. La "trace", la signature du correspondant, une tendance remarquée ces dernières années accentue encore cette assimilation. La publication d'un article dans le journal semblerait la plupart du temps un critère suffisant pour être "pris" pour un journaliste. Cette méprise a plusieurs origines.

D'emblée, sur le thème de correspondant, les lecteurs qui sont aussi des auditeurs et des téléspectateurs ont l'habitude d'entendre : "de notre correspondant à...". La chaîne publique France 2 qui multiplie ces reportages "locaux", pourrait cristalliser plus encore cette assimilation abusive. Le fait même d'être publié dans le journal serait une preuve de légitimité professionnelle. Il faut écarter tout de suite la notion de légitimité de celle de véracité. Les lecteurs ayant en effet, comme des études l'illustrent¹, une confiance très limitée en leurs médias, et particulièrement en la presse écrite.

Ces deux éléments auxquels il faudrait rajouter un phénomène récent (depuis 1989 et l'effondrement du bloc de l'Est) : la polémique, voire la remise en question totale des médias, centre la réflexion de l'opinion publique sur les journalistes en général. La presse écrite est l'objet d'accusations graves relatives au non respect d'une déontologie. Cet engouement autour de ce que la presse a le droit ou non de faire, ne laisse aucune place à la question du correspondant. Le doute des Français à l'égard de leurs médias s'exprime par un regard critique des informations reçues (sont-elles vraies ou non ?) et par un soupçon de pressions politiques et financières dont le journaliste serait l'objet (et auxquelles il céderait).

Du côté des journalistes, c'est surtout la question de déontologie, ce qu'on peut ou non diffuser comme information, qui soulève des interrogations. Les journalistes s'interrogent sur leur conscience, ils se savent porteurs d'une responsabilité sociale².

¹Dominique WOLTON, *Les Français et leurs médias : la confiance reste faible*, in Médiaspouvoirs n°18, 1994.

²Michaël PALMER, in *"Les journalistes, stars, scribes et scribouillards"*, Syros, 1994.

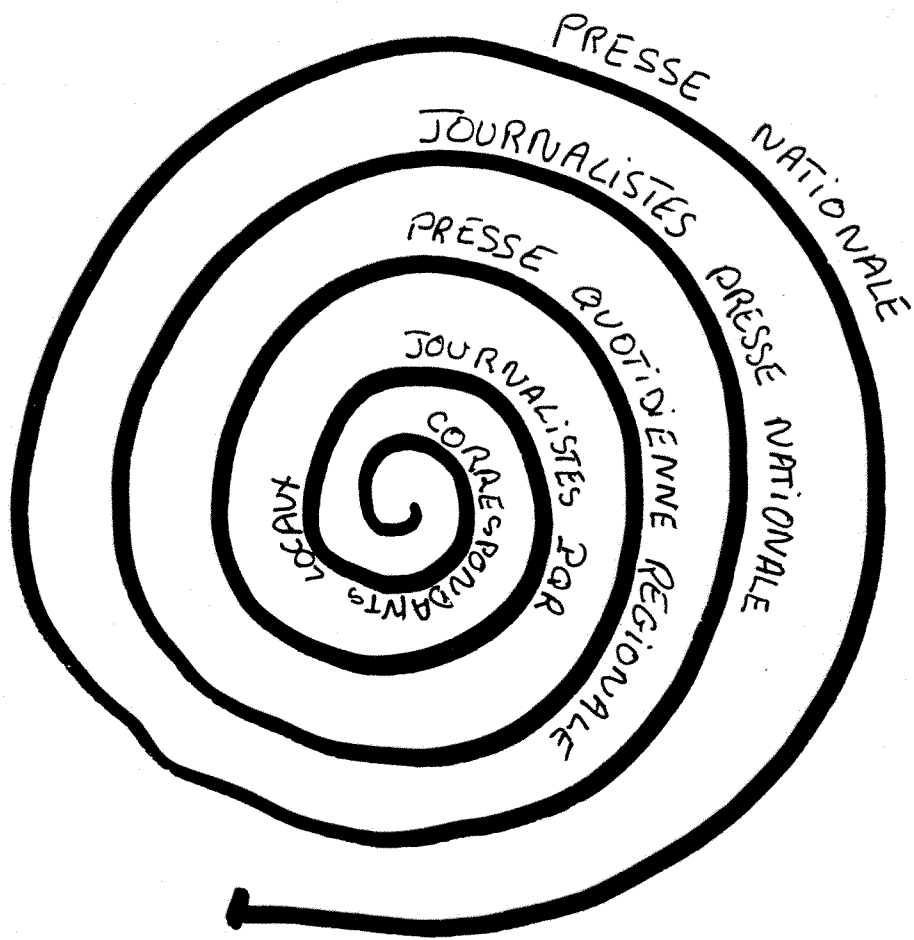
Paradoxalement, alors que la presse révèle des affaires d'état, elle est de plus en plus décriée (la phrase assassine du président Mitterrand aux funérailles de Pierre Bérégovoy, traitant les journalistes de "chiens", les rendant "responsables" du suicide du premier ministre illustre cette atmosphère hostile). Cette méfiance s'exerce particulièrement à l'égard de la presse écrite car elle n'apporte guère de preuves "techniques" comme effet de réel ou du moins de vraisemblance.

La photographie (et aussi la citation), est l'arme argumentative de l'expression de réel en presse écrite, mais elle a moins d'impact qu'une image animée a priori. Ce sont les sujets nationaux et internationaux qui alimentent le discours. Mais le doute une fois émis peut assombrir la confiance au niveau local également.

Si bien que tout individu rédigeant dans un journal, aussitôt assimilé à l'entreprise de presse, et devenant par là même journaliste, peut être la proie de "soupçons" qui gravitent autour du champ en général.

La situation du correspondant local est très inconfortable, associé aux journalistes, il est "comme les autres" capable de raconter ce qu'il veut ; exclu du champ, il est déprécié, considéré comme un amateur (dans son acceptation péjorative, dans le sens d'amateurisme³). La presse quotidienne régionale, la "sous-presse", qui souffre de complexes par rapport à la presse nationale (la presse noble), est régie par des contraintes spécifiques à son environnement. Proche (d'un point de vue géographique) de son lectorat, elle doit plus que la presse nationale se préoccuper des intérêts territoriaux. Dans le domaine de la presse régionale, on ne peut parler de stratégie idéologique, comme guide "politique", le lecteur se réfère à la presse nationale. Le vecteur de la ligne éditoriale en presse quotidienne régionale est la fonction de lien social comme maintien d'une cohésion virtuelle. On pourrait schématiser la position spatiale du correspondant dans le champ journalistique de la façon suivante.

³Denis Ruellan, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir faire des journalistes français*, PUG, 1993.



Cette représentation, qui place le correspondant au début de "l'entonnoir", illustre l'éloignement croissant à mesure que l'on se rapproche de la sphère du champ en général. Les cercles représentent le domaine d'exercice des acteurs et des contenants, et marquent la séparation entre eux. On pourrait aussi voir ces cercles comme la configuration d'un escargot et imaginer qu'il est possible de passer de l'un à l'autre dans les deux sens. Le correspondant pouvant devenir journaliste en presse quotidienne régionale, voire en presse nationale, le journaliste professionnel de presse nationale pouvant quant à lui travailler en presse régionale et devenir même correspondant local (ce qui serait absurde).

Ce schéma est volontairement horizontal car il ne s'agit pas, comme un escalier aurait pu le représenter de paliers à franchir. Les cercles sont autant de zones à plat (en adéquation avec une représentation géographique), qui délimitent des frontières spatiales. La presse nationale et la presse quotidienne régionale en effet, se "partagent" des espaces de recherche et de traitement de l'information bien précis. L'élément qui place le cercle de la presse nationale comme englobant, est qu'elle peut dans l'absolu traiter d'informations très locales (ce qu'elle peut faire à l'occasion de faits divers par exemple). Les journalistes de presse nationale et de presse quotidienne régionale sont eux dépendants de la sphère d'intervention de leur support. Il ne faut pas voir le cercle du correspondant comme le centre, mais comme l'espace d'intervention le plus limité. C'est dans cette perspective que ce schéma illustre sa position et son champ d'exercice. Le correspondant de presse locale est éloigné du journaliste de presse quotidienne régionale et très excentré du journaliste de presse nationale. Il n'est pas à l'extérieur du cercle (bien qu'il soit par définition statutaire un travailleur indépendant) car il est spatialement très près de l'information à collecter et de son traitement. Le correspondant local de presse ne travaille pas sur dépêches d'agences, il est à la source de l'information. C'est une des raisons pour lesquelles il y a pratiquement autant de correspondants que de communes. Cet élément qui est une constante de l'activité (à voir comme une contrainte) limite l'assimilation du correspondant au journaliste. En effet cette contrainte géographique révèle une contrainte économique de taille. L'intégration du correspondant à l'entreprise de presse de façon systématique serait un gouffre financier pour les journaux.

Les relations correspondants / journaux doivent se nouer autour d'autres paramètres. Cette absence de relation droit /devoir institutionnalisée va influencer des stratégies particulières des patrons de presse et des correspondants locaux.

Ils ont chacun, simultanément des intérêts à défendre dans un contexte très particulier. Les spécificités de la presse régionale et de l'information locale pèsent sur les comportements des correspondants et des patrons de presse.

Le positionnement du correspondant local dans le schéma peut sembler arbitraire, et surtout source d'interprétations différentes. C'est donc uniquement dans un raisonnement sur la position "géographique" du correspondant qu'il faut l'envisager.

La presse quotidienne régionale trouve l'origine de sa spécificité dans sa construction initiale. A l'instar de la presse politique nationale qui s'est intéressée aux "annonces" à partir du XIX^e siècle, la presse quotidienne régionale a toujours fonctionné sur le mode des "affiches". Annonces et correspondances fondaient son contenu. Un système dont la presse quotidienne régionale n'est jamais sortie, et qui pose aujourd'hui des problèmes d'adaptation. Elle pouvait correspondre à la France rurale. L'amorce de l'urbanisation à partir des années 50 n'a pourtant rien provoqué en terme de changement de contenu.

Au lieu de tenir compte des mutations en court, la presse quotidienne régionale a continué de fonctionner sur le même dispositif⁴. Fidèle à la tradition journalistique, l'information locale privilégie l'événement plutôt que le processus. La presse quotidienne régionale, comme vitrine de la vie locale, insiste sur les manifestations festives, inaugurales, sur les lieux, symboles d'une vie socioculturelle. Elle néglige l'espace urbain. C'est dans ce sens que la presse quotidienne régionale a conservé sa tradition rurale, elle traite des groupes sociaux et non des acteurs sociaux. La presse quotidienne régionale s'impose des spécificités qui sont aujourd'hui des contraintes. L'urbanisation endémique lui pose problème, au lieu de repenser son dispositif, elle a calqué son modèle rural. L'information locale est ainsi divisée en quartiers, en banlieues, comme elle pouvait l'être en communes. Elle a calqué son mode de fonctionnement sur un modèle existant, sans s'inquiéter de la mutation en cours.

La "correspondance" reste, comme aux origines de la presse quotidienne régionale, le seul traitement de l'information en place. C'est une des raisons pour lesquelles, le contenu de l'information n'a que peu évolué en locale.

⁴Jean-François TETU, *La ville dans la presse quotidienne régionale*, in Les chemins de la Recherche, *Ville et Information*, Alain Bideau, 1995.

Aujourd'hui le poste de correspondant local évolue vers une probable professionnalisation de l'activité. Mais cette évolution de forme s'effectue dans un dispositif qui semble lui assez statique. La question est de savoir ce qui fait aujourd'hui information pour le correspondant local.

Autrefois, le correspondant local tel par exemple que peuvent le décrire Archambault et Lemoine⁵, était un prosélyte passionné du journal.

Rémunéré la plupart du temps en abonnements, il se contentait d'être une figure locale, un personnage connu de ses concitoyens. D'une part comme un "notable", il était souvent le curé, l'instituteur, l'adjoint de la mairie, et d'autre part, comme le représentant du journal dans la commune. La force de la presse quotidienne régionale, qui à l'encontre de titres parisiens balayés pour trahison après-guerre, a été de développer une information de service vitale (de type tickets d'alimentation, essence). En pénétrant au coeur des préoccupations de première urgence, la presse quotidienne régionale s'est mise au service de son lecteur, développant par là même, un lien étroit qui s'avère aujourd'hui handicapant. La presse quotidienne régionale au service des lecteurs vus comme des concitoyens, s'est enfermée dans une relation de subordination. L'appropriation des lecteurs qui en font "leur" journal, est une tendance très locale. Le lecteur peut "rencontrer" le journaliste, il peut aussi être le sujet d'un article, en d'autres mots il participe. Le lecteur de presse locale est un personnage actif dans la mesure où il peut devenir sujet d'information, toujours dans cette tradition rurale qui privilégie l'événementiel. Le poids du lecteur par le biais des diverses associations et pouvoirs locaux, vient encore compliquer le travail du correspondant. Le correspondant local de presse est en pleine mutation, alors même que le choix et le contenu de l'information ne semblent guère avoir évolué. Il n'est plus aujourd'hui ce héraut local qui tire gloire à représenter le journal. Une étude menée auprès de la population "correspondant" du Progrès de Lyon pourrait à un niveau régional (sans généraliser le phénomène) illustrer un changement en cours. Des données quantitatives sur l'âge, le niveau de formation, la catégorie socioprofessionnelle, permettront de déterminer si le profil du correspondant change.

⁵François ARCHAMBAULT, Jean-François LEMOINE, *4 milliards de journaux*, Paris, ed Alain Moreau, 1977.

L'intuition d'une transformation du "type de correspondant" aujourd'hui plus jeune et dégagé d'implications en locale, si elle s'avérait chiffrable confirmerait cette évolution de forme. Il faudrait alors chasser de l'activité de correspondant local toute dévotion à l'égard du support. Le correspondant local de presse autrefois décoré de médailles du journal, n'est plus un pilier de la commune. Le phénomène d'urbanisation a probablement participé à ce déplacement plus que la politique du journal elle-même. Confronté à l'explosion d'une cohésion sociale largement étudiée par les sociologues, le correspondant est plus "anonyme" (dans le sens moins investi dans la vie communale). L'argument économique qui pousse le correspondant local à "gagner" de l'argent plus qu'une reconnaissance honorifique, est à prendre en considération. On peut encore jouer sur le "prestige" de l'activité pour des correspondants (il en reste) de l'ancienne génération sensibles aux témoignages de reconnaissance. Aujourd'hui l'activité semble se resserrer autour de jeunes correspondants motivés par l'accès à un domaine professionnel. Ce n'est pas l'activité de correspondant qui fait rêver, c'est la possibilité de devenir professionnel, c'est à dire journaliste.

Que ce soit l'attrait lucratif (ou du moins rémunérateur) de l'activité, ou l'idée préconçue d'un tremplin vers la profession de journaliste qui motivent les correspondants, ils semblent bien loin des notables à bicyclettes évoqués par Archambault et Lemoine.

Dans la forme, la position du correspondant évolue, dans le fond, le mouvement semble plus lent. Ceci tient essentiellement à la nature ou plutôt à ce que la presse quotidienne régionale s'est donnée comme nature, c'est à dire une attitude servile vis à vis des intérêts territoriaux.

Pour entamer une réflexion sur le correspondant de presse locale, alors qu'il n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'études propres, il faut ancrer la base de réflexion sur les journalistes professionnels. En postulant qu'un correspondant local, dès lors qu'il intègre le circuit de la production d'information peut-être assimilé, du moins dans la perception de son activité à un journaliste (même s'il s'agit d'un savoir faire persuasif pour les patrons de presse), il semble important d'aborder la question des journalistes professionnels.

Les trois niveaux économique, technique et d'écriture, retenus comme constituants de la profession, permettront d'établir la position du correspondant local. Bien que le correspondant local reste, dans la tradition rurale de la presse quotidienne régionale un intervenant extérieur au journal, une amorce de professionnalisation par le biais (notamment au journal Le Progrès) de "guides" formateurs, place la réflexion au centre de l'activité journalistique elle-même. Il ne s'agit pas tant de se demander comment le correspondant évolue au niveau juridique, que de comprendre si sa démarche "professionnelle" se calque sur celle du journaliste.

Les spécificités de la presse quotidienne régionale, qui seront précisément détaillées dans une première partie par la description du territoire, déterminent ce qui fait information pour le correspondant. Il ne s'agit pas de revendiquer l'assimilation du correspondant au journaliste en termes statutaires, la population "correspondant" étant comme nous l'avons évoqué trop massive pour l'imaginer, mais plutôt d'analyser le processus même de l'exercice de l'activité (c'est à dire la collecte, le tri, et le traitement de l'information).

L'étude se découpera en trois parties. La première portant sur l'analyse de la description du territoire rendra compte du circuit de production du correspondant. Plus qu'une description, cette partie propose une analyse du territoire qui devrait poser les limites de la seconde. Dans un deuxième temps en effet, et se basant sur l'identité professionnelle des journalistes, qui faisant l'objet de débats, inspirent de nombreuses études et ouvrages devenus références, nous essaierons de déterminer la position du correspondant local. C'est ici que le témoignage de l'individu correspondant prendra place.

Cette étude se constituera sur la base d'entretiens semi-directifs menés auprès des chefs de service du Grand Lyon (éditions locales), des chefs d'agence, et d'un échantillon pré-défini de correspondants. La deuxième partie, largement réservée au positionnement du correspondant local sera de surcroît fondée sur des ouvrages portant sur l'identité professionnelle des journalistes.

La troisième section se consacrera exclusivement à la production littéraire des correspondants. Il s'agira, au travers d'une analyse sémiotique de percevoir l'évolution de la "qualité" d'écriture (sachant qu'aujourd'hui les correspondants sont les rédacteurs en locale). Cette partie, portant sur le contenu de l'information par le texte traduira l'évolution ou la non évolution fondamentale en information locale portée par ses vecteurs, les correspondants.

La démarche entreprise, de type constructiviste (caractérisée par une intention et définie par le projet) posera sans doute le problème de la validation. La méthode empirique choisie pour l'étude et basée sur l'observation des phénomènes pourrait sembler irrecevable. S'appuyant sur des mots d'Horkheimer (1972, sur nature épistémologique) : "la recherche se voit trop fréquemment imposer ses objets par les méthodes dont on dispose alors qu'il faudrait adapter les méthodes à l'objet", l'étude se laissera guider par l'essence de l'objet observé.

1.1. HYPOTHESES

1 Le réseau de correspondants locaux de presse évolue vers une population plus jeune et plus détachée de sa commune d'exercice en zone urbaine, est-ce le signe d'une perception différente du territoire ou d'une attitude purement technique. Est-il possible de parler d'une évolution à deux vitesses selon la zone géographique d'exercice ?

2 L'établissement d'une typologie de la population correspondant au Progrès permettrait elle de faire ressortir des critères et des constantes sur le profil du correspondant rural et urbain ?

3 Les correspondants locaux sont aujourd'hui des rédacteurs, leurs stratégies individuelles s'inclinent-elles vers une professionnalisation de l'activité qui aboutirait à la constitution d'un sous champ correspondant parallèle au champ journalistique ?

1.2. METHODOLOGIE

L'étude est rythmée par trois hypothèses majeures. Pour chacune des questions, portant, sur l'analyse du territoire, sur l'établissement possible d'une typologie, sur la professionnalisation du correspondant, deux démarches ont été adoptées :

- l'ancrage sur un corpus de textes référants à la presse en général et régionale.
- une approche empirique constituée à partir d'entretiens avec les acteurs de l'objet observé.

L'analyse du territoire propose de définir ce qui fait information pour le correspondant. C'est dans un corpus référant à la presse écrite et à la presse quotidienne régionale que nous avons puisé les éléments d'analyse de base. Il s'agissait de cerner ce que l'on comprenait par correspondant. La littérature sur la presse ne s'est guère consacrée à l'individu correspondant. Concernant la presse écrite en effet, ce sont les journalistes qui sont sources de réflexion. Le traitement de l'information n'a été que très allusivement abordé. Sur les correspondants locaux, il est surtout question de la description d'un personnage. L'étude délivre des données qui confirmeront l'existence aujourd'hui encore d'une catégorie de correspondants que les auteurs cités décrivent.

La première section qui est assez générale était nécessaire pour définir les frontières du champ d'investigation du correspondant local aujourd'hui. L'intention étant de saisir une évolution, la citation de textes faisant état de la situation à un moment T, antérieur à notre grille d'analyse, était une base de travail incontournable.

Pour saisir l'analyse du territoire, trois entretiens ont été réalisés auprès des chefs de service du Grand Lyon qui gère le réseau de correspondant et les éditions des pages locales.

- Pierre-Raphaël Dahan, chef de service, responsable des éditions du Grand Lyon, le 12 mars 1997, 1h30 d'entretien.

- Patrick Moget, assistant de P-R Dahan, le 14 mars 1997, 1 heure d'entretien.

- Jacques Boucaut, assistant de P-R Dahan, chargé de la formation, rencontré en février 1996 et le 14 mars 1997.

Ces entretiens semi-directifs avaient pour objectif de déterminer le champ d'investigation des correspondants locaux. Le point de vue de la direction du service sur le recrutement des correspondants, sur la définition d'un bon correspondant local, sur les compétences nécessaires a fourni les informations nécessaires à la rédaction de la première section. Ces entretiens ont permis de cerner une évolution à deux vitesses qui est analysée dans la deuxième section.

C'est auprès du chef de service qu'il a été possible de recueillir les données d'ordre quantitatif utilisées pour l'établissement du tableau disponible en annexe et commenté dans la partie deux.

C'est en effet à partir du listing des correspondants de tout le réseau des éditions lyonnaises que nous avons pu établir ce tableau qui est la source d'un constat sur la question de l'évolution.

Pour déterminer l'analyse des stratégies individuelles des correspondants, ainsi que leur degré de professionnalisation, le traitement de données quantitatives a été précieux. Ce tableau met en exergue des constantes qui permettent de délimiter deux larges profils de correspondants locaux.

Ce n'est qu'à partir de ce tableau qu'il est possible de définir un échantillon représentatif des catégories représentées dans le réseau de correspondants. C'est pour répondre à la question sur une évolution à deux vitesses, entre zone rurale et zone urbaine, que ce tableau devient un outil indispensable.

C'est à la suite de ce tableau, que l'analyse de la production de deux correspondants répondants aux critères d'une évolution à deux vitesses a été possible. La troisième section est le résultat d'une approche empirique aboutissant à une analyse qui révèle des symptômes que l'on peut généraliser aux deux profils distingués. La démarche entreprise était d'établir un journal de bord de deux correspondants sur une semaine test. Cette approche a été possible avec le correspondant en zone urbaine pour lequel nous avons choisi une semaine de travail hors période électorale, car ce n'est pas une période représentative du traitement de l'information en locale. Pour chaque article, le correspondant a expliqué sa démarche de recherche de l'information, de traitement, ses rapports avec son responsable d'agence. Pour établir la présentation du correspondant, un entretien de deux heures a été réalisé, le 20 mai 1997 pour le correspondant urbain et le 27 mai 1997 pour le correspondant rural.

Ces entretiens semi-directifs ont permis de déterminer les stratégies individuelles des correspondants, leur champ d'investigation, leur degré de professionnalisation et leur perception de l'activité.

Pour l'analyse de la production du correspondant exerçant en zone rurale, il s'est avéré plus pertinent de faire une sélection de textes dépassant le cadre d'une semaine. En effet, la production de ce correspondant est très irrégulière. Pour rendre compte de son champ d'investigation, il fallait puiser des articles types qui construisent l'essentiel de la rubrique locale en campagne. C'est l'irrégularité de la publication qui est en partie signifiante dans le traitement de l'information en zone rurale, et qui permet notamment d'affirmer qu'il existe une évolution de la professionnalisation à deux vitesses.

Les entretiens réalisés en 1996, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise ont partiellement été utilisés pour apporter des points de détail dans chacune des parties traitées. Ces entretiens, tous réalisés en février 1996 étaient semi-directifs. Il s'agissait alors de déterminer, auprès des chefs d'agence de Givors, de Rillieux la Pape, d'Oullins, de Vénissieux, de Bron, dans quelle mesure il était possible de comparer le correspondant local à un journaliste professionnel. Des questions relatives à la perception de l'information en rubrique locale ainsi que d'autres portant sur le recrutement ont fait l'objet de réponses intégrées dans la présente étude.

La méthodologie employée pour la réalisation de ce travail est essentiellement empirique, les références permanentes au corpus de textes cités en bibliographie sont un élément de comparaison. Cette étude propose un premier niveau d'analyse dans la recherche sur les correspondants locaux comme sujets d'un groupe en construction. Le sujet n'ayant pas été abordé jusqu'ici dans la littérature, notre grille d'analyse s'est inspirée de celles utilisées par les auteurs spécialisés en presse écrite et journalisme. Les informations collectées pour cette étude délimitent la question de la professionnalisation du correspondant local. L'intérêt de la méthodologie choisie, surtout le traitement des données en tableau, est la possible application à une population plus vaste du groupe correspondant, à une échelle nationale.

2. ANALYSE DU TERRITOIRE

2.1. I SUR L'INFORMATION A TRAITER EN PRIORITE

2.1.1. Ce qui faisait autrefois information pour le correspondant

Bien que le sujet des correspondants ne soit que très allusivement abordé dans les ouvrages sur la presse écrite, et qu'il n'existe aucune base littéraire propre au correspondant local de presse, on peut déterminer ce qui faisait autrefois information pour le correspondant. Pour cela, il faut préciser qui était le correspondant. En parlant "d'autrefois", on entend la période antérieure à 1990. Cette date, comme clivage dans cette étude a été déterminée par les changements survenus au service des pages locales (aujourd'hui le "Grand Lyon, autrefois les "banlieues") du journal Le Progrès.

La réflexion qui s'installe depuis la fin des années 80 autour des droits et devoirs des journalistes, émanant d'une méfiance des lecteurs n'ayant que peu à voir dans cette date charnière. Dans le cadre de l'étude, 1990 n'est qu'une année pivot. Ces transformations, d'ordre organisationnel ont eu des répercussions visibles dans le journal, et signent l'ère d'entrée de correspondants différents sur le terrain.

Il n'existe pas d'ouvrage relatif au correspondant local présentant une typologie précise, définissant l'activité. Aujourd'hui on peut, via les chiffres communiqués par les quotidiens eux-mêmes, estimer la population des correspondants en termes quantitatifs.

Quelques auteurs ont abordé le sujet des correspondants, tous ont du mal à le définir précisément, pour tenter de le cerner, ils insistent sur le rôle du correspondant, sur ses liens avec les pouvoirs locaux, sur sa position sociale, sur sa relation avec le journal. La première évidence, vraie aujourd'hui encore, est la proportion majoritaire de correspondants par rapport aux journalistes professionnels. Il y a une vingtaine d'années, le rôle du correspondant variait selon sa disponibilité, il n'était qu'un relais d'informations, limité à l'information service⁶. Un constat partagé entre autre par Archambault et Lemoine⁷. Les deux auteurs introduisent en plus une notion de prestige liée à l'activité de correspondant.

⁶Christian SAUVAGE, Journaliste, une passion des métiers, CFPJ, 1989.

⁷F ARCHAMBAULT, J-F LEMOINE, 4 milliards de journaux, Paris, ed Alain Moreau, 1977.

Etre correspondant local de presse était alors la garantie d'une certaine reconnaissance dans la commune, le localier était une figure locale. Profondément attaché à son journal, qui la plupart du temps le rémunérait en abonnements, il se contentait de cette accession à la gloire communale.

Le correspondant, qui était alors l'instituteur du village, le curé ou le secrétaire de mairie, prosélyte passionné de son journal était un notable parmi les notables. François Archambault et Jean-François Lemoine⁸ donnent trois critères nécessaires pour être un informateur provincial. La date de l'ouvrage (1977) positionne le correspondant "d'autrefois", nous verrons si quelques vingt ans plus tard, une évolution est notable. A l'époque donc, pour être un correspondant local de presse, il faut : aimer l'information, sa région et son journal. Cette motivation, dominée par des liens affectifs à une région, caractéristiques des localiers s'explique en partie par l'histoire de la presse quotidienne régionale.

Après la seconde guerre mondiale, les quotidiens régionaux, sortis "glorieux" du conflit, ayant pris favorablement position, ont développé une information service de première nécessité (tickets d'alimentation, coupons d'essence)⁹. Du service rendu à la nation, par le biais de celui garanti aux citoyens, la presse quotidienne régionale a développé un lien entre le journal et les lecteurs. Leur histoire commune, concrètement visible dans le journal a délimité les frontières de l'information en local. La précision historique n'est pas anecdotique, elle souligne le partage d'intérêts communs impossible aujourd'hui (les jeunes correspondants n'ayant pas vécu les conflits chers aux anciens combattants).

Autrefois donc, le correspondant partageait un savoir commun avec ses lecteurs, ce qui faisait information pour eux, faisait nécessairement information pour lui.

Les positions de Tarde et Tocqueville sur le journal comme lien social et comme garant de la civilisation, Tocqueville introduisant l'idée que le journal rend les gens visibles les uns par rapport aux autres, illustrent l'appropriation simultanée des lecteurs et du correspondant local de presse dans la constitution de l'histoire "communale".

⁸In opus, déjà cité.

⁹Louis GUERY, La presse quotidienne régionale et locale, 1982, CFPJ.

Très intégré dans la vie de la commune, le correspondant local à la source de l'information, comme relais, laissait sortir des murs de sa circonscription, les événements locaux qui ponctuent la vie quotidienne d'un village. Admis dans le cercle du pouvoir local, le correspondant entretenant des relations amicales avec ses sources d'information, dirigeait l'information dans le courant général. Comme notable parmi les notables, il lui était difficile de rapporter une autre information que l'information institutionnelle et légitime. Le correspondant ne se posait pas alors comme un "journaliste" extérieur, mais comme un représentant du journal dans la commune et comme le représentant de la commune dans le journal. Cette relation de représentation permanente, c'est à dire par là même la plus positive possible déterminait ce qui faisait information ou non.

Travaillant d'une manière ponctuelle (les pages locales n'étant alors pas organisées selon le système rigide que nous aborderons plus loin), le correspondant local n'était pas en mesure de décrire les processus en marche dans sa commune. Comme relais d'information, on lui demandait d'être à l'affût d'événements susceptibles d'être traités dans le journal.

Quand les correspondants rédigeaient des articles, ils étaient systématiquement repris par des journalistes professionnels. Le principe était, selon une conception rurale du traitement de l'information, une commune, un correspondant. Le souci était alors pour les journaux régionaux de disposer d'informateurs dans tout le département couvert afin qu'aucune information "importante" n'échappe à la rédaction. Le rôle principal du correspondant, valorisé par sa position de représentant du journal était de relayer l'information pour valoriser sa commune. La ligne éditoriale ou plus exactement l'absence de ligne éditoriale encourageait l'échange de services entre le correspondant local et le journal.

C'est probablement cette marginalité du correspondant dans le domaine de la presse écrite qui a empêché l'émergence d'études spécifiques. Comme l'information était traité par les journalistes eux-mêmes, la catégorie à étudier s'est imposée : les journalistes professionnels. Ce qui faisait autrefois information pour le correspondant est directement lié à l'ambiguïté des rapports entretenus avec les pouvoirs locaux.

Une ambiguïté non résorbée aujourd'hui encore. Jean-Marie Charon, notamment¹⁰, évoque cette ambiguïté dès lors qu'il s'agit d'information locale. Cette fragile délimitation des frontières entre information locale et pouvoir local s'explique par la proximité exigée jusque là par les journaux, comme garantie d'une information exhaustive. Ce qui faisait donc information pour le correspondant était ce qui faisait information pour la commune, par le biais des instances légitimes. Etre à l'écoute des élus, associations, via des relations privilégiées, c'est aussi ne pas être à l'écoute d'autres mouvements non légitimes dans la cité.

Cette attitude minimaliste s'est imposée plus qu'elle n'a été choisie, car la couverture du territoire en information locale est un problème que les journaux ont du mal à gérer.

2.1.2. L'établissement des cribles et le maillage du département comme critère de choix de l'information.

Dans le cadre de cette étude, l'année 1990 a été choisie comme point de départ d'une nouvelle politique en matière d'information locale. Le choix de cette date a comme seul intérêt de correspondre à un changement radical du service que l'on nommait encore "les banlieues".

A l'initiative de cette réorganisation, Jean-Claude Lassalle qui avait pour ce projet des objectifs "marketing". Avant 1990, les pages locales étaient appelées "pages banlieues". Cette appellation devenait péjorative, entendant le terme de banlieue, le lecteur comprenait "mauvais quartiers". D'autre part, l'alimentation des pages banlieues fournie par les correspondants était assez anarchique. Le réseau des correspondants n'était pas géré de manière précise. L'information parvenait de part et d'autre, sans hiérarchisation. Concrètement, dans le journal, on ne retrouvait aucune régularité. Il arrivait que de minuscules communes tiennent une demi page, tandis que d'autres plus importantes ne soient "étalées" que sur deux colonnes.

A l'origine donc de la réorganisation, c'est le souci d'une équitable répartition de lignage proportionnel à la taille des communes qui a prévalu. Sur la base d'un schéma routier et autoroutier, le service a maillé le département en le morcelant par zones.

¹⁰Jean-Marie CHARON, Les médias du local, in Médiaspouvoirs, n°18, 1994.

Les pages "banlieues" devenues "Le Grand Lyon" se sont ainsi divisées en plusieurs éditions. Le maillage consistait à délimiter le terrain, déterminant des zones avec des villes phares à partir desquelles rayonneraient un réseau de correspondants. Le département a ainsi été découpé en neuf éditions distinctes, portant chacune une lettre, l'édition A, B, C, D, E, F, G, K et enfin, l'édition X pour Lyon et Villeurbanne (qui serait indissociable de Lyon en raison de sa proximité). Chacune des éditions citées est vendue uniquement dans sa "localité". Impossible en effet de trouver l'édition A (le Beaujolais) à Oullins (édition E)¹¹.

Ce découpage du département s'est basé sur des données quantitatives d'ordre démographique et routier. Cette partialisation calque son modèle sur les structures administratives et politiques. Les zones définies reprennent le schéma des "cantons".

En fait le maillage du département n'a pas fondamentalement modifié le modèle précédent. La logique reste : une commune, un correspondant. La différence introduite par le maillage est une organisation sur le terrain. Pour chaque édition nommée, une agence locale a été créée. Cette décentralisation (avant la mise en place des agences, c'est la rédaction centrale à la Charité qui gérait le réseau des correspondants) est un déploiement technique de la gestion de l'information. Car le découpage, en adéquation avec les structures locales ne redéfinit pas ce qui fait information.

Conjointement à cette délimitation des frontières de traitement de l'information, le service du Grand Lyon a établi le système des "cribles". Ces cribles¹² sont en fait l'illustration du découpage géographique dans les colonnes du journal, des cadres rigides qui déterminent la place accordée au traitement de l'information pour chaque commune désignée. Cette attribution de "place" accordée s'est justifiée par la taille de celles-ci. Le précédent dispositif, qui soulignait l'absence d'un modèle de "pages" était devenu ingérable y compris au niveau de la distribution. C'est en terme de logique marketing que s'est développé ce nouveau modèle.

¹¹ Pour avoir une vision géographique du découpage du territoire, je vous renvoie à l'annexe 1, la carte des éditions détaille cette répartition à la base de l'établissement des cribles.

¹² Pour avoir une idée des "cribles", je vous renvoie à l'annexe 2, une page de l'édition E surlignée illustre ce pré maquettage.

C'est donc la taille des communes qui détermine la taille de l'espace attribué dans le journal. Désormais, c'est définitivement la représentation géographique qui prévaut. Ces cribles sont des pré-maquette du journal. Chaque agence a la possibilité de gérer ses pages selon la priorité de l'information.

Pourtant, invariablement les communes ont un espace pré-défini. Avant donc de savoir ce qui fait information, il s'agit de "fournir" de l'information, écrite et photographique. Dans les périodes "maigres" en matière d'information généralement traitée en locale (vacances scolaires, congés annuels des associations et administrations), les pages sont réduites. Le reste du temps, si la quantité d'information produite est insuffisante, les secrétaires de rédaction jouent sur la mise en page, la taille des illustrations. Autant de "ruses" qui donnent l'illusion d'une représentation régulière de la commune.

Cette notion de "fournir" de l'information est particulière à l'information quotidienne régionale, et s'illustre dans le journal Le Progrès. Chaque jour, toute l'année, il faut que toutes les communes "sélectionnées" soient en représentation. Ce type de contrainte se retrouve dans des supports obligés à travailler en "continu", selon une grille définie en amont de l'information.

Georges Abou¹³, journaliste à Radio France Internationale, évoque ces contraintes de production infinie d'information. Il faut en permanence que l'antenne présente des informations pour toute la planète. La contrainte ici s'explique par les latitudes qui composent le monde, faisant que des gens dorment au moment où d'autres se réveillent. Pour tous il faut une information en continu.

A une échelle différente (l'information locale par définition n'est pas planétaire), la locale subit ce type de contrainte. La commune doit être en éternelle représentation. Ce sont les cribles qui ont définitivement cristallisé cette régularité obligatoire dans les pages du Progrès de Lyon (mais le phénomène peut se retrouver dans la plupart des quotidiens régionaux).

Ce qui fait aujourd'hui information pour le correspondant local n'a pas fondamentalement évolué par le biais de ce découpage du territoire. Il semblerait même que ces transformations accentuent le phénomène.

¹³Georges ABOU, *Journalistes à RFI*, in : *Journalistes au quotidien, Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, 1995.

En effet, si comme l'analyse du territoire le traduit, le traitement de l'information est déterminé par les frontières administrativo-politiques, l'établissement des cribles vient renforcer cette attitude de subordination aux événements plutôt qu'aux processus.

En locale par exemple, la tentative de suicide d'un homme en place publique, acculé par des dettes ne sera pas mis en perspective avec une précarité sociale qui vulnérabilise une certaine partie de la population. L'événement sera traité en fait divers, le suivi du dossier serait un cas marginal. Bien souvent ce cas là ne sera pas illustré par une étude approfondie des conditions de cette conséquence. C'est plus le trouble causé, et l'agitation politique qu'il aura entraîné qui feront l'objet d'articles par le correspondant. En rubrique locale, les divers élus chercheront les "coupables" locaux, la liaison avec des processus sociaux "responsables" de ce genre d'événements ne sera pas abordé¹⁴

La direction, qui a mis en place ce système des cribles a raisonné en termes de données économiques. La situation de la presse quotidienne régionale, bien qu'elle soit en effet moins catastrophique¹⁵ que celle de la presse nationale, a du mal à dégager des bénéfices. Les recettes publicitaires sont une source de revenus dont elle ne peut se passer. En créant des agences locales, et des éditions propres, Le Progrès gère mieux sa diffusion et possède un argument pour les annonceurs, celui d'une présence régulière, constante, sur le terrain.

Ce sont donc des intérêts économiques qui seraient à l'origine du traitement de l'information. Un constat déjà établi pour la presse nationale, auquel la presse régionale n'a pas échappé. Les contraintes économiques en interne sont à prendre en considération, autant que les pressions extérieures. Ces cribles, comme l'illustration dans le journal du maillage du département fixent irrémédiablement le champ d'investigation des correspondants. A aucun moment, au cours du projet de ce système en place depuis sept ans, il n'a été question d'organiser le journal en fonction de l'information. Il est encore moins à l'ordre du jour de reconsidérer le traitement de l'information en essayant de sortir du schéma rural dans lequel la presse régionale s'exprime depuis toujours.

¹⁴ Voir à ce propos, l'annexe 3 où des articles relatifs à ce cas sont rassemblés.

¹⁵ Louis GUERY, *La presse quotidienne régionale et locale*, CFPJ, 1982.

Plus la taille des villes augmente, plus l'espace accordée dans le journal s'étend, privilégiant toujours plus l'événement comme miroir de la cité. Les cribles sont la vitrine du maillage, le maillage la vitrine des communes, l'information le récit fragmenté de l'histoire qui se construit et se défait chaque jour. L'information est rythmée par les "événements" qui ponctuent la vie quotidienne de la cité et cadrée dans un espace qui respecte les proportions géographiques.

2.1.3. Multiplicité des sources d'information

La question des sources d'information, susceptibles d'alimenter la rubrique locale des correspondants locaux ne pose pas problème. Le correspondant comme "oreilles et yeux" du journal est censé avoir une multitude de sources d'information, ou du moins toutes les sources possibles. Il s'agit entre autre de l'information institutionnelle, par le biais de la mairie, les associations ; mais également de tout ce qui est visible et qui s'entend au cours d'une conversation. Par multiplicité des sources d'information, la direction entend donc la possibilité offerte au correspondant d'avoir en permanence un éventail de ressources. Aucune des sources d'information n'est à négliger.

Le correspondant, s'il est bien introduit dans la commune peut percevoir des éléments que des journalistes extérieurs ne pourraient voir. De plus, faire partie du village éloigne des réticences de la part des sources. Un élément particulièrement important dans le contexte actuel. La presse écrite, comme il a déjà été dit est en proie à de sévères critiques de la part des lecteurs qui mettent en doute la véracité des faits relatés dans le journal. Les lecteurs en locale sont une composante essentielle car ils sont des sujets potentiels d'information.

Ecarter l'attitude méfiante des sources d'information est primordial. Pour se faire il faut que le correspondant gagne la confiance de ses "lecteurs-sources". Mais la tendance aujourd'hui est à l'embauche de jeunes correspondants souvent extérieurs à la commune d'exercice. Cet élément peut-être un handicap en information locale.

Par multiplicité des sources d'information, on comprend un spectre très large et non défini par un rubricage comme cela est visible dans la presse nationale.

D'autre part, la multiplicité des sources d'information est dictée par les sources elles-mêmes. L'espace réservé à la commune chaque jour dans le journal crée des habitudes, le lecteur, le lecteur-source s'approprie cet espace. Il lui semble qu'il a le droit de figurer, si d'autres que lui ont fait l'objet d'un article, dans le journal. Le correspondant pour capter ces sources d'information diverses doit être à l'affût. Quand il était un membre à part entière de la cité, le correspondant pouvait au détour de conversations "personnelles" obtenir des informations.

Hors, sa vision alors n'était pas de capter de l'information, mais de rendre une image (et la plus positive possible) de sa commune. Aujourd'hui qu'il est plus détaché de son lieu d'exercice (même si il y vit), le correspondant doit prendre du recul par rapport à ses sources.

Le correspondant est partagé entre la tendance à la "professionnalisation", et à la méfiance qu'elle peut engendrer. D'une part, elle peut lui permettre de rejeter certaines informations estimées incontournables par ses sources, et d'autre part elle l'éloigne d'une proximité propice aux confidences.

La question des sources d'information en matière de locale est très complexe. Elle met en jeu des communications à la fois publiques et personnelles. C'est une des raisons pour lesquelles Jean-Marie Charon¹⁶ postule que d'emblée existe une ambivalence quand on aborde la question de l'information locale.

Le correspondant peut multiplier ses sources d'information à volonté, autant que les sources elles même le permettront, et dans le cadre de l'information locale elles exercent un pouvoir comparable (à leur échelle) à celui de certaines instances en relation avec les journalistes professionnels. Car être à l'écoute de toutes les sources disponibles (dans le cadre de la priorité donnée en matière d'information par le journal) n'est pas nécessairement synonyme de pluralisme.

¹⁶ in opus, déjà cité.

2.1.4. Le correspondant à la source

La particularité du correspondant local de presse, par rapport aux journalistes professionnels est qu'ils n'ont pas à leur disposition de dépêches d'agences. Cette spécificité est valable également pour les journalistes détachés en information locale. Les agences locales ne sont pas abonnées aux agences nationales, car l'information distribuée ne les concerne pas. La seule manière donc de collecter de l'information est d'aller la chercher sur place. Dans une certaine mesure, dans le cas où le correspondant est considéré comme un relais, on pourrait quasiment comparer son activité avec celle d'un agencier. Alors qu'un journaliste est censé analyser l'information, la commenter, le correspondant local comme diffuseur d'information doit s'en tenir à ses sources. Il est impératif (la direction du service lui suggère), qu'il soit le plus "objectif" possible. Bien qu'il soit, comme l'agence de presse, à la source de l'information, le correspondant doit "choisir" des informations qui ont déjà été triées au préalable par l'institution. Ce choix préexistant n'est pas neutre¹⁷, il est dominé par les choix idéologiques des couches dominantes en Occident. Derrière toutes les nouvelles, il y a un choix implicite. Le correspondant local opère, à l'échelle de son champ d'investigation des choix qui surviennent après d'autres admis comme légitimes et non discutables. Ce qui distingue fondamentalement le correspondant de l'agencier, c'est qu'il ne dispose d'aucun autre média (particulièrement à Lyon où le Progrès est le seul titre en vente avec son jumeau Lyon Matin) comme source d'informations. En effet pour les agenciers, les médias locaux (des pays étrangers) sont une manne de ce qui a déjà fait information et qui peut par conséquent être repris.

Le correspondant local lui est seul face à l'information à collecter. Il est probablement dans le journal, celui qui est le plus près de l'information en train de se constituer, à sa genèse. Toutefois, le découpage du territoire selon des normes "cantonales" s'appuyant sur les schémas administrativo-politiques sélectionne déjà les nouvelles susceptibles de devenir information.

¹⁷Maurice MOUILLAUD, Jean-François TETU, *Le journal quotidien*, PUL, 1989.

Le fait d'être à la source de l'information peut sembler à première vue comme un privilège, le correspondant étant "maître" de l'information. Mais bien vite cela peut devenir un problème.

En matière d'information locale, être à la source cela signifie en partie qu'il faut collecter l'information en relations interpersonnelles, que rapporter telle nouvelle définie comme information par l'institution, c'est aussi ne pas dire une autre nouvelle¹⁸, ne pas entendre un autre discours. Le correspondant est bien à la source de l'information dans la mesure où il est le seul susceptible de collecter de l'information sur la commune, et que son rôle est principalement défini comme tel depuis la naissance de l'activité. Ceci est particulièrement vrai en zone rurale où le correspondant collecte l'information sur le terrain car il vit sur le terrain. En zone urbaine en revanche, le correspondant travaille beaucoup à partir d'informations secondaires. Ceci est en partie dû à la multiplication des services de communication dont disposent la majorité des communes. L'analyse des articles de deux correspondants proposée en troisième section met en avant l'inégale proportion d'information primaire et secondaire selon que le correspondant exerce en campagne ou dans une ville. Toutefois, il apparaît que le correspondant, en partie à cause de la somme importante d'informations reçues en rubrique locale dans une ville, est le seul à la source de l'information. Il faut comprendre par là, que le correspondant, même lorsqu'il travaille à partir d'information secondaire procède à un tri qui permet de retenir ce qui doit faire information. Il reste celui qui est le plus proche des sources d'information, même si pour le rencontrer il faut désormais se déplacer dans une agence, en place d'un café. Mais cette proximité ne suffit pas à dire avec certitude qu'il est à la source, car les choix de ce qui fait information sont préalablement établis, d'une part la direction du service (par le maillage du département comme critère de traitement de l'information), d'autre part par les institutions détentrices d'informations, et pour finir par le "lecteur-source" convaincu d'un droit de regard sur la publication.

En fait se pose au correspondant (la question sera plus précisément traitée dans la seconde partie de l'étude) le problème de la relation avec la source, comme il peut se poser pour les journalistes.

¹⁸Yves DE LA HAYE, *Journalisme mode d'emploi*, La pensée sauvage, 1985.

En locale, plus qu'en information nationale, les rapports de connivence entretenus, le jeu de la séduction développée¹⁹, peuvent entretenir une ambiguïté sur le traitement de l'information. Le correspondant ne peut donc pas exploiter pleinement sa position qui a priori pourrait sembler privilégiée par rapport à l'information. Comme relais, il n'est qu'un "récolteur" de nouvelles, comme rédacteur, il s'éloigne de sa source qui le considérant plus comme un représentant du journal que comme un représentant de la commune aura tendance à lui fournir une information de plus en plus triée. Pour qu'il reste à la source de l'information, il faudrait que le correspondant partage le quotidien de ses sources.

L'évolution au niveau du recrutement (on "embauche" de plus en plus de jeunes extérieurs, ou du moins actifs par ailleurs), a des conséquences directes sur cette proximité. D'autres paramètres comme la rémunération, devenue capitale pour les correspondants qui ne sont plus aujourd'hui les prosélytes d'hier, engagent le correspondant à consacrer un temps minimal à la collecte de l'information. Un souci très matériel, qui détermine également le comportement et surtout les stratégies individuelles du correspondant.

Potentiellement, le correspondant est effectivement à la source de l'information, puisque personne à part lui ne balaie l'information locale. Il peut même arriver, qu'un article paru dans les pages locales puisse être repris par une agence de presse et être ainsi diffusé dans d'autres supports. Le correspondant a quasiment le monopole de l'information sur sa commune, mais les paramètres qui polluent l'évidence de cette position spécifique ne sont pas négligeables. Il s'agira entre autre, au cours de l'étude de déterminer dans quelle mesure, la mutation du correspondant de presse local tendant à un modèle plus professionnel (bien que le profil pressenti présente des zones d'ombre) remet en cause la question de cette proximité du correspondant à l'égard de l'information.

2.1.5. Priorité aux événements plutôt qu'aux processus

La presse quotidienne régionale s'est constituée sur un modèle rural, en adéquation avec la contemporanéité de la structure du territoire. A la genèse de la constitution du journal (qui se présentait au départ sous le nom "d'affiches") en effet, la France était très rurale. Deux perceptions opposées du temps constituaient le contenu du journal.

¹⁹Dominique Marine, *le "on" et le "off" ou les fausses confidences*, in Journalistes au quotidien, déjà cité.

D'une part, un contenu sur le patrimoine, le culturel, comme constitutifs de l'histoire de la localité, et d'autre part un contenu encyclopédique orienté sur les découvertes scientifiques, sur l'esprit du temps. Le contenu du journal est alimenté par des "correspondances", le directeur du journal collecte, trie et diffuse ces nouvelles, selon les deux axes définis. A l'époque, fin XVII^e, début XX^e, ce n'est pas la ville qui est porteuse d'innovation, la dynamique sociale est assurée par les transformations rurales dont la presse quotidienne se fait le porte parole.

Il est important de faire ces "rappels historiques" pour comprendre le mode de fonctionnement de la presse régionale aujourd'hui, et les dysfonctionnements que cela peut entraîner.

De cette ancienne presse on retient trois critères, l'articulation entre annonce et information, l'insistance de l'histoire locale dans la construction de l'image du lieu et l'orientation "moderniste" des contenus destinés à l'élite locale²⁰. En dépit des transformations subies en deux siècles, on retrouve dans la presse moderne des caractéristiques de cette presse ancienne. A propos des transformations principales, Jean-François Tétu note la politisation des contenus (dans un premier temps par les développements des moyens de transmission, dans un deuxième temps par la dévolution aux régions de certaines attributions de l'état depuis 1982) ; l'alphabétisation ouvre la lecture à un plus grand nombre (d'où l'impossibilité à l'information politique d'être partisane) ; le développement de la vie associative fait du journal le relais indispensable de cette publicisation. Ces transformations, ces évolutions se sont produites dans une France majoritairement rurale, après 1950 et l'urbanisation du pays, la presse quotidienne régionale n'a pas suivi les mutations en cours.

Les arrondissements et quartiers sont devenus les "communes" d'antan, sur le système : un lieu, un correspondant. Le principe reste donc, celui d'un correspondant issu d'une localité et qui écrit pour des lecteurs de cette même localité. Partant de cette caractéristique de la presse régionale, on comprend que ce dispositif participe à exprimer la forme ancienne du rapport à la localité.

Le découpage des pages constituant le journal, suit comme nous l'avons déjà évoqué, le découpage administratif et politique (sur le schéma département-canton-commune). L'émergence de nouvelles collectivités comme la région n'a pas beaucoup perturbée la presse régionale.

²⁰Jean-François TETU, in *Ville et Information*, déjà cité.

On observe un modèle général à la presse locale au niveau de la hiérarchisation spatiale de l'information (informations générales en tête ou fin de journal, puis les pages région, départementales, urbaines). Depuis 1982, ce découpage pose problème dans la mesure où tout est mêlé, et qu'il devient difficile de rendre compte de l'information selon cette fragmentation administrativo-politique. Le journal, conscient de la nécessité de préserver la notion de proximité, comme facteur d'identité pour les lecteurs, ne procède pas à une remise en question du dispositif. Alors qu'il apparaît de plus en plus que l'urbanisation croissante moderne le rende obsolète.

Le double phénomène de délocalisation et de surlocalisation est manifeste des journaux des grandes villes aujourd'hui. Sur la délocalisation, on remarque le rubricage thématique dans les pages régionales et départementales, reprenant toute l'activité culturelle par exemple, sur la surlocalisation les principes de classement sont assez généralisés (articles courts, nombreuses illustrations photo, comptes-rendus des diverses manifestations).

L'information locale qui concerne cette étude est ce qu'on appellera reprenant l'expression de Jean-François Tétu, la micro-locale, c'est à dire celle traitée par les correspondants ; les non-professionnels. Le découpage du département concernant les pages "banlieues" en 1990 accentue encore le phénomène. Les huit éditions qui paraissent de façon autonome chaque jour (encadrées par les pages d'informations générales et les sports) finissent de fragmenter la représentation globale de l'agglomération.

Les rares occasions de retrouver les localités enfermées dans une édition dans les pages générales du journal sont la plupart du temps dramatiques (particulièrement sur les "banlieues chaudes"), alors qu'en micro locale on tente d'apporter une représentation positive de la commune. Il apparaît donc une dichotomie dans les pages du journal qui sépare définitivement les différentes zones qui composent l'agglomération. En place du "Grand Lyon", on pourrait dire : "autour de Lyon" tant les mouvements sociaux, culturels, urbains sont traités comme des épiphénomènes.

Avancer que l'information locale, micro-locale se consacre aux événements plutôt qu'aux processus, c'est reconnaître l'incapacité de la presse quotidienne régionale à rendre compte des mouvements de fonds qui figurent la mutation d'une société confrontée à l'explosion de sa cohésion.

Dans ce sens, le journal reflète cette explosion, et dans le même temps perd son statut de lien communautaire qu'elle pensait maintenir par un balisage administratif et politique.

2.2. SUR LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

2.2.1. Avant : l'évidence locale.

Tous les ouvrages faisant référence au correspondant local n'évoquent pas ou presque les conditions "d'embauche" du correspondant local. Autrefois, c'est à dire particulièrement avant la fin des années quatre-vingt, le correspondant était là. C'était ce que nous appelons l'évidence locale. Bien que cela puisse sembler étonnant, compte tenu de l'importance de son "rôle", le correspondant semblait s'imposer de lui même. Par évidence locale, il faut comprendre que les correspondants étaient "naturellement" choisis parmi les citoyens appartenant à l'élite locale. Au départ, il s'agissait d'individus lettrés. Cette précision est à resituer dans le contexte d'une France rurale dont les acteurs sociaux étaient souvent soustraits à l'instruction. Etaient donc correspondants, pour commencer, des citoyens sachant lire et écrire. Une catégorie qui siégeait la plupart du temps à la tête de la commune, comme il a déjà été spécifié (instituteur, curé). La première exigence était donc un minimum d'instruction, et comme représentant de la commune, un membre du village s'imposait en tout état de cause. L'évidence locale trouvait alors sa justification dans la vision du traitement de l'information et aussi dans sa collecte. Pour recueillir le maximum d'informations (et les plus positives pour renvoyer une certaine image de la commune et du journal), le correspondant sur place était le plus qualifié. Il faudrait évoquer d'autres paramètres comme les moyens de transports, en place le correspondant vivait au jour le jour les événements constituant "l'histoire" du village. La présence du correspondant local dans la commune, comme habitant, citoyen et notable était la garantie pour le journal de ne rien laisser échapper d'important.

Après que la France se soit largement instruite, le journal est devenu plus "populaire" dans le sens où il était lu par un plus grand nombre. Cette augmentation en volume des lecteurs n'a pas déplacé pour autant la position géographique du correspondant. Il est resté un membre à part entière du village.

La différence étant que désormais la lecture de l'information relayée par le correspondant n'était plus réservée uniquement à l'élite locale. Toutefois, le correspondant continuait d'appartenir à la "Nomenklatura" locale. Le principe du journal restant : une commune, un correspondant.

Tant qu'il a été possible de trouver sur place des correspondants locaux, le journal les a recruté intra-muros. La main d'oeuvre était de surcroît de bonne volonté, c'est l'époque où être correspondant local était une activité teintée de prestige. Il n'était pas encore question de rémunération comme gage de reconnaissance. La rétribution en abonnements si elle semble désuète aujourd'hui (bien que quelques cas marginaux puissent être cités, au Dauphiné Libéré notamment) était largement admise et synonyme de privilège. Le "travail" demandé était de transmettre l'information collectée autour d'un verre, d'une réunion de mairie, d'un bavardage circulant sur un sujet, etc. Pour les lecteurs attentifs qu'étaient alors les correspondants locaux, l'abonnement gracieux était satisfaisant. A partir du mode de rémunération, l'appel à un correspondant étranger à la commune, qui s'y serait rendu spécialement dans le but de collecter de l'information aurait été plus délicat. C'est d'ailleurs, au moment où le mode de rémunération a évolué que la "population" correspondant a commencé à se transformer.

"L'évidence locale" trouvait donc plusieurs justifications, dont les deux acteurs principaux en présence tiraient satisfaction. Pour le journal, ces prosélytes passionnés assuraient un relais "gratuit", représentaient fièrement le journal dans la commune, et permettaient aux journalistes professionnels de ne se déplacer qu'en cas de nécessité (ce qui représente un gain de temps en matière de tri de l'information). Pour les correspondants locaux, le prestige lié à l'activité, plus l'accès gratuit à la lecture du quotidien suffisait à contenter leurs stratégies individuelles. L'apparition d'un durcissement de la conjoncture économique, plus le vieillissement de ces correspondants "ancienne génération" ont participé au changement quantifiable aujourd'hui.

Cette évidence locale était donc réelle pour les correspondants de l'ancienne génération, les auteurs y font allusion. Aujourd'hui, on constate à partir des données quantitatives classées en tableau dans la deuxième section, que ceci reste vrai en zone rurale. Nous ne disposons pas de chiffres pour les "banlieues" avant l'établissement du maillage du département. Mais, d'après la direction du journal, il apparaît que la situation des éditions rurales soient symptomatiques d'une époque.

Nous verrons d'ailleurs que la mutation du correspondant local tant dans son recrutement que dans l'exercice de l'activité est à deux vitesses. L'évidence locale dont nous parlons ici peut être illustrée par la situation actuelle décrite et analysée concernant notamment l'édition du Beaujolais en section II. Là, le profil du correspondant se rapproche du portrait brossé entre autre par Archambault et Lemoine.

2.2.2. Disponibilités et contraintes géographiques.

La transformation du service des pages locales en 1990, conjuguée avec la création des agences a considérablement modifié le profil des correspondants. Depuis la mise en activité des agences en effet (et toujours dans le cadre du Progrès), il est demandé aux correspondants dépendants d'une agence selon la zone d'exercice, de remettre la copie à l'agence, car c'est désormais de ce bureau décentralisé que convergent les papiers par transmission informatique. Bien que les agences soient pour la plupart dotées de secrétaires pouvant saisir les textes, la plupart des correspondants doivent maîtriser l'outil informatique. Ce qui fait déjà deux obstacles à franchir pour les "anciens correspondants". D'une part, le passage obligé par l'agence (ce qui implique des déplacements), et d'autre part la nécessité de s'ouvrir à l'outil informatique. Une compétence qui échappe (dans son aspect nécessaire, pas technique) à la majorité des anciens correspondants. Par anciens, et sans que cela ne prenne une dimension péjorative, il faut comprendre "vieux correspondants". Le recrutement s'effectue désormais sur d'autres critères, bien que la direction exprime une certaine nostalgie de cette époque. L'idéal reste, selon la logique du traitement de l'information vue par la direction du service (évoquée précédemment), des correspondants résidants dans la commune d'exercice. Mais il est de plus en plus difficile de recruter sur place, surtout dans les petites communes des correspondants au nouveau profil (à cet égard on pourra se reporter ultérieurement aux compétences désormais exigées).

Toutes les fois où cela est possible, on recrute les correspondants sur place, mais c'est une situation qui devient marginale. La tendance est désormais à l'embauche de jeunes correspondants qui se déplacent sur les communes. Cette extériorisation de l'activité semble difficilement compatible avec le tissage de liens suggérés par la direction comme critère de collecte de l'information. Il faut pour que se nouent des relations plus "amicales" que le correspondant reste assez disponible.

Pourtant, selon la logique de la direction, le correspondant doit exercer une activité par ailleurs. Précisons ici, que le statut de travailleur indépendant du correspondant ne lui garantit pas de protection sociale, sauf cotisation volontaire de sa part. On constate une situation étonnamment paradoxale, qui va en se complexifiant.

Désormais les correspondants locaux et le journal ont des stratégies individuelles d'ordre strictement économiques. Chacun essayant simultanément de "rentabiliser" au mieux l'activité.

Pour le journal, l'investissement lourd, consenti en faveur de la création des agences doit s'équilibrer par une gestion au plus "près" des correspondants. Que désormais ces derniers collectent, trient et traitent l'information est primordial en termes économiques. Ces correspondants, comme travailleurs indépendants, ne "coûtent" que le volume du lignage, le journal n'étant en ce qui les concerne pas assujetti à une charge salariale supplémentaire. Les critères "matériels" exigés sont une disponibilité suffisante et un rattachement à l'agence. Plus, des critères qui s'expriment en termes de compétence professionnelle (c'est à dire journalistique).

Pour le correspondant, qu'il s'agisse de sa source principale de revenus, ou qu'elle représente un "plus" financier, il faut que cela soit le plus rentable possible. Cette position qui diffère très largement de celle notée chez les correspondants de l'ancienne génération s'explique en partie à cause de contraintes économiques, et à la perte de toute notion de prestige liée à l'activité. Car aujourd'hui être correspondant est une position délicate. Ils ne sont plus intégrés à la commune comme citoyens, mais comme représentants du journal. Il semble qu'ils aient perdu la vocation d'être le relais d'une image positive du "village". Ils sont désormais assimilables à des journalistes, au niveau de leur fonction de rédacteurs. Ils subissent à ce niveau là, la méfiance partagée à l'égard de la presse. D'autre part, ils sont au coeur de l'entreprise de presse des intervenants extérieurs, pas des journalistes. Pour eux, il s'agit donc de mettre l'accent sur le côté rémunérant ou tremplin de l'activité.

Le service du Grand Lyon est toujours à la recherche dans les communes de correspondants réunissant les nouveaux critères d'embauche, quand c'est un échec, elle les recrute à l'extérieur, en tenant compte des contraintes géographiques. Il est nécessaire que le correspondant ne réside pas trop loin de sa commune d'exercice, car les déplacements que cela entraîne sont des pertes de temps (et d'argent) pour le correspondant. De la proximité du lieu de résidence du correspondant dépend la disponibilité consacrée entièrement à l'exercice de la fonction.

Tous ces paramètres géographiques sont de véritables contraintes pour le traitement de l'information.

Le correspondant se rend sur le lieu d'une manifestation annoncée, à l'heure annoncée, l'appréhension de l'information ne peut alors que se faire de façon ponctuelle et fragmentée.

Les exigences de la direction du service varient en fonction de la taille de la commune "couverte" par le correspondant. Selon la logique définie, plus la commune est grande, plus le correspondant doit être disponible. Mais pour tous ceux, c'est la majorité qui travaillent sur des petites communes, l'essentiel est d'être le plus près possible pour que la disponibilité du correspondant soit plus performante, et que l'activité soit "rentable".

La question du recrutement n'est pratiquement abordée nul part, peut-être parce qu'il est largement admis que le correspondant local est local. Mais concrètement, être résidant ou non peut faire une grande différence. Tant au niveau de la perception des acteurs politiques et sociaux, que dans celle des correspondants eux-mêmes. L'attachement au territoire se perdant avec le principe de mobilité comme critère d'embauche d'une manière générale, les intérêts communs se dispersent ou du moins se déplacent. Ce constat est en adéquation avec les phénomènes sociaux qui modifient l'équilibre "urbain" et qui semble échapper au traitement de l'information en local.

2.2.3. Rigueur dans la collecte et dans le traitement de l'information

Le correspondant est avant tout un informateur. Ce point de vue est largement partagé par la direction du service du "Grand Lyon". Cette qualité d'informateur, qui est propre au correspondant est une compétence nécessaire pour l'exercice. Car, même si aujourd'hui le correspondant local est aussi un rédacteur, il faut savoir que ses papiers peuvent et sans restriction être repris pour une correction par les journalistes professionnels. Le premier filtre sur la qualité littéraire étant l'agence dont dépend le journaliste. A sa tête, un journaliste professionnel, secondé la plupart du temps par un pigiste professionnel. La copie du correspondant est systématiquement relue par des journalistes, même si elle n'est pas corrigée. Après la lecture en interne, c'est le secrétariat de rédaction qui se charge de la relecture, certains titres s'en trouvant ainsi modifiés, des articles largement coupés, etc.

Ce n'est donc pas sur la qualité rédactionnelle de l'article qu'un correspondant peut être jugé bon ou mauvais (en revanche, un bon correspondant, c'est à dire un bon informateur, qui écrit bien de surcroît sera classé dans une catégorie pouvant espérer devenir journaliste).

La collecte de l'information est le domaine du correspondant, et il est très difficile au professionnel de contrôler cette première approche du traitement de l'information.

La capacité à rédiger est un atout supplémentaire pour le correspondant, mais ce n'est pas le critère d'embauche. Les "tests" d'écriture que les correspondants passent servent la plupart du temps à appréhender le niveau d'écriture et l'objectivisation des faits mis en évidence. Si les journaux, et le Progrès en particulier ont un réseau si vaste de localiers, c'est que la collecte de l'information est primordiale.

C'est à ce niveau là, que le correspondant est comme nous l'avons expliqué précédemment comparable à un correspondant d'agence. Christian Sauvave²¹, établit un parallèle entre correspondants locaux et correspondants d'agences. Partant du principe que le terme de correspondant qui leur est commun, les rend un peu cousins, tous deux en effet entretiennent une correspondance. Ils sont les yeux et les oreilles du lecteur, ils vivent sur le terrain, le contact direct avec la réalité permet de cerner ce qui est nouveau et important. La définition du correspondant idéal serait "quelqu'un qui connaît tout le monde et qui n'appartient à personne".

Le danger en effet, étant, pour le correspondant local comme pour le correspondant d'agence de s'impliquer dans des débats animant le lieu qu'il "couvre".

Quand on parle de rigueur dans la collecte et dans le traitement de l'information, on songe particulièrement à "l'objectivité" et à l'exhaustivité comme critère objectif. Il faut couvrir les événements qui ponctuent le quotidien de la commune dans son sens le plus large, ne rien négliger. Le correspondant ne doit jamais perdre de vue qu'il est avant tout un informateur. Il lui est par conséquent demandé de ne pas juger de l'information, et surtout de se dégager d'implications personnelles. Comme représentant d'un journal lu par un public hétérogène, il faut que son champ d'investigation soit le plus ouvert possible, dans les limites définies par le journal lui même (et que nous avons évoqué dans la première partie).

²¹Christian SAUVAGE, *Journaliste, une passion, des métiers*, CFPJ, 1989.

La rigueur est à comprendre donc, comme l'exhaustivité (bien qu'il soit par définition impossible d'être partout et tout le temps à la fois) au niveau de la collecte de l'information.

A propos de la notion de rigueur dans le traitement de l'information, il faut comprendre le discours tenu par le journal, comme une notion d'objectivité. La presse quotidienne régionale, quand son public s'est élargi (grâce notamment à la diffusion) s'est imposée comme règle d'avoir recours à un traitement apolitique des événements. On peut envisager cette position comme une ligne éditoriale commune à tous les journaux de presse quotidienne régionale. Même, et c'est une parenthèse, si les concentrations des groupes de presse se classent plus ou moins par famille politique. Le Progrès appartenant au groupe Hersant, on admet plus facilement les mandats politiques (de droite) de certains dirigeants du journal, comme Bernard Sauget (directeur) à Vienne par exemple. Quoiqu'il en soit, le correspondant comme population de masse (comparée à l'élite constituée des journalistes, une distinction émise dans le domaine scientifique par Price²²), à la source de l'information, doit éviter tout traitement partial de l'information. D'une part cela dépasserait le cadre de ses compétences, et d'autre part, cela ne s'intègre pas dans la vision "journalistique" du Progrès, qui détache le journaliste du commentateur. Le correspondant est un témoin impartial de l'information. Une définition apportée au coeur de la direction du service comme postulat de qualité d'exercice.

²²Derek John de SOLLA PRICE, in *Aux sources de la scientométrie*, Xavier POLANCO, in

2.2.4. Détachement par rapport au pouvoir local

D'après ce que nous avons vu jusqu'ici, le rôle du correspondant doit pouvoir se résumer ainsi, ou du moins la perception du rôle du correspondant obtenue à partir de l'analyse du territoire :

- Un champ d'investigation déterminé par le découpage géographique comme critère d'appréhension de l'information
- Une disponibilité maximale par rapport au temps que l'activité demande (la réduction des trajets étant souhaitable)
- Le correspondant doit faire preuve d'objectivité et d'exhaustivité, il est un informateur, un annonceur.

Pour finir, comme condition ultime et inévitable aujourd'hui, le correspondant doit être détaché du pouvoir local. C'est à dire, ne pas avoir de lien avec la mairie, que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition. Dans quelques communes très rurales (dans le Beaujolais par exemple), il reste quelques correspondants liés au pouvoir local. Mais on tend à l'élimination complète de ce type de situation.

C'est peut-être ce point là qui marque concrètement la mutation du correspondant local, à moins qu'il ne soit la conséquence de transformations antérieures. C'est en tout cas le point le plus visible et le garant pour les journaux d'une objectivité. La confiance du public à l'égard des médias est nous l'avons vu, très limitée. Maintenant que le correspondant n'est plus seulement le relais de la commune dans le journal, mais le représentant du journal dans la commune il peut être sujet de cette méfiance.

Pour éviter que les acteurs sociaux et politiques utilisent le journal comme bulletin municipal ou associatif, cette frontière symbolique doit être remarquable. La meilleure façon dans un premier temps de délimiter les zones d'investigation de chacun est de séparer l'activité de correspondant de celle de citoyen actif dans le "village". Cette séparation est aujourd'hui un critère rigide dans le recrutement, la direction confie même que dans le cadre d'élections municipales, les correspondants se joignant à une liste politique étaient aussitôt remerciés. L'ambiguïté est déjà suffisamment difficile à dissiper quand il s'agit d'information locale pour que des correspondants militants alimentent la polémique.

Il est déjà difficile au quotidien d'expliquer les mandats politiques de certains membres de la direction, et de prétendre à l'objectivité dans les colonnes du journal. Aujourd'hui les pouvoirs locaux ont palié à cette non subordination des journaux comme reflet de leur politique prosélyte par le biais de bulletins municipaux toujours plus élaborés. Bien que ces publications souhaitent revendiquer une indépendance (désirant même que le personnel est le titre de journaliste), il semblerait que leur contenu reste une légitimation du pouvoir en place²³. La quotidienneté du journal, et l'impact sur un public large est une prise de pouvoir tentante pour les divers élus et acteurs sociaux. Pour ne pas être impliqué dans les querelles de clochers que se livrent au quotidien les instances administrativo-politiques, le correspondant doit être physiquement absent des listes politiques. Le risque en effet, en matière d'information locale particulièrement, et parce qu'elle donne une vision fragmentée de l'histoire de la commune, c'est l'amalgame entre le positionnement du correspondant et du journal. Tour à tour traité de journal de droite puis de gauche puis frileux, le support quotidien n'a que peu de recours d'après sa propre définition de ce qui fait information. Le correspondant exclu de toute vie politique est le minimum consenti pour faire taire les rumeurs.

Le détachement par rapport au pouvoir local en information régionale se symbolise par le retrait des correspondants des sièges politiques. Il n'est jamais question, comme séparation définitive de prendre de la distance par rapport à un découpage administratif et politique prédéfini. Ce maillage ancre en amont des rapports définitivement ambigus, ce n'est pas tant le correspondant "apolitique" qui peut marquer un clivage, qu'une autre définition du territoire, mais cette question n'est pas à l'ordre du jour.

L'analyse du livret du correspondant qui se propose comme guide rédactionnel pour les nouveaux arrivants mais également pour les plus anciens correspondants comme repère illustre la position donnée ici sur ce qui fait information pour le correspondant et qui est indissociable d'une prise en compte des pouvoirs locaux²⁴

²³Voir à ce sujet, Philippe BOUQUILLION, *Les discours des journaux municipaux: la représentation de l'électeur-idéal*, in *Les chemins de la Recherche*, déjà cité.

²⁴Voir l'analyse du livret du correspondant en annexe 3

2.3. SUR LA DEFINITION DU BON CORRESPONDANT

Cette partie sur la définition du bon correspondant s'appuie sur la définition donnée par les chefs de service du Grand Lyon. Leur vision des compétences nécessaires à l'activité doit être stipulée dans l'étude. Elle finit en effet d'appréhender l'analyse du territoire qui servira de base dans la prochaine section sur l'identité du correspondant en particulier. Il faut donc préciser d'emblée que les affirmations qui suivent émanent directement du point de vue de la direction du Grand Lyon. Le service qui gère le réseau de correspondants était à priori le plus apte à qualifier le correspondant. On ne parlera pas ici du mauvais correspondant, seulement du bon, sachant que tout ce qui ne rentre pas dans la classification "bon" rejoint inexorablement celle des mauvais.

On pourrait rapidement intégrer ici, le discours des correspondants sur leur travail, bien que la troisième section s'y consacre exclusivement. Les stratégies individuelles des correspondants diffèrent en fonction de leur âge, de leur situation dans le marché du travail, et ces différences d'objectifs se mesurent déjà d'un point de vue géographique. Grossièrement, avant d'en faire le détail plus loin, un correspondant en zone rural, généralement depuis de nombreuses années au journal juge son travail bon s'il donne une image positive de la commune dans les colonnes. Pour le correspondant de zone urbaine, détaché physiquement et affectivement de son lieu d'exercice, l'appréhension d'un travail bien fait se mesure à la pluralité des sujets traités, à la neutralité, à la rigueur, à la possibilité d'être comparé à un journaliste professionnel.

2.3.1. Disponible et conscient de ses limites

Le bon correspondant est avant tout un individu disponible. Il a la plupart du temps (sauf ceux qui couvrent de grosses communes) une activité principale, mais s'il fait "correctement" son travail de correspondant, une heure par jour doit être suffisante.

Il est très difficile, malgré ce chiffre avancé comme une moyenne, de déterminer avec précision le temps nécessaire au correspondant pour être un bon correspondant. La collecte de l'information, c'est à dire le reportage, puis le traitement, c'est à dire la rédaction, varient, même si l'information traitée est assez prévisible.

Quoiqu'il en soit le correspondant doit être disponible, c'est à dire qu'il doit pouvoir réagir promptement à un événement inopiné sur la zone dont il s'occupe. Cette capacité à réagir va de pair avec ce que la direction qualifie de rigueur dans la collecte de l'information, c'est à dire l'exhaustivité. Le correspondant n'est naturellement pas tenu de se rendre de manière mécanique à l'agence dont il dépend, pourtant les impératifs d'impression (la copie pour le lendemain doit être envoyé avant 14 heures, heure du bouclage en locale) l'obligent à respecter les horaires.

La demande "d'info chaude" (une notion à mesurer, le tout étant de ne pas passer le compte-rendu d'une assemblée générale par exemple une semaine après la réunion) émanant de la direction est une forme de contrainte qui lie le correspondant au journal. La disponibilité comme critère de compétence peut paraître surprenant a priori, mais la direction la compare surtout à la motivation du correspondant. L'activité de correspondant n'a jamais été véritablement lucrative, aujourd'hui elle est plus institutionnalisée mais reste encore faible par rapport au temps effectivement consacré. Le correspondant qui s'engage est d'emblée au courant que cette activité ne sera qu'un appoint s'il s'agit d'une petite commune. Les choses sont en effet différentes pour les "gros" correspondants qui cherchent à intégrer le champ journalistique. Pour eux la notion de disponibilité ne se discute même pas, c'est à force de présence sur le terrain (dans la commune et au journal, faisant de véritables journées de travail) qu'ils pourront peut-être devenir professionnel.

Le correspondant doit avoir en tête qu'il n'est pas un journaliste professionnel au sens strict du terme. Même, et la situation peut être trompeuse s'il rédige et "gère" sa commune d'une manière assez autonome, il doit être capable de relayer une information qui déborde du cadre de son champ d'investigation. C'est à dire toute information qui peut paraître dans les pages départementales ou régionales.

Littéralement, le correspondant doit être conscient de ses limites. Il n'a pas en effet la maîtrise professionnelle nécessaire pour traiter un sujet qui dépasse le cadre de l'information locale. C'est à ce moment là que le correspondant doit avoir la présence d'esprit de relayer l'information à un journaliste professionnel sans prétendre participer à l'élaboration de l'enquête, de l'article. La capacité à reconnaître le moment où l'information dépasse le cadre de son domaine est reconnue et validée comme une compétence.

Une compétence déterminante pour le titre de "bon correspondant". Le correspondant reste un relais, un informateur, il n'est pas un journaliste habilité à traiter l'information dans les pages générales, quand cela arrive, le phénomène est trop marginal pour être quantifié. Mais il faut toujours avoir en tête la distinction "petit" correspondant de "gros" correspondant, que l'on pourrait délimiter comme correspondant à mi-temps (bien que l'activité ne soit pas à exercer en dilettante) et correspondant à temps plein.

Les deux premiers critères exposés comme déterminants d'une qualité de bon correspondant fixent bien les limites de l'activité. On ressent ici la vision du correspondant depuis la naissance de l'activité. Le correspondant, toujours dans la vision, un village, un correspondant reste un relais. Ce qui a changé, c'est son extériorisation par rapport à la commune, mais il doit, via les moyens de transport être toujours disponible. Il reste les oreilles et les yeux du lecteur, et passer le relais quand l'information collectée alimentera les colonnes extérieures aux feuillets locaux.

2.3.2. Un relais pour ce qui déborde des pages locales.

Le correspondant local peut aujourd'hui par la similarité de l'activité, être comparé à un journaliste (si l'on s'en tient aux aspects "techniques" de la collecte et du traitement de l'information). Une comparaison dont la limite est purement géographique a priori. Stricto sensu, il relaie de l'information ; que le journal lui confie aujourd'hui une part rédactionnelle dans le cadre de la commune n'est en aucun cas le signe d'une professionnalisation tendant vers le journalisme. A première vue, on pourrait en effet avoir l'impression que le correspondant, de la source à la sortie papier de l'information est un micro-journaliste. Mais cette intrusion dans le champ se limite aux frontières du découpage du territoire. Il pourrait s'agir d'une stratégie des patrons de presse pour exiger une indépendance du correspondant sur le terrain en même temps qu'une légitimation refoulant l'interventionnisme des divers acteurs politiques et sociaux. Mais, et il est important d'insister sur ce point, cette "professionnalisation" ne déborde pas des pages locales.

En effet, lorsque l'information collectée est susceptible d'être traitée en événement, le correspondant local redevient le relais.

Ce qui a vraisemblablement changé, c'est l'évolution du correspondant en "journaliste" local, traitant l'information micro-locale. Hors de ces pages, qui sont chaque jour une représentation des communes dans des éditions différentes, formant des "cahiers" spécifiques, l'information est traitée par des journalistes professionnels. Les journalistes de la rédaction lyonnaise ne s'intéressent à la locale que lorsqu'elle déborde de la micro description et qu'elle peut prétendre à un traitement en pages départementales ou régionales.

Le correspondant est certes celui qui fournit quotidiennement de l'information sur une commune désignée, mais il est aussi un point d'ancrage du journal comme capteur de toute information en passe de devenir événement. La question n'est pas seulement ici de déterminer la distinction possible entre information et événement, mais aussi de saisir ce qui fonde plus la qualité de correspondant : être un informateur potentiel pour les pages générales ou un rédacteur consciencieux de l'information locale.

Il semblerait que la professionnalisation en surface du correspondant ne soit qu'un moyen pour faciliter l'exercice de l'activité, et qu'il demeure dans le fond cette indicateur précieux dont les journaux ne peuvent se passer.

L'activité nationale (quand elle n'est pas que Parisienne) se compose d'une multitude d'informations provinciales. Ce serait donc dans les communes que l'information, la nouvelle, prendrait naissance. Mais c'est seulement son traitement en pages générales qui lui ferait prendre corps en événement. Une information ne devient événement que lorsqu'elle est reconnue comme tel. Dans le champ de la presse, les seuls individus légitimes susceptibles d'opérer la transformation sont les journalistes. Les correspondant sont donc définitivement exclus lato sensu du transport et de la durée de la nouvelle transmise.

Cette position du correspondant comme relais illustre la conception "secondaire" du traitement de l'information en locale. Elle est rendue lisible par un "membre" de la commune (même si aujourd'hui le correspondant lui est extérieur), pour les habitants de cette commune, comme construction fragmentée de l'histoire, comme vitrine. L'intégration de l'information locale à des processus sociaux, à des mouvements de fond n'existe que lorsqu'elle s'échappe de sa circonscription.

Le correspondant, en dépit des efforts consentis vers une probable professionnalisation reste avant tout un relais, un donneur de nouvelles. Pour que cette position évolue, il faudrait que la perception du territoire soit totalement redessinée. L'information locale est toujours un fragment que l'on utilise pour alimenter les débats nationaux, un indicateur, une illustration de ce que le pays perçoit comme un "phénomène".

Prenons par exemple le phénomène de la violence à l'école, traitée au niveau nationale. Le cas d'une agression dans une petite commune, très rurale (en Lozère par exemple) amplifie encore le phénomène.

Que cette catégorie de "sites" a priori protégés de toute urbanisation agressive dramatise largement l'événement, car cela peut arriver n'importe où. Cet exemple fictif, qui n'a pas de valeur scientifique est applicable à l'ensemble des "phénomènes" sociaux, et illustre l'idée que l'information locale n'a d'intérêt national qu'à titre anecdotique.

Dans le cadre de cette conception globale de l'information, le correspondant peut être avant tout considéré comme un relais. C'est d'ailleurs cette capacité de dégagement quand l'information devient événement au profit de journalistes professionnels, que la direction valide comme qualité. Le correspondant est l'indicateur de situations pouvant de manière ponctuelle illustrer des mouvements généraux, le reste du temps il décrit la quotidienneté de la commune en surface, il renvoie une image. Quand cette image fait événement, c'est qu'il y a rupture avec l'ordre généralement relaté, c'est la distorsion qui dramatise l'information et opère la transformation en événement.

L'information locale dans sa dimension nationale ne peut être traitée que par des professionnels. La dimension nationale de l'information régionale suscite l'intérêt de la presse nationale qui se dirige inexorablement vers une décentralisation de l'information. Ce regain d'intérêt pour l'information régionale s'explique en partie par la diversité "géographique" des lecteurs de presse nationale. Mais seul le journal régional peut assurer l'information de toute proximité. Jean-Paul Bresset, rédacteur en chef du journal Le Monde, s'exprimait dans ce sens à l'occasion d'une rencontre avec les lecteurs Lyonnais en Mars 1997. L'information régionale intéresse la presse nationale, la presse locale doit rester l'apanage des quotidiens régionaux. Ce domaine réservé de la micro-locale pour les quotidiens régionaux explique aussi que les pages régions, départementales soient le fief des journalistes professionnels. Seule l'information locale ayant un caractère "national" déborde des pages locales.

Le bon correspondant doit repérer l'information qui peut s'étendre aux pages plus générales et céder son traitement aux journalistes professionnels.

Il pourra naturellement traiter l'information à un niveau local, c'est à dire essentiellement descriptif, tandis que dans les pages générales elle pourra être l'objet d'analyses et de commentaires (bien que ce ne soit pas l'objectif en matière de presse quotidienne régionale). Ce qui déborde des pages locales doit pouvoir se rattacher à des phénomènes plus généraux, c'est la condition d'existence de l'information.

Sortie en effet de sa circonscription, l'information ne s'adresse plus seulement à ses habitants, elle doit pouvoir intéresser tout le monde. L'information nationale est constituée d'informations de micro-locale à dimension nationale, dans ce sens le correspondant est celui qui le premier repère cette information, à la source de l'information il est le relais incontesté de ce qui prendra corps sous la "plume" de professionnels de la presse.

2.3.3. Un témoin, pas un commentateur

La définition du journaliste donnée par les chefs de service du journal Le Progrès et d'ailleurs reprise dans le guide du correspondant local édité en interne, repose sur le postulat discutable suivant : le journaliste est un témoin de l'information, pas un commentateur. Une règle qui s'applique particulièrement aux correspondants qui ne peuvent revendiquer aucun droit spécial n'étant pas lié au journal.

Dans le cas du correspondant, cette définition du journalisme doit être perçue comme la volonté d'un correspondant apolitique. Cette exigence comme gage de qualité de l'individu correspondant a plusieurs raisons.

Le correspondant n'a aucune responsabilité juridique de ses écrits, de plus il n'est pas familiarisé avec toutes les notions de diffamation, d'atteinte à la vie privée etc. En prenant position il risque, par défaut, de commettre de lourdes maladroites.

D'autre part, l'acquisition d'une autonomie par rapport aux pouvoirs locaux ne peut se concrétiser sans "l'impartialité" du correspondant. Sur le clivage "gauche-droite" qui s'exprime avec virulence dans les communes, le correspondant prenant position pour les uns seraient forcément contre les autres. Son "devoir" est de refléter la vie de la commune, son travail est essentiellement descriptif et narrateur.

A la source de l'information, pour que son spectre soit le plus large possible, il est important voire nécessaire que l'information lui parvienne spontanément, ses prises de position pourrait mettre en danger cette manne produite par les divers acteurs. La recherche d'exhaustivité en matière d'information locale, rapprochant le correspondant de l'agencier impose des critères d'objectivation de l'information.

Il serait problématique que la source se tarisse en matière d'informations locales garantie par le correspondant, car personne ne l'assure à sa place. Le déploiement de professionnels pour assurer ce service serait un investissement lourd pour le journal.

Quand la direction souhaite que le correspondant soit un témoin et pas un commentateur, elle se protège des conséquences possibles dans le cas d'une prise de parti qui prendrait des dimensions énormes, séparant la commune selon la dichotomie séculaire "gauche-droite". C'est en particulier la proximité, la micro-locale qui met en évidence le moindre comportement qui devient aussitôt sujet de bavardages. Une fois que le correspondant est "classé" de telle ou telle tendance, toute l'information qu'il relaiera sera alors jugée de "droite" ou de gauche".

L'insistance de la direction en faveur d'une "neutralité" dans la rédaction tient en partie à l'apolitisme de règle en presse quotidienne régionale. Le perfectionnement des dispositifs permettant une plus large diffusion des journaux entre autre a dans le même temps provoqué la "dépolitisation" du contenu²⁵. L'élément qui rassemble en presse quotidienne régionale, et plus particulièrement en "micro locale" c'est que le correspondant d'une communauté écrit pour la même communauté, sans distinction de clivages politiques ou sociaux. Déjà, dans les pages régions, l'information tient plus de la nouvelle que du commentaire, elle a conservé sa nature "d'annonce", en micro locale c'est encore plus vrai.

La définition du journalisme par la direction des pages locales dont dépendent en très grande majorité des correspondants tient en trois mots : "quoi de neuf?". Cette définition sous forme de question figure dans le livret du correspondant édité par la direction en faveur des correspondants locaux²⁶. Au-delà de la simplicité de la formule, il faut lire la conception même de la collecte et du traitement de l'information par la direction du journal.

²⁵ Voir l'article de Jean-François TETU, in Ville et Information, p 39, déjà cité.

²⁶Jacques BOUCAUT, Le guide du correspondant local au Progrès, Publication interne au Progrès de Lyon, Chassieu, 1997.

Le journaliste, et par conséquent le correspondant local n'est pas un commentateur, il est un témoin de ce qui se déroule et qui constitue le quotidien de la localité où il est affecté. L'information ne doit pas être analysée, il faut qu'elle soit vérifiée, la mise en perspective avec des processus sociaux ou politiques est à proscrire.

Le témoin raconte ce qu'il voit avec le plus de précision possible, il n'est pas un commentateur. C'est la conception de l'information en micro locale aujourd'hui encore. Cette neutralité qui exclut toute analyse est considérée comme une qualité pour le correspondant. Le raisonnement de la direction est plus poussé encore, si le correspondant parvient à être un témoin précis de l'environnement qu'il doit décrire, alors il peut être assimilé à un journaliste. Car le journaliste est un témoin.

Cette appréhension erronée du métier de journaliste s'explique en partie par la nature même de la presse quotidienne régionale. Mais cette position pose aujourd'hui des problèmes quant à la captation même de l'information. L'exhaustivité impartiale commandée par la direction encourage l'information "institutionnelle". La rubrique locale reste en effet pour les agents politiques et sociaux, un moyen de faire part de leurs "annonces", il est d'autant plus difficile après de traiter autre chose que de l'événementiel. Les diverses manifestations, rencontres, réunions politiques, sont l'occasion pour les acteurs politiques et sociaux de se manifester et de traduire leur dynamisme. La locale demeure une série de compte-rendu quotidien, honorant tour à tour un panel représentatif des membres actifs de la commune. L'information reste en surface des événements qui la font jaillir, le correspondant est aujourd'hui plus encore qu'hier un témoin quasi passif de ce qu'on lui donne à traiter comme information.

Cette exigence de la direction à l'égard des correspondants entre dans une stratégie de ménagement des divers acteurs politiques et sociaux forts d'avoir un "droit de regard" sur les colonnes. L'engagement d'un correspondant au niveau politique locale est définitivement proscrit, cette mesure est nécessaire, quant à la position de témoin, elle est discutable sur le fond du traitement de l'information, car elle ne permet l'émergence que d'une information superficielle et fragmentée. Ce qui fait information pour le correspondant est dicté par la perception du territoire de la direction du journal, c'est à dire une vision à la surface, un catalogue des animations sociales, politique et culturelles non reliées à des processus de fond.

2.3.4. Un donneur de nouvelles.

L'exigence faite aux correspondants d'être des témoins privés de toute analyse critique de l'information (la question ici n'est pas de savoir si leur savoir faire leur permettrait de rédiger des papiers de type commentaires) les cantonne définitivement dans un rôle de "donneurs de nouvelles". Ce n'est pas tant sur le contenu de la rubrique locale qu'il faut insister que sur cette condition descriptive de la vie quotidienne.

"L'information locale se compose de nouvelles qui concernent une aire géographique délimitée et relativement restreinte et elles se trouvent regroupées, dans le journal, en un lieu précis"²⁷. Cette définition de l'information locale donnée par Gabriel Ringlet est particulièrement intéressante ici, l'emploi du lexème "nouvelle" se glisse naturellement comme appréhension de l'information en locale. Il faut comprendre ce terme de nouvelle au sens "historique" de la constitution de la presse quotidienne et régionale. La nouvelle est l'annonce d'une information qui n'est pas encore transformée en événement. Autrement dit la nouvelle est dénuée de toute relation avec la description du réel, elle est autonome et non porteuse de sens dans des mouvements, des processus politiques, sociaux ou culturels.

"La nouvelle dit que..." "L'abstraction du contexte historique, politique et social ne la valide pas en événement ou en information susceptible d'illustrer un événement. La constitution en événement d'une information passe la dramatisation de cette information, par le commentaire. La rubrique locale est exempte de tout commentaire, elle est essentiellement descriptive, l'information distillée est donc de l'ordre de la nouvelle, pas de l'événement. Cette distinction entre rubrique locale (et régionale) et rubrique nationale et internationale ne s'établit pas en fonction d'une hiérarchisation de l'information, l'information en locale, dans le cadre de sa communauté présente autant d'intérêt que l'information générale, la distinction est d'emblée fixée par les journaux régionaux. L'information locale est bourrée de stéréotypes, c'est probablement cette confusion entre autre qui la rend secondaire.

²⁷Gabriel RINGLET, *Le mythe au milieu du village, Comprendre et analyser la presse locale*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1981.

Gabriel Ringlet se demande si : "dans la locale, la vie, la fête, la politique, la culture, le travail, en un mot, le lot commun à toute existence humaine, ne se trouvent pas réduits à quelques stéréotypes"²⁸. Cette question, qui prend la forme d'un constat révèle les conséquences de la collecte et du traitement de l'information en micro locale particulièrement. Le bon correspondant au journal Le Progrès est celui qui répond quotidiennement à la question "quoi de neuf". Il est chargé de recueillir toutes les nouvelles dans la commune, et particulièrement ce qui lui est donné comme information. Chaque année, les mêmes banquets, les mêmes manifestations, les mêmes tournois, rien de bien neuf en somme, pourtant c'est ce qui lui est principalement demandé. Recueillir une "nouvelle" ce n'est pas chercher une information, c'est apprendre que telle chose se prépare ou qu'une autre est arrivée et la propulser dans les colonnes du journal à l'avenant. La nouvelle établit scrupuleusement l'état civil, elle n'établit pas de courbes démographiques, la nouvelle est un recensement permanent d'un quotidien masqué par les agitations des différents acteurs locaux. La nouvelle est nécessaire, elle arrive en amont de l'information, le correspondant recueille cette nouvelle, son travail est de la relayer. Aujourd'hui il traite lui même cette nouvelle, selon des cribles préalablement définies. Chaque jour il annonce des nouvelles dans le journal, et répond sans doute à la question "quoi de neuf", sa compétence (celle qu'on lui demande) s'arrête là. La rubrique locale reste le porte voix d'une vie quotidienne stéréotypée, fragmentée, la nouvelle n'a en effet aucun sens si elle ne devient pas information, elle n'apporte rien.

Il n'est pas question ici de porter un jugement critique sur l'individu correspondant, qui comme donneur de nouvelles alimente une chronique creuse mais plutôt de remarquer la forme archaïque de l'appréhension du territoire en matière d'information locale. Tout est comme si les questions de fond n'émergeaient pas dans les stratégies de la direction, un positionnement en surface, selon des limites spatiales qui prendrait directement forme dans le journal. Le correspondant donneur de nouvelles est un personnage nécessaire dans le fonctionnement du journal, l'erreur surgit dès lors peut être que l'on arrête son rôle ici, sans donner sa suite à un professionnel.

²⁸Gabriel RINGLET, déjà cité, p 21.

Comme activité secondaire, le correspondant pourrait difficilement s'affranchir d'un travail plus profond, face aux contraintes techniques qu'imposent le journal, la direction semble peu encline à une autre définition du territoire.

Le donneur de nouvelles est le dernier lien de la communauté à sa représentation, mais l'émergence de nouveaux microcosmes sociaux notamment met cette fonction de héraut local en péril. La fonction du correspondant comme donneur de nouvelle est indispensable et ne peut être garantie que par lui (il est en effet le dernier à être à la source de l'information). Mais la nouvelle qui prend son sens comme information ne peut à elle seule garantir le maintien du lien communautaire, la rubrique locale ne peut pas continuer d'exister sous cette forme là, car son cadre d'investigation déborde aujourd'hui des cribles qu'elle a érigés comme modèles de représentation. de la cité.

2.3.5. Contre les correspondants chefs de leurs communes.

Le service du "Grand Lyon" qui gère le réseau des correspondants du Rhône a fait une chasse aux sorcières au cours de sa réorganisation. Autrefois, lorsque le correspondant travaillait de manière anarchique, il était maître dans sa commune. N'ayant aucune contrainte de parution, de tri de l'information, il relayait l'information qu'il considérait comme importante. Il était alors souvent lié à une quelconque partie dans le village, et l'information distribuée émanait souvent d'un même groupe.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, le correspondant local ne peut plus être impliqué dans la vie politique, quand il l'est dans la vie sociale, il ne doit pas privilégier les associations auxquelles il adhère. Le recensement précis des correspondants, ainsi que l'attribution de communes et d'un cadencier (nombre de papiers à paraître par semaine), sans oublier le "pointage" des sujets en réunions d'agences ne lui permet plus d'être seul responsable de la gestion de sa commune. Ce souci de la direction en faveur de correspondants conscients d'être avant tout des relais d'information, d'une information pluraliste (bien que ceci soit très largement contestable), est motivé par un désir d'éthique professionnelle.

Nous l'avons vu, les communes sont représentées dans le journal proportionnellement à leur taille et nombre d'habitants, il en va de même pour les différents agents locaux. Tous ont potentiellement la possibilité d'être sujet d'un article dans le journal. Jean-Marie Charon évoque avec lucidité l'ambiguïté qui règne dans les rapports entre médias et pouvoirs locaux²⁹, dégager le correspondant de toutes accointances politique notamment est déjà une réserve quant aux protestations d'adversaires politiques. Mais par "chefs dans leurs communes", la direction entend surtout cette génération de correspondants qui profitaient de leur position pour faire passer des articles vantant les actions et mérites de connaissances ou d'amis, oubliant délibérément tout ce qui n'appartenait pas à leur cercle d'intervention. La direction n'avait alors aucun moyen de contrôler l'information dans les communes, lorsque le sujet était intéressant il faisait l'objet d'un article. Quand un article passait cela signifiait dans le même temps qu'un autre ne passait pas. C'était alors le correspondant qui était seul juge de ce qui faisait information dans sa commune et surtout de ce qui ne faisait pas information. C'est contre ce genre de comportements que la direction s'érige en luttant contre les correspondants chefs dans leurs communes. Le correspondant que l'on pourrait appeler de l'ancienne génération échappait donc à toute forme de contrôle dans le sens où personne à part lui n'avait accès à l'information et aucune structure de proximité ne pouvait le soustraire à la moindre obligation. Dans le même temps, ces correspondants étaient comme aujourd'hui tout à fait indispensables. Ils étaient d'autant plus incontrôlables que bien souvent ils étaient presque irremplaçables. Il fallait des individus suffisamment instruits, bien introduits dans le tissu politique et associatif, disponible, et passionné (la rémunération n'étant alors pas encore un critère d'investissement pour le correspondant). La rédaction était en quelque sorte dépendante de la bonne volonté du correspondant et il lui était très difficile de s'assurer d'une répartition équitable des sujets d'article. C'est ainsi que tour à tour le correspondant pouvait à son gré, rendre des services ou vampiriser en tout état de cause des sujets qui n'attisaient pas son, voire ses intérêts.

²⁹Jean-Marie CHARON, in Médiaspouvoirs, déjà cité.

Aujourd'hui le correspondant exerce son activité sous la pression d'une hiérarchie. Il a accédé au statut officieux de rédacteur en même temps qu'il est devenu un prestataire de services qui rend régulièrement compte de son activité. Impossible désormais au correspondant de travailler selon ses affinités ou amitiés personnelles. C'est précisément dans ce sens que se tourne l'objectif de professionnalisation du correspondant. Dépendant d'une agence par laquelle il transmet ses articles, le correspondant est directement chapeauté par un ou deux professionnels qui s'assurent régulièrement de "l'intégrité" de son travail. Il n'est plus question aujourd'hui pour le correspondant de fournir du papier de façon désordonnée, le cadencier fixe le nombre d'articles à paraître chaque semaine, le correspondant doit le respecter. De plus, le fait qu'il soit rattaché à une agence locale, à proximité du lecteur offre la possibilité à ce lecteur de manifester directement son mécontentement (l'inverse est un cas marginal) au chef d'agence. Autrefois, lors d'une mésentente, les gens s'adressaient par courrier au directeur du journal, ce qui n'avait en général peu de conséquences sur le correspondant. La critique est donc plus ciblée depuis la mise en place des agences locales, et le correspondant doit à présent justifier les plaintes qui émanent des acteurs locaux (même si la direction "couvre" généralement le correspondant). C'est en interne que ces problèmes sont évoqués. Le correspondant est un individu qui peut être relativement facilement remplacé, les contraintes géographiques étant beaucoup plus légères et le nombre de jeunes diplômés en recherche d'emploi beaucoup plus nombreux. C'est sans doute aussi l'introduction d'une rémunération propre à l'activité qui induit une relation hiérarchique plus forte. On paie le correspondant pour un travail, il faut que le travail soit bien fait. Cette affirmation peut être lue comme un lieu commun, pourtant cette précision semble aussi nécessaire.

La direction du service du Grand Lyon s'est appliquée à éliminer peu à peu tous les correspondants qui n'acceptaient pas ces nouvelles contraintes pour s'entourer d'individus acceptant de fait cette "soumission" hiérarchique. Bien qu'aucun contrat ne lie les deux parties, cette manière de travailler entre comme condition dans le recrutement. C'est désormais une règle, qui pourrait empiriquement se décoder comme un signe de déontologie dans l'activité de correspondant local de presse.

3. L'INDIVIDU CORRESPONDANT

3.1. DISTINCTION JOURNALISTE CORRESPONDANT

3.1.1. Sur le statut

La définition du correspondant de presse donnée dans le Larousse est la suivante : "journaliste qui ne travaille pas au siège d'un journal, et qui transmet du lieu où il se trouve (province, étranger) des informations ou des articles.

Cette définition du correspondant entendu comme journaliste professionnel ne caractérise pas le correspondant local de presse.

La définition du localier : "journaliste chargé de la rubrique des faits locaux" n'apporte pas plus de précisions sur la fonction de correspondant local.

En fait, on ne trouve pas de définition du correspondant local de presse. Ceci tient au fait qu'il n'est pas un professionnel de la presse. Il exerce par tradition, son activité de manière subalterne. Les définitions données mettent en évidence le fait que le correspondant local de presse n'est pas impliqué dans la rédaction d'un journal, et que toute personne collaborant est aussitôt professionnelle. Hors les correspondants locaux, ne sont pas des professionnels de la presse. Ils sont des travailleurs indépendants (depuis peu). Aucune carte professionnelle, comme signe de reconnaissance à une catégorie professionnelle n'est délivrée pour les correspondants. Leur situation dans l'entreprise de presse est assez marginale. Cette précision est d'autant plus importante, qu'elle exprime une conjoncture paradoxale. Les correspondants de presse alimentent quotidiennement la rubrique locale, cette rubrique dans un quotidien régional représente plus de 70 % en volume du contenu du journal. A ce titre, les correspondants locaux participent massivement à la production littéraire du journal.

Au journal Le Progrès, avant 1990 et la refonte du service des pages locales, les correspondants locaux n'étaient officiellement que des relais d'informations. Aujourd'hui, la mise en place des agences locales, dirigées par un ou deux professionnels a modifié la fonction du correspondant local. Il est aujourd'hui un correspondant rédacteur qui signe même ses articles dans la rubrique. Son travail ne consiste plus uniquement à faire le lien entre la commune et la rédaction du journal. Attaché à une commune, le correspondant, guidé par l'établissement d'un cadencier doit produire un nombre pré défini d'articles par semaine.

Ses articles sont susceptibles d'être relus, corrigés par les professionnels, mais globalement ils ne subissent pas de transformations majeures. Quand le correspondant était un simple relais, le travail d'écriture revenait à un professionnel, un localier selon la définition du Larousse. Aujourd'hui le travail de rédaction appartient au correspondant local.

Il est donc possible d'affirmer qu'aujourd'hui, au moins en ce qui concerne Le Progrès de Lyon, la majorité du contenu des pages locales est le fait des correspondants locaux. La production fournie ne subit que des retouches, les relectures nécessaires permettent d'éviter des maladresses commises par défaut (le correspondant local ne maîtrise pas comme un journaliste les notions de droit à la vie privée etc.) par les correspondants. La question se pose surtout en période électorale, où sur des sujets à polémique. Le professionnel prend alors en charge la rédaction des papiers délicats. Mais le fond de roulement de la rubrique locale est assurée par le correspondant.

Cette transformation contextuelle n'a eu que peu d'effets jusqu'à présent sur le statut même du correspondant. Il n'est pas intégré en termes juridiques à l'entreprise de presse. L'établissement d'une loi a donné un statut au correspondant local de presse, celui de travailleur indépendant. Cette loi a été en partie motivée par l'accroissement notable du nombre de correspondants qui n'exercent pas d'autre activité, et pour qui les ressources principales émanent de la fonction de correspondant local. Ce n'est pas le signe d'une professionnalisation, simplement une réglementation visant à garantir au correspondant des cotisations sociales et pour la retraite. Avant cette loi, les correspondants locaux dont c'était l'activité principale, n'étaient pas obligés de cotiser. Le journal qui ne peut participer, vu l'importance du réseau de correspondants à la charge de cotisations déclare ses correspondants comme travailleurs indépendants. Ni le correspondant, ni le journal n'ont de liens contractuels. Cette loi devrait également limiter l'embauche de gros correspondants (dont c'est le seul revenu) et favoriser pour ceux là, une intégration salariale à l'entreprise. Il est possible d'entamer une discussion sur la base de cette loi qui réglemente mais bloque d'une certaine manière une professionnalisation du correspondant dans le champ journalistique. Pour ne pas avoir à cotiser de manière trop vertigineuse, le correspondant doit limiter son activité, où le journal limiter la rémunération

Quelques soient les moyens utilisés pour dévier les abus de cette loi (du point de vue de la direction et des correspondants) elle signe la frontière entre le correspondant local et le journaliste. Elle extrait définitivement le correspondant du champ journalistique.

Le journaliste en effet, ou le pigiste professionnel (détenteur d'une carte qui peut travailler pour plusieurs supports), est un salarié de l'entreprise de presse. La possession de la carte est le signe de l'entrée dans le champ journalistique. En plus des avantages fiscaux (qui devraient prochainement être supprimés) qu'elle confère, la carte symbolise la professionnalité, la reconnaissance des pairs. Elle engage l'individu journaliste à respecter les droits des personnes citées et le fait jouir de la mythique liberté de la presse. Comme journaliste professionnel, l'individu accède à une catégorie professionnelle qui a toujours suscité des questions, des critiques.

Pourtant la carte de presse n'est pas un critère obligatoire pour l'exercice de la profession (à l'instar d'autres corps de métiers pour qui la carte donne l'accès à la profession). L'ouvrage de Gilles Zalma³⁰ fait le point sur cette particularité. La carte n'est pas une condition d'accès à la profession mais une condition pour pouvoir "bénéficier des dispositions prises en faveur des représentants de la profession par les autorités". Dans les textes, le journaliste peut exercer sans carte, il suffit pour être reconnu comme professionnel que son occupation soit déclarée, que cette occupation constitue un service, et qu'elle assure un état social³¹. Deux éléments suffisent à constituer une activité en profession, le but lucratif de cette activité et son caractère habituel. A partir de ce postulat, le "statut" n'est apparemment plus une distinction valable pour faire la distinction entre correspondant local de presse (quand il s'agit d'une activité principale) et journaliste professionnel.

Dans les faits la distinction passe par l'attribution ou non de la carte de presse. Il n'existe pas de carte de presse pour les correspondants locaux comme il en existe pour les pigistes ou pour les journalistes stagiaires qui sont des statuts intermédiaires.

³⁰Gilles ZALMA, *Les cartes professionnelles*, PUL, 1978.

³¹HUSSON, in *Les cartes professionnelles*, déjà cité.

Le correspondant local n'a qu'un statut de travailleur indépendant, il est un prestataire de service. Pour l'exercice même de son activité il n'a pas besoin d'une carte de presse, les manifestations en locale ne nécessitent pas en effet d'accréditation. Mais la différence de statut, déterminée par la détention ou non d'une carte de presse fixe d'emblée les limites de l'activité. Comme correspondant local, sans carte de presse l'assimilant au champ journalistique, le correspondant local est mis à l'écart de la part du public et des sources lorsqu'un sujet prend des proportions d'événement. Nous avons vu dans la première partie que le correspondant reste un relais pour ce qui déborde des pages locales. Cette constante découle de la vision même de l'information locale définie par des frontières administratives et politiques. Le correspondant n'est pas à même de traiter une information en la reliant à des processus profonds. L'attribution d'une carte professionnelle pour les correspondants ne serait pas la cause d'une nouvelle appréhension de l'information en locale, mais une autre analyse du territoire aboutirait peut être elle à une professionnalisation de l'activité qui passerait alors par une distinction propre à la fonction.

Le statut de correspondant local, écarté du champ professionnel participe à la vision de quantité négligeable de l'information locale. Comme le souligne Ringlet, l'information locale n'est pas moins intéressante qu'une information nationale ou internationale, c'est sa façon d'être traitée qui la rend "méprisable". La micro locale est traitée par les correspondants locaux, car un déploiement de professionnels dans toutes les communes serait aussi absurde que coûteux, mais la professionnalisation de l'activité devrait passer par une marque visible dans le champ, élargissant le champ d'investigation du correspondant local de presse.

Pour résumer, au niveau du statut, correspondants locaux et journalistes professionnels sont séparés par la détention d'une carte et une relation salariale avec l'entreprise de presse. Quand on parle de correspondant, il faut préciser correspondant local de presse, pour l'information locale. Toujours à propos du statut, le correspondant est censé avoir une activité principale, lui garantissant une protection sociale, sinon, c'est son statut de travailleur, au prorata de ses revenus qui assurent cette protection par le biais de cotisations volontaires. Le journaliste, comme salarié bénéficie des avantages et inconvénients des salariés, sa position est considérée comme enviable au niveau fiscal notamment par rapport aux autres actifs.

La carte de presse est le clivage incompressible entre le correspondant local et le journaliste.

Pour tous les correspondants dont c'est l'activité secondaire, cette délimitation ne fait même pas question, en revanche, pour ceux qu'on appelle "gros" correspondants la frontière est plus mal acceptée. Souvent cette catégorie de correspondants aspire à devenir journaliste, c'est à dire à devenir des locaux autorisés à un regard plus critique sur l'information à traiter.

Il est paradoxal de trouver dans les textes de loi, des précisions sur le correspondant local de presse qui l'assimilent au journaliste. Manuel Molina³² citant le code du travail : "Le correspondant, qu'il travaille sur le territoire français ou à l'étranger, est un journaliste professionnel s'il reçoit des appointements fixes et remplit les conditions prévues au paragraphe précédent", précise que cette qualification de journaliste donnée au correspondant travaillant à salaire fixe n'a rien de nouveau puisque le paragraphe 1 du même article leur donne droit à la carte professionnelle.

Dans les faits, seuls les pigistes professionnels sont des journalistes, c'est à dire détenteurs d'une carte de presse, sinon ils sont des correspondants. Sur la question, Manuel Molina conclut " malheureusement, la confusion des mots a consolidé la confusion des situations". C'est dire si le flou règne autour des termes de journalistes, pigistes et correspondants. Ils sont abusivement amalgamés alors que concrètement les positions sont tout à fait différentes.

³²Manuel MOLINA, *Les journalistes, statut professionnel, liberté et responsabilité*, p 53 citant un article du code du travail, Legipresse, 1989.

3.1.2. Sur les droits et les devoirs en écriture

Correspondants et journalistes n'ont pas du tout les mêmes droits et devoirs en ce qui concerne l'écriture. Les correspondants en effet, sont détachés de l'entreprise de presse, ils ne sont pas responsables de leurs écrits. Il faut comprendre par là, qu'en tant que non professionnels, leurs articles s'ils paraissent avec des atteintes à la vie privée notamment sont sous la responsabilité de professionnels. C'est le directeur de la publication qui devra négocier un éventuel procès.

Les journalistes eux, sont responsables de ce qu'ils produisent. Ils sont censés connaître les droits qu'ils doivent respecter. Bien qu'il n'existe pas de code déontologique au sens communément entendu (exemple code des médecins, des avocats), les journalistes travaillent en accord avec une charte. Ils ont, comme professionnels de la presse, un droit d'expression. Ce droit a ses limites qui permettent de préserver les libertés d'autrui. Rentrer dans les textes de loi n'est pas le sujet ici. Ce qu'il faut préciser, c'est bien le fait que le correspondant, qui n'est en principe pas un rédacteur, n'est pas concerné par ces questions là. Pourtant, l'édition du livret du correspondant au journal le Progrès fait allusion aux droits et devoirs des journalistes. Le correspondant n'est en effet pas responsable au niveau juridique de ses écrits, ce qui est publié doit nécessairement avoir été relu par des professionnels qui eux, doivent éliminer toute trace "d'infraction". Mais aujourd'hui, du moins au journal Le Progrès, l'attention du correspondant est attiré vers ces questions là. Ainsi, sont énumérées toutes les atteintes susceptibles d'entraîner des poursuites. L'insertion de ce droit de la presse dans le livret du correspondant renforce l'idée d'une mutation du correspondant. Bien qu'il ne soit pas soumis à ces règles au niveau juridique, le correspondant devenu rédacteur doit tenir compte de ces préceptes pour éviter le maximum de débordements. L'interprétation possible de ce paragraphe dans le livret est un désir de "professionnalisation" du correspondant tendant à faciliter le travail de relecture des professionnels, de manière à ce que la copie produite ressemble (dans la forme au moins) le plus possible à celle d'un journaliste.

La somme de production fournie par les correspondants est massive dans un quotidien régionale, au Progrès, la profession de correcteurs a disparue, les secrétaires de rédaction, derniers maillons avant publication peuvent ne pas voir certaines choses. En principe, un papier de correspondants est relu par le journaliste professionnel de l'agence, puis par le secrétaire de rédaction. Mais sensibiliser le correspondant à ces questions relatives au droit de la presse est une forme de garantie qui permet de minimiser le pourcentage d'erreurs. Les correspondants locaux sont en relation permanentes avec les élus, pour éviter que le journal ne publie chaque jour des droits de réponse, le correspondant doit éviter un certain nombre d'écueils. Dans l'absolu, cette charge ne revient pas au correspondant, dans la pratique si. Cet aspect de la professionnalisation est importante, le correspondant est désormais impliqué dans une certaine mesure dans la responsabilité de l'écrit.

Le papier d'un journaliste n'est pas relu par d'autres professionnels à la recherche d'un élément à supprimer, il a en principe acquis toutes les notions d'atteintes à l'intégrité, à la paix publique etc. En tant que journaliste averti, il ne doit pas commettre ce genre d'abus dont les limites sont perpétuellement remises en questions.

L'avertissement fait aux correspondants n'a lui aucune valeur officielle, son respect est ceci dit très apprécié.

3.1.3. Sur l'intégration au champ

Les correspondants locaux ont du mal à se positionner dans l'entreprise de presse. Il existe déjà une distinction importante au coeur même du réseau de correspondants, déterminée par des stratégies individuelles différentes. On pourrait distinguer deux groupes majeurs de correspondants locaux. Le premier, les correspondants dont c'est l'activité principale. Pour ceux là, l'enjeu est souvent de devenir journaliste, d'intégrer le champ. Le deuxième groupe est composé des correspondants pour qui l'activité est l'expression d'un investissement dans la commune, d'un complément financier. La majorité du réseau est aujourd'hui encore composée de correspondants appartenant au second groupe.

Le correspondant local de presse a beaucoup de difficulté à intégrer le champ journalistique. L'intégration serait plutôt ressentie comme une intrusion. La question est de savoir si le correspondant doit investir le champ journalistique dans sa forme actuelle ou s'il doit constituer un champ qui lui serait propre et qui tiendrait compte des particularités de la rubrique locale. Aujourd'hui il n'existe pas de territoire spécifique au correspondant qui permette une adhésion collective, des revendications communes. Les correspondants sont par définition détachés dans des communes distinctes. C'est sans doute la décentralisation en agence qui rend les correspondants moins étrangers les uns vis à vis des autres. Mais cette reconnaissance, cet effet de miroir renvoyé par l'autre qui exerce la même activité n'a pas a priori de conséquences sur la constitution en sous champ propre. Les stratégies individuelles des correspondants sont en effets très différentes. Actuellement on pourrait déterminer deux positions :

- le correspondant veut devenir journaliste, il veut intégrer le champ
- le correspondant exerce en dilettante, il retire un certain prestige du champ journalistique auquel il peut être abusivement assimilé.

La question ici n'est pas de juger laquelle des positions est la plus juste par rapport à l'activité de correspondant, mais plutôt de constater que le correspondant est en "no man's land".

A partir de là, la question de l'intégration au champ devient obsolète, si l'on postule que le correspondant local est en pleine mutation.

Avant cette transformation du correspondant, il faut préciser que l'intégration au champ journalistique était irrecevable. Cet écartement du correspondant par les journalistes reposait notamment sur les distinctions fondamentales qui les opposaient. Le correspondant était un collecteur d'information. Aujourd'hui qu'il devient un rédacteur, les frontières entre correspondants et journalistes deviennent plus floues, en information locale du moins.

L'intégration du correspondant au journaliste prend forme dans le journal, mais il s'agit d'une réalité virtuelle.

Il faut considérer la question sous les deux angles désignés plus haut, d'une part, l'intrusion du champ journalistique par les correspondants locaux, et d'autre part, la constitution d'un sous champ spécifique aux correspondants, en marge du champ professionnel des journalistes. Il ne s'agit pas de définir une dichotomie, car les deux ne sont pas en opposition, mais de mettre en exergue un parallélisme déjà évoqué dans le schéma d'introduction.

A propos de l'intégration au champ journalistique par les correspondants, il faut admettre que c'est une situation marginale. Pour les agents locaux, le correspondant est souvent appelé : "la presse". Un terme très vague qui englobe tant l'individu que le journal. En fait, par cette dénomination, le lecteur ou l'agent local, voire souvent les deux à la fois, désigne une entité, le journal, dont le correspondant n'est pas individualisé. Mais cette assimilation se limite aux récepteurs du journal, car les journalistes eux n'intègrent pas les correspondants à leur corps professionnel.

La détention de la carte de presse comme signe distinctif est une barrière infranchissable entre correspondants et journalistes. Le correspondant est assimilé au journaliste quand il obtient une carte de presse, c'est à dire quand il est reconnu par ses pairs comme un professionnel. Avant cela, le correspondant est juste un correspondant, une catégorie à part qui participe à l'alimentation d'une rubrique considérée comme secondaire, après l'obtention d'une carte de presse il est journaliste, il n'a plus rien à voir alors avec un correspondant, il devient apte à traiter l'information de manière plus générale même s'il demeure un localier.

Il serait difficile de considérer la question de l'intégration du correspondant au champ journalistique sans poser la question inévitable du passage du correspondant au journaliste, l'intégration ne se mesure que comme cela aujourd'hui.

La constitution en sous champ est de l'ordre de la prospective pour les correspondants locaux. L'impulsion d'une reconnaissance du correspondant à travers ses coreligionnaires commence à émerger depuis la constitution des agences locales. Le réseau des correspondants s'unifie en même temps que les éditions se regroupent. Chaque jour, les correspondants travaillent ensembles, du moins dans les même locaux.

Le partage d'outils professionnels mis à leur disposition ne constitue pas pour autant une professionnalisation mais les prémices d'un collectif homogène. Pour l'instant, s'agissant des correspondants locaux, on ne peut parler de la reconnaissance inter individuelle d'un groupe, mais ceci semble être une partie de la mutation en cours. Chaque agence a un réseau de correspondants qui désormais se retrouve dans un lieu défini comme un site de travail. Les correspondants fréquentent l'agence de façon régulière. Le risque est naturellement de confondre la reconnaissance d'un groupe avec une assimilation au champ journalistique. La confusion est d'autant plus facile qu'elle règne dans l'appréhension des agents locaux. Les correspondants, pour parvenir à une unité dépassant les stratégies individuelles doivent se reconnaître comme un groupe spécifique. Le correspondant local ne peut être un journaliste, il peut le devenir et changer alors de statut. En tant que correspondant, il est possible d'imaginer le partage de préoccupations communes, y compris dans l'exercice de l'activité.

Cette question n'est pas à l'ordre du jour, pourtant elle semble être une dimension importante dans la perspective d'une mutation du correspondant local de presse.

3.1.4. Sur la méprise locale

Le correspondant de presse est presque malgré lui, considéré comme un journaliste par les lecteurs du journal ainsi que par les agents sociaux et politiques locaux. Ils représentent le journal, ils possèdent même une carte de correspondant local qui est une copie de l'ancienne carte tricolore des journalistes professionnels (la nouvelle carte de presse étant au format d'une carte de visite avec photo scannée).

Que ce soit en zone rurale ou en zone urbaine, le simple fait de s'annoncer comme le correspondant du journal suffit à produire la méprise. Au cours des diverses manifestations auxquelles il assiste, le correspondant entend inlassablement "nous saluons la presse qui s'est déplacée, la presse a bien daigné venir ce soir, la presse est là on verra bien ce qu'elle fera dans le journal demain" etc. Quand sa présence est voulue, le correspondant est accueilli de façon conviviale, en revanche, quand il s'agit d'une réunion polémique, le correspondant est tantôt rejeté, tantôt menacé. Quelle que soit l'attitude de ses interlocuteurs, il n'en reste pas moins vrai, que le correspondant est assimilé à un journaliste par cette formule générique : "la presse".

Ceci est vrai en zone urbaine où le correspondant, souvent non résidant de la commune, se déplace comme un professionnel de la presse sur les lieux de rendez vous, participe aux conférences de presse, propose des entretiens à l'agence du Progrès. Et c'est d'une autre manière vrai également en zone rurale où le correspondant représente le journal, le seul prescripteur entre les individus et la rédaction d'un article. "Les gens me craignent un peu", par cette phrase, un correspondant en zone rurale, dont la production est analysée en troisième section exprime ce pouvoir. Comme représentant du journal, il est la presse, le journaliste, celui qui peut rédiger dans le journal, celui à qui l'on peut s'adresser pour parler d'un sujet qui préoccupe mais dont il faut se méfier par crainte de lire des révélations dans le journal. En zone rurale de surcroît, les gens se connaissent tous pour la plupart, la rumeur va toujours bon train, et un "mauvais article" dans le journal c'est l'impopularité garantie.

En zone urbaine le correspondant qui a une attitude de plus en plus professionnelle dans sa façon d'exercer est pris pour un journaliste. La signature dans le journal, la possibilité de joindre le correspondant à l'agence du Progrès, qui ressemble à une rédaction. L'outillage informatique, les sonneries incessantes de téléphone, le désordre ambiant, la machine à café, le fax, le tableau surchargé, autant d'éléments qui cultivent le mythe créé autour du journaliste. Lorsque qu'un individu entre dans une agence locale du Progrès, il est dans un univers professionnel. C'est ici qu'il va s'entretenir avec le correspondant, entouré de journalistes professionnels et d'une agitation "rédactionnelle" qui le place dans une position de dominé³³.

Les raisons de cette méprise locale sont motivées par des situations différentes en zone urbaine et rurale, mais elles conduisent toutes à prendre le correspondant pour un journaliste, celui qui écrit dans le journal.

En zone rurale, le correspondant est la seule trace du journal dans la commune, il fait autorité pour ce qui est susceptible d'être traité ou non. En zone urbaine, le correspondant attaché à une commune travaille comme un professionnel, la présence de l'agence à proximité crédite son statut de premier interface du journal, il est le "journaliste local". Les correspondants sont considérés comme des journalistes, les chefs d'agence qui eux sont des professionnels sont "utilisés" par rapport à leur position hiérarchique qui les place au dessus des correspondants.

³³Voir à ce propos, Pierre BOURDIEU, *La distinction*, déjà cité.

3.1.5. Précisions sur l'organigramme en presse quotidienne régionale

Depuis la restructuration du service du grand Lyon, nous avons vu que des agences locales ont été développées dans tout le département. Désormais on compte autant d'agences que d'éditions.

Toutes les agences locales du Progrès fonctionnent de la même façon.

L'agence se situe en centre ville, de préférence au rez de chaussée avec une vitrine. Quand cela n'est pas possible, le lieu est de toute façon signalé par l'enseigne du Progrès. De plus, chaque jour, dans l'édition concernée, l'adresse ainsi que le numéro d'appel de l'agence sont mentionnés.

A la tête de cette agence, un journaliste professionnel, la plupart du temps, un "ancien de la maison". Il est secondé par un pigiste professionnel qui lui est un ancien "gros correspondant", qui par le biais de stages au secrétariat de rédaction a cumulé les CDD jusqu'à obtenir une embauche définitive ainsi qu'une carte professionnelle.

L'agence contrôle tous les correspondants de l'édition, c'est à dire que tous les papiers transitent par le bureau du chef d'agence ou de son second. Il n'est plus question, y compris en zone rurale que les correspondants expédient de leur propre chef leurs articles au secrétariat de rédaction.

Selon leurs communes, les correspondants doivent fournir un nombre N de papiers par semaine. Pour que les cadenciers soient respectés, la pochette du menu, un trieur répertoriant toutes les communes de l'édition doit contenir le programme du correspondant pour la semaine. Les prévisions en terme de place sont déterminées sur une durée d'une semaine maximum. C'est grâce à ce menu, que le chef d'agence peut "pré-maquetter" sa page en fonction de la publicité.

Les papiers doivent être transmis à Chassieu avant 16 heures, après il est trop tard pour une parution le lendemain. Le travail en "J plus un", c'est à dire le soir pour le lendemain est de l'ordre de l'exceptionnel (période électorale, gros faits divers), la plupart du temps tout est planifié plusieurs jours à l'avance.

C'est le chef d'agence ou son second qui transmettent les textes au secrétariat de rédaction par le biais du réseau informatique. Auparavant c'était la navette qui récupérait les articles, puis le fax. Les photos, elles, transitent toujours par la navette, d'où la nécessité de prévoir les articles à l'avance.

Jusqu'à 16 heures le secrétariat de rédaction à Chassieu appelle plusieurs fois l'agence pour réclamer des papiers qui ne sont pas arrivés, pour dire qu'il faut prévoir un texte plus long car finalement il n'y a pas de publicité sur telle page etc. Toutes ces mises au point se font par téléphone, mais finalement, ce sont les secrétaires de rédaction qui tranchent, leurs coupes sont essentiellement motivées par une question d'espace. C'est une relecture purement "mécanique" car le travail de correction sur le fond quand cela est nécessaire est effectué par le chef d'agence.

Tous les correspondants se rendent régulièrement à l'agence et rédigent leurs textes sur place, les chefs d'agence se plaignent essentiellement de la mauvaise qualité de l'orthographe qu'ils attribuent à de la distraction. Pour eux, l'orthographe est un des signes de la motivation du correspondant : "un bon correspondant est consciencieux dans ses reportages, dans son investigation et dans la rédaction de son article, pour ceux là, la comparaison avec un journaliste professionnel n'est pas abusive". Cela revient à dire que le rendu final du papier est une preuve de professionnalisme. Si l'article est bon, c'est qu'en amont le correspondant a travaillé de façon sérieuse.

Le sport n'est plus traité avec la locale, des espaces lui sont réservés. Un correspondant est nommé "chef des sports de l'édition". C'est lui qui collecte les papiers des correspondants détachés au sport et qui organise les parutions. Son titre ne lui confère aucun avantage particulier (un petit plus financier), pourtant il est exercé avec sérieux. Le chef d'agence et le second n'ont pas le temps de s'occuper des sports, et comme la locale, la gestion de l'information sportive réclame de l'attention. Le correspondant chef des sports gère le réseau des correspondants sportifs, il fait le menu, donne priorité à tel événement, les autres correspondants savent qu'il décide de l'importance à accorder à un papier. La création de cette fonction a été motivée par une gestion jusqu'ici laxiste du traitement notamment des résultats. La place du sport n'est pas négligeable en locale, d'autant qu'elle met en vedette les jeunes sportifs locaux qui verront leur photo dans le journal. Cette place toute particulière accordée au sport est le fruit d'une réflexion sur la conquête d'un lectorat plus jeune par les chefs de service du grand Lyon. La direction pense qu'un traitement sérieux de l'information sportive est le moyen de fidéliser des lecteurs plus jeunes.

Ces agences locales fonctionnent comme de véritables mini salles de rédaction, c'est sur place que l'édition est envisagée. Les correspondants sont directement investis dans la construction des pages. Ceux qui sont sur place au moment de la mise en page participent à des changements de dernière minute, sont prêts à rallonger ou à raccourcir un article, ils savent avec certitude ce qui paraîtra et ce qui ne paraîtra pas. Ils ne sont plus des distributeurs occasionnels d'information, ils sont aujourd'hui actifs et participent à l'élaboration du journal.

Disposant d'un budget, c'est au chef d'agence qu'il revient de rémunérer les correspondants. Tous les mois, les correspondants remplissent une feuille d'honoraires, le mode de rémunération est assez souple. Pour schématiser, les chefs d'agence estiment les papiers à la taille, à l'intérêt, on peut parler de forfait selon la taille des communes, mais les revenus ne sont pas fixes. Au sujet de leur rémunération, les correspondants sont globalement insatisfaits. Au cours des entretiens réalisés en 1996 en 1997, les correspondants ont exprimé un vif mécontentement sur le mode de rémunération. Ils ne connaissent pas précisément le mode de rémunération adopté par le chef d'agence (pour l'agence du Progrès à Oullins). Le système du forfait calculé par rapport à la taille de la commune ne leur convient pas, puisque les mois où ils écrivent plus ils disent ne pas être plus rémunérés. Ils aimeraient savoir quel type de papier vaut plus qu'un autre. C'est la zone d'ombre autour des honoraires qui est la source de leur mécontentement. Ils estiment de surcroît que l'activité de correspondant n'est pas bien rémunérée. Selon la direction, les correspondants du Progrès de Lyon sont les mieux payés avec ceux de Ouest France. La direction rajoute que c'est une activité peu lucrative, et qu'il n'est pas envisageable, vu le nombre de correspondants d'augmenter les budgets.

La création de ces agences a activé la création d'équipes. Les correspondants qui travaillaient autrefois de manière très isolée doivent composer avec les autres correspondants qui sont désormais des relations de travail. Bien que le problème n'ait jusque ici pas été abordé, il faut noter que ces agences qui réunissent de nombreux correspondants voient émerger des problèmes de gestion humaine que la direction n'avait pas anticipé. Il est trop tôt pour conduire une étude sur ces problèmes qui surgissent car les correspondants commencent seulement à se constituer en groupe autonome, toutefois c'est une dimension dont il faudra tenir compte pour un développement harmonieux de ces agences locales du Progrès.

3.2. L'INDIVIDU CORRESPONDANT

3.2.1. Elaboration d'un tableau de données quantitatives

L'étude de l'individu correspondant, à la recherche d'une identité, ne pouvait s'établir sans données quantitatives d'ordre précis. La direction du service du grand Lyon a accepté de communiquer un listing qui contient tous les correspondants du Rhône pour le journal.

Sur ce listing figure :

- l'édition concernée
- le nom et le prénom du correspondant
- l'adresse du correspondant
- ses coordonnées
- son activité principale
- sa date d'entrée au journal

Ces données sont une source précieuse pour l'étude des correspondants locaux, précisément sur la recherche d'une mutation postulée au départ du correspondant. Elles permettent de déterminer si il y a une évolution par sexe au niveau de la représentation. Elles indiquent aussi, par le biais des dates d'entrée et des professions si on peut faire une distinction entre l'évolution en zone rurale et en zone urbaine. Elles donnent une idée des stratégies individuelles des correspondants locaux, le nombre de demandeurs d'emploi par exemple signale un désir peut être d'en faire une activité principale.

Toutes ces données ont été triées, classées et figurent dans un tableau ³⁴.

³⁴Voir le tableau récapitulatif en annexe 4

3.2.2. Analyse du tableau

Les données sur les éditions, qualifiées A, B, C, D, E, F, G, K permettent de visualiser le découpage du département par le journal.

L'édition A comprend tout le Beaujolais, l'édition B, le canton de Tarare, l'édition C celle de Givors, l'édition D concerne l'est Lyonnais, l'édition E le sud ouest Lyonnais agence d'Oullins, l'édition F avec l'agence de Saint Priest s'étend jusqu'à l'Isle d'Abeau, l'édition G, l'ouest lyonnais agence de Decines, l'édition K agence de Vénissieux.

Les trois éditions les plus étendues d'un point de vue géographiques sont les éditions A B et C, c'est aussi celles qui ont une densité de population parmi les moins élevées du Rhône et une majorité de communes très rurales, particulièrement pour les éditions A et B.

Pour ces trois éditions des paramètres semblent se dessiner au niveau de la population des correspondants.

Le premier élément à noter est que ces trois éditions comprennent 174 correspondants soit plus de la moitié du nombre total qui est de 307. Ce chiffre démontre que selon la formule toujours d'actualité : une commune un correspondant, ces trois éditions regroupent une multitude de communes. Sachant en plus que parfois un correspondant peut avoir en charge deux petites communes quand elles sont proches. C'est dire encore que toutes les communes ne peuvent pas être représentées tous les jours, c'est à dire que les correspondants travaillent d'une part sans relation directe et régulière avec l'agence et que d'autre part leur production est anarchique. C'est un premier élément d'analyse qui permet déjà de noter une évolution à deux vitesses dans l'ensemble du journal au niveau des correspondants.

Le tableau ne précise pas ce que les lettres désignent comme zone géographique, ce détail est voulu, car la lecture des chiffres permet à la suite de l'analyse proposée en première partie de trouver les zones rurales.

Les hommes sont une majorité à exercer dans ces trois éditions, 30 à 40% plus nombreux que les femmes. Ceci est le signe que l'activité n'a pas tellement évolué. En effet, dans la littérature qui aborde l'individu correspondant, on parle toujours d'un homme, l'instituteur, le curé, le secrétaire de mairie.

Au départ, rappelons le, le correspondant était un personnage du village, un individu instruit, les femmes étaient, particulièrement en campagne, écartées de ces positions de notables. C'est pourquoi, le correspondant était le plus souvent un homme. Dans ces trois éditions très étendues, les femmes sont minoritaires. Est ce à dire que dans les villages la position de notable est encore généralement réservée aux hommes de la commune. Cette affirmation est impossible sans la base d'une étude sociologique, il faut donc la prendre pour une remarque, un symptôme, dans tous les cas un constat.

En revanche, les dates d'entrée au journal de la population homme et femme donnent des indications plus précises. Les femmes correspondantes par exemple dans l'édition A le sont en grande majorité depuis moins de cinq ans, un élément qui se retrouve dans les éditions B et C (dans l'édition C sur les douze femmes correspondantes, 10 le sont depuis moins de cinq ans). Pour les hommes par contre c'est plus équitable, le nombre majoritaire de correspondants en activité depuis moins de cinq ans exprime un renouvellement de la population correspondant. Mais ce nombre est égal à la somme des correspondants en activité depuis plus de cinq ans et plus de dix ans. C'est le premier tableau sur la population correspondant qui est établi sur le Rhône du moins, on manque donc de recul, et pour pouvoir relever des constantes, il faudrait remettre ce tableau à jour annuellement.

La proportion d'étudiants et de demandeurs d'emploi correspondants dans les trois éditions regroupées sous l'appellation rurale est minime par rapport aux autres éditions de zones plus urbaines. Cet élément ne signifie pas qu'il y a moins d'étudiants et de demandeurs d'emploi dans le Beaujolais que dans la proche banlieue lyonnaise mais que les stratégies individuelles des correspondants sont différentes. Cette faible proportion de correspondants étudiants et sans emploi indique que peu de jeunes potentiellement actifs s'investissent dans ces zones pour en faire une source de revenu principale. C'est déjà un indice de la façon de traiter l'information, comme les correspondants étudiants et demandeurs d'emploi sont minoritaires, l'amorce d'une professionnalisation suit un autre rythme qu'en zone urbaine où les stratégies individuelles s'orientent vers une entrée dans la profession, comme journaliste ou comme correspondant à part entière.

Cette faible proportion d'étudiants et de demandeurs d'emploi est aussitôt contrebalancée par le nombre de retraités correspondants locaux. Ils sont 30 au total dans le département du Rhône pour le journal le Progrès, 22 pour les seules éditions A B et C.

Les retraités représentent donc une quantité importante dans la population correspondant en zone rurale, la majorité d'ailleurs sont en place depuis plus de dix ans. Ces correspondants sont donc a priori des individus qui résident dans la commune d'exercice, qui sont complètement sédentarisés et qui travaillent comme ils l'ont toujours fait (voir le journal de bord de Monsieur X en troisième section). La présence des correspondants retraités en zone rurale sont le signe que, comme autrefois, ce qui s'apprécie particulièrement est la notoriété locale. Le correspondant est un membre du village, dont les habitants connaissent l'histoire, dont ils ne se méfieront pas. La façon de travailler de ces correspondants est particulièrement incontrôlable, ils représentent tout ce que la direction peut énumérer comme non critères d'embauche en zone urbaine. Ces correspondants refusent une relation régulière avec l'agence, ils entretiennent des rapports étroits avec les élus etc. Mais pour ces zones, il est très difficile de trouver de nouveaux correspondants dont le profil se rapproche de ceux qui exercent en zone urbaine. La première raison est géographique, les étudiants et les demandeurs d'emploi se dirigent vers les villes pour étudier ou trouver un emploi quelconque. Ce n'est pas l'aspect financier qui peut motiver les volontés, il faut donc s'en remettre aux gens du pays, qui sont correspondants depuis longtemps et qui ne cherchent pas là une source de revenus. A partir de là, les candidats potentiels se classent dans une catégorie dont il est plus difficile d'obtenir des démarches professionnalisantes.

Les actifs représentent un nombre important de correspondant dans ces zones rurales, la majorité est au journal depuis moins de cinq ans. Cette élément est également une donnée importante. Les actifs dans ces zones sont certainement des correspondants qui exercent dans les parties les moins rurales du découpage de l'édition. Par exemple pour le Beaujolais, les actifs se retrouvent sans doute autour de l'agence de Villefranche sur Saône et des autres points rurbains de cette zone. Pour l'édition B, qui est l'édition de Tarare, les actifs sont vraisemblablement salariés à Tarare ou près de Tarare. Le constat est le même pour le canton de Givors, il est très étendu, c'est pour cette raison qu'il compte une multitude de petites communes, mais Givors est une zone en pleine expansion urbaine. Les actifs, pour les trois éditions concernées sont ceux qui travaillent dans les parties les plus urbaines.

Peu de femmes au foyer sont représentées dans le journal sous le titre de correspondant dans ces périmètres ruraux. C'est dire encore que lorsqu'elles sont correspondantes, les femmes ont déjà acquis une autonomie par le travail.

Celles, classées dans la catégorie femmes au foyer restent à la maison, exclue des décisions dans les communes, elles ne sont pas les notables, elles ne sont pas correspondantes dans de petites communes, elles le sont dans des gros villages, des petites villes. Quand elles sont correspondants dans ces toutes petites communes, elles sont les secrétaires de mairie, les éditions A et B sont d'ailleurs les seules à avoir aujourd'hui encore des correspondants en place dans les mairies. C'est un statut qui est rédhitoire dans la perspective d'une embauche pour les zones urbaines où la direction du journal s'oppose clairement au recrutement de secrétaires de mairie. Les endroits où les correspondants sont les secrétaires de mairie, le journal fait office de bulletin municipal. On sait, au moins dans le cadre de cette étude pour un cas (et le correspondant parle d'un phénomène courant dans la région) que le correspondant reprend les textes transmis par le secrétaire de mairie. Si le correspondant le fait, le secrétaire de mairie mieux placé encore trouve le support pour toutes les communications de son maire.

Cette précision est importante, car elle situe ce qui fait information pour le correspondant en zone très rurale, en micro locale. Ce qui fait information, c'est la météo municipale.

Après calcul, il apparaît notamment dans l'édition A, du Beaujolais, que plus de 60 % des correspondants sont là depuis plus de dix ans. L'interprétation de ce chiffre se range à la thèse avancée ici d'une absence de mutation du correspondant en direction d'une professionnalisation. Dans cette édition, on garde les correspondants car il est difficile de les remplacer, ce sont pour la plupart des petites communes qui ne garantissent pas un appointement attractif. Il faut continuer dans ces zones à faire valoir la notion de prestige et la reconnaissance locale.

Le fait que ces communes ne soient pas attractives pour de jeunes correspondants enclins à acquérir une technique professionnelle incite l'embauche de correspondants de "l'ancienne génération". C'est à dire des correspondants qui ne se déplacent pas en agence, qui sont très sédentaires, qui traitent l'information qui à leur avis peut mettre la commune en avant de manière positive, qui jugent logique que les secrétaires de mairie écrivent les articles sur les conseils municipaux etc. On est ici dans une autre dimension du traitement de l'information. Cette situation ne semble guère pouvoir évoluer dans un sens plus "professionnel" ou du moins plus proche d'une appréhension urbaine de l'information. L'essentiel est de conserver des relais dans toutes les communes de ces zones, pour lesquelles l'évolution est au ralenti. Seules les points les plus urbains de ces éditions semblent se rapprocher de l'échantillon en zone urbaine.

Les éditions les plus urbaines sont : l'édition E, agence d'Oullins, l'édition K, agence de Vénissieux. Car les autres éditions, bien qu'elles contiennent des villes en forte progression démographique sont entourées de communes très rurales, d'ailleurs on note pour ces éditions des détails qui témoignent de cette mixité de paysage.

Pour les éditions E et K, on peut parler d'une certaine homogénéité au niveau de la population correspondant. Premier élément, la quasi égalité du nombre de femmes et d'hommes correspondants. 23 hommes pour 19 femmes dans l'édition E et parité totale pour l'édition K (9 et 9). Ces chiffres disent qu'il s'agit certainement d'une zone urbaine, que ces correspondants sont plutôt jeunes et en activité dans le journal pour la majorité depuis moins de cinq ans. Ceci avant même de détailler les données suivantes. Pour l'édition E, les étudiants et les demandeurs d'emploi, qui pour la plupart sont des étudiants fraîchement diplômés, représentent pratiquement la moitié de la population correspondant du secteur. Ceci peut donner un aperçu des stratégies individuelles de ces correspondants. Qu'ils caressent l'idée de devenir journalistes ou non, être correspondant est pour eux une opportunité de trouver du travail, du moins la source d'un revenu principal. Concrètement cela produit une démarche professionnelle qui s'approchera de celle d'un journaliste. De surcroît, les étudiants et les demandeurs d'emploi sont assez disponibles. Ceci est un critère qui entre dans les stratégies de la direction du journal, plus un correspondant est disponible, mieux cela est pour l'exercice de l'activité. Le fait d'être en zone très urbaine, raccourcit virtuellement les distances pour pratiquer l'activité. Sans vulgariser, 10 kilomètres en ville ne sont pas égaux à 10 kilomètres en campagne, au niveau de la démarche du déplacement en tout cas. Les étudiants et les demandeurs d'emploi peuvent aisément se rendre à l'agence en métro et bus quand ils habitent Lyon plutôt que la commune pour laquelle ils rédigent. La décentralisation vaut pour tous les acteurs de l'organigramme. De plus, lorsque le correspondant a fait la démarche de se rendre à l'agence le matin, il organisera sa journée autour de l'agence, bien souvent sa commune n'est pas loin, entre deux reportages il revient à l'agence, comme on revient au bureau. C'est ainsi que des habitudes se créent autour d'un espace de travail qui au départ n'est pas désigné comme tel, mais plutôt comme une présence locale du journal.

Les étudiants et les demandeurs d'emploi sont tous là depuis moins de cinq ans, car on ne reste pas généralement du moins, plus de cinq ans étudiant ou sans emploi. C'est bien qu'au départ leur stratégie est soit temporaire soit un calcul sur du moyen terme. L'activité de correspondant devient pour eux une source potentielle de revenu principal.

On ne note pas ou presque de retraité, ni de femme au foyer, c'est dire si l'activité n'est pas un passe temps secondaire pour cette catégorie de correspondants. Les motivations ne tournent pas autour d'une notion de prestige. Bien que cela ne soit pas chiffré, il semble, d'après notamment, mais il faudrait préciser cette donnée, que les correspondants en zone urbaine ne vivent pas dans la commune d'exercice. Tout ce qui touche donc à la notoriété, à la position de notable dans la commune est à écarter des motivations des correspondants et surtout de leurs stratégies individuelles. Même s'ils résident sur place, ils n'auront qu'une notoriété restreinte, seuls en effets les petits villages permettent aux correspondants d'affirmer : "tout le monde me reconnaît et sait que je suis le correspondant du journal le Progrès". Les correspondants en zone urbaine travaillent de façon plus anonyme à l'égard du moins de leurs lecteurs, car ils sont identifiés de façon claire par leurs sources. Le fait qu'ils ne résident pas dans la commune qu'ils couvrent ouvrent le cercle de destinataires et de destinataires que l'on remarque en zone rurale où le correspondant écrit pour sa commune en parlant des gens de sa commune pour les gens de sa commune. Ici le triangle est rompu, car le correspondant a d'emblée une distance géographique par rapport à l'information à traiter. Cette distance facilite de fait une approche plus professionnelle du traitement de l'information. Les chiffres en revanche ne peuvent pas illustrer le traitement de l'information au niveau de la perception du territoire qui est déterminée en amont par la direction qui a établi les cribles et le maillage. Ce sont les analyses des papiers des correspondants proposées dans la troisième section qui peuvent être le point de départ d'une réflexion autour de l'appréhension fragmentée de l'information en locale.

On remarque une proportion importante d'actifs dans la population correspondant de ces deux éditions, mais nulle part il n'est précisé dans les données communiquées laquelle des deux activités, salariée ou correspondant est la principale. Cet élément manque pour pouvoir déterminer quelles sont les stratégies des correspondants de presse locale en zone urbaine.

On note l'absence de secrétaires de mairie par rapport aux trois éditions classées comme rurales. C'est un élément d'analyse qui va dans le sens d'une "professionnalisation" de l'individu correspondant. Les enjeux politiques et associatifs dans les communes importantes sont sources de polémiques, de défense d'intérêts divergents qui freinent d'emblée des prises de position visibles.

Il faut rappeler qu'un quotidien de presse régionale n'est pas un support d'opinion, la pluralité de son lectorat le conduit à exprimer une information neutre. Dans les zones rurales, la cohésion se fait autour de partages d'intérêts communs pour le bien être de la commune, en ville, l'explosion de cette cohésion sociale exclut toute position radicale.

Ces correspondants de zones urbaines sont a priori ceux pour qui il est possible de parler de démarche professionnalisante, tant de la part de la direction que de celle des correspondants eux mêmes.

Les éditions D F et G sont mixtes. Dans le journal pourtant, la place principale est accordée aux communes de taille importante, mais la proximité de cités plus petites compliquent un peu l'analyse. Pour ces éditions, il n'est pas possible d'avoir une vision rurale ou urbaine, la zone est mixte. Quoiqu'il en soit, ceux sont des éditions dont les éléments regroupés dans le tableau permettent une comparaison avec les éditions E et K. Une certaine égalité hommes / femmes, des correspondants en place depuis moins de cinq ans en général, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des actifs. Si l'on croise les chiffres avec la carte des éditions disponible en annexe, on s'aperçoit que ces éditions sont composées de villes qui au départ étaient de gros villages et qui ont connu une forte expansion démographique lié à l'aménagement de salariés qui se sont rapprochés de Lyon. Il faut rappeler ici, que le maillage du département par la direction en 1990 s'est établi à partir d'un réseau autoroutier. C'est un élément important pour comprendre que dans ces éditions, la cohésion sociale ne se fait pas autour d'une histoire commune locale. Ces villes, citons Bron par exemple se sont développées au rythme d'une émigration, rien ne lie la population. Ces villes posent particulièrement problème à la direction du journal, elles renferment des banlieues, Vaulx en Velin, Saint Priest, qui n'étaient que des villages. Là, le traitement de l'information locale selon une appréhension rurale du territoire est un échec total, ce n'est pas une réponse à ces développements qui n'étaient pas prévus de cette façon y compris par les politiques.

Les chiffres qui se rapprochent de ceux relevés pour les éditions E et K permettent de constater que pour ces pages, un effort en faveur d'une professionnalisation de l'individu correspondant est en route, la mutation est perceptible, mais plus qu'ailleurs, la réponse est insuffisante.

L'étude n'aborde pas les données sur l'édition X qui est l'édition Lyonnaise comprenant Caluire et Villeurbanne, mais le problème est le même, on découpe par arrondissement, on traite des événements, et non des processus de fond.

Ce tableau et son analyse permettent une première délimitation de la population correspondant. Au lieu de la considérer dans son ensemble, c'est à dire sur tout le département, ce qui aboutirait sans doute à une hétérogénéité totale, nous avons choisi, sans arbitraire de séparer les éditions en deux zones. En effet, si l'on envisage de parler de la constitution d'un champ correspondant qui serait un sous champ journalistique avec des stratégies individuelles différentes, il faut d'emblée préciser les frontières qui résisteront à toutes les mutations en cours.

A partir des chiffres et uniquement des chiffres il est possible de postuler que des mutations sont effectivement en cours, au niveau notamment du recrutement. Si le recrutement évolue, mais là nous sommes dans l'ordre de la prospective, le traitement de l'information pourrait évoluer aussi.

Ce travail est une base essentielle pour une étude de cette évolution du traitement de l'information. La troisième section, consacrée à l'étude de textes de correspondants donne déjà un aperçu des évolutions ou des stagnations perceptibles au journal le Progrès.

Ce qui manque comme données quantitatives, c'est le niveau d'études des correspondants et leur domaine de spécialisation. Toutefois, les données enregistrées sont déjà un baromètre d'une tendance à un renouvellement de la population correspondant plus jeune, plus diplômée, moins sédentaire, moins impliquée dans la vie de la cité, c'est à dire potentiellement plus critique à l'égard de l'information à traiter.

L'analyse de la carte des éditions permet de constater que le découpage géographique est apparemment un frein à l'établissement d'une typologie fixe. En effet dans les grandes zones très rurales, on note des communes urbaines, et dans les zones très urbaines, des communes rurales. Plus les zones sont étendues, plus il est difficile pour l'agence d'avoir un rôle central, ce qui entraîne une continuité de production anarchique de l'information. Quand la zone est plus restreinte, les cadenciers sont fixes et limitent de ce fait le champ d'investigation du correspondant.

C'est le découpage, le maillage du département qui peut désormais apparaître comme arbitraire, particulièrement dans des zones où la cohésion sociale est nulle c'est à dire, les éditions qui fixent comme lien social une proximité géographique. Hors la cohésion sociale ne peut se résumer à une question de proximité, cette évidence n'est valable qu'en zone rurale.

L'évolution est visible dans des zones géographiquement moins étendues, c'est à dire, les éditions où les correspondants peuvent se rendre de façon régulière à l'agence et côtoyer des professionnels. C'est alors sur place que l'information est recherchée et traitée. Confronté à des communes de taille importante, disposant de structures de communication, le correspondant travaille beaucoup en information secondaire. Désormais il n'est plus sur le terrain, il s'y rend, et adopte de ce fait une démarche professionnelle comparable à celle d'un journaliste.

Les dates d'entrée au journal sont un signe sur les stratégies individuelles du correspondant, pour la plupart en zone urbaine, on note moins de cinq ans d'ancienneté, ce renouvellement exprime que la correspondance de presse est un passage qui aboutit soit à une embauche dans l'entreprise de presse soit à une reconversion. Dans tous les cas, l'activité n'a plus rien à voir avec l'accession à une gloire locale, la question est : peut on encore parler de notion de local, dans le sens de cohésion sociale ?

Ce travail est le premier pas vers l'étude d'une population de correspondant symptomatique d'une nouvelle réalité sociale. La construction du groupe correspondant en champ propre est apparemment envisageable, une mise à jour de ce tableau, complété par d'autres données pourrait permettre de déterminer des constantes. Pour l'instant nous manquons de recul au niveau des données, puisque ce tableau ne peut être comparé à aucun autre tableau. Le fait même pourtant de pouvoir croiser des données dans un tableau permet d'avancer qu'il s'agit d'un groupe déjà constitué. Les mutations en cours influent sur ce qui fait information pour le correspondant ou plus précisément, et c'est déjà un premier pas sur ce qui ne fait plus information pour le correspondant en zone urbaine. La section qui suit est un premier élément d'analyse du champ d'investigation du correspondant local de presse.

4. ANALYSE DE LA PRODUCTION DES CORRESPONDANTS URBAIN ET RURAL, LE JOURNAL DE BORD DE DEUX CORRESPONDANTS COMME BASE D'ANALYSE.

4.1. LE CORRESPONDANT EN ZONE URBAINE

4.1.1. Présentation du correspondant test

Mademoiselle A, a 30 ans, elle est rentrée au Progrès en mai 1995. Au moment de son recrutement elle était en recherche d'emploi, et cela depuis l'obtention de son diplôme de fin d'études en juin 1992. Après un tâtonnement en fac de droit, mademoiselle A s'était dirigée vers une formation d'attachée de presse. Après une brève expérience soldée par un échec dans un cabinet de communication à Paris, mademoiselle A s'est orientée vers la correspondance de presse. Rentrée au Progrès, par l'intermédiaire d'un ancien correspondant, mademoiselle A a d'emblée pris son activité très au sérieux, espérant même devenir journaliste professionnelle. Elle appartient à la nouvelle génération de correspondants qui n'a connu que le travail en agence, sur des outils professionnels. Ses stratégies individuelles se caractérisent par un désir d'intégrer l'entreprise de presse pour laquelle elle collabore. A propos du statut et de la rémunération elle précise que : "ce statut n'est pas adapté, certains mois, travailler me coûte de l'argent". La question de la rémunération est source de réponses floues. Sa responsable d'agence lui a donné comme fourchette, un prix approximatif de 100 francs par article paru, frais inclus. C'est une réponse qui ne satisfait pas véritablement la correspondante. Ce prix ne précise pas en effet quelle sorte d'article est mieux rémunéré, et tout ce qui concerne la "vie locale", c'est à dire les annonces quotidiennes qui exigent une remise à jour constante et à un déplacement à la boîte aux lettres sur la commune n'est pas pris en compte dans le calcul des honoraires. Sur le travail en agence, elle exprime le côté stimulant : "c'est un plus de côtoyer les professionnels et les autres correspondants, cela me permet de me former en continu, de rester dans ce bouillonnement nécessaire à la réalisation de mon travail". Sur la subordination par rapport au pouvoir local, elle évoque certaines pressions subies : "je ne jouis pas d'une liberté totale, mais ces pressions sont inévitables". Le rassemblement des correspondants en un groupe spécifique et motivé par des stratégies communes est une perspective qu'elle aimerait envisager. La création des agences permet selon elle la discussion entre correspondants et la reconnaissance comme pairs.

Dans l'exercice de son activité, mademoiselle A reconnaît qu'elle bénéficie d'une grande autonomie. Elle précise que le chef d'agence, journaliste professionnel n'interfère pas dans le choix des sujets, ni dans leur traitement. "Les papiers sont systématiquement relus, mais c'est surtout pour corriger les fautes de frappe et d'orthographe, pour qu'il y est le moins de coquilles possibles au montage". Le chef d'agence n'a donc pas un rôle "répressif" à l'égard du travail du correspondant, "mais il est toujours une source de conseils utile en cas de papier délicat".

La présence du journaliste professionnel permet de coordonner le réseau de correspondants qui dépendent de l'agence.

Travaillant en zone urbaine, à Oullins, dans l'édition E, mademoiselle A ne se considère pas comme un "collecteur d'informations". "Aujourd'hui toutes les communes de plus de 20 000 habitants disposent d'un service de communication qui relaie l'information".

Cette précision est importante car elle déplace le rôle de correspondants comme seule source d'information possible vers un statut de rédacteur assimilé à un journaliste. "Les gens, y compris les acteurs sociaux et politiques nous considèrent comme des professionnels et nous intègrent spontanément comme membre de l'entreprise de presse que nous représentons".

4.1.2. Ce qui fait information pour le correspondant

Le seul cadre rigide qui pourrait guider la production du correspondant est le "cadencier" qui impose la publication d'un certain nombre de papiers par semaine. A partir de cette obligation, le correspondant a une grande autonomie de choix de sujets. Dans le cas précis de mademoiselle A, qui voyant travailler les autres correspondants pense que tous fonctionnent de la même façon, la consultation du chef d'agence est exceptionnelle dans le choix d'un sujet. Les correspondants n'ont pas de réunion, du moins dans l'agence d'Oullins, avec le journaliste professionnel pour définir les sujets à traiter en priorité. Le système des "menus" qui prévoit les papiers pour la semaine, soumis par les correspondants ordonne la priorité des papiers. En amont, le chef d'agence par le biais des deux réunions hebdomadaires avec les autres chefs d'agence détermine si un sujet en particulier doit être traité en priorité.

Dans le cas d'une actualité particulière, le chef d'agence consulte son correspondant de la commune concernée pour lui dire de "faire le sujet". C'est également le chef d'agence qui donne son aval pour la réalisation d'un dossier sur un sujet auquel le correspondant a réfléchi. Il est rare que de telles initiatives soient rejetées, car les chefs d'agence attendent ce genre de comportements de leurs correspondants.

Sur la semaine sélectionnée, du 10 au 17 mai 1997, mademoiselle A, correspondante renfort sur Oullins a expliqué sa démarche dans son choix de l'information à traiter. Dans la semaine, du samedi au samedi, elle a rédigé 6 papiers.

- Samedi 10 mai : "Urbanisme, un point sur les chantiers en cours"

- Dimanche 11 mai : "Mignonne allons voir si l'Iris"

- Mardi 13 mai : "La CAFAL dans des locaux neufs"

- Mercredi 14 mai : "La grogne au collège Brossolette"

- Jeudi 15 mai : "Une floraison anticipée"

- Samedi 17 mai : "La maison de l'emploi fait son bilan"

L'analyse des articles parus cette semaine là dans le journal le Progrès, permet de mettre en évidence :

- le modèle d'écriture
- les procédés d'identification des acteurs sociaux
- la place supposée du lecteur

4.1.2.1. Le modèle d'écriture

Ces articles, reprennent tous le même schéma. Le correspondant fait une description de "l'événement", par exemple pour l'article sur la CAFAL, c'est l'ouverture d'un local, pour le papier sur les chantiers, c'est l'état des lieux des travaux, pour la fête de l'Iris c'est la description du déroulement de la journée etc. Ensuite le correspondant donne les motivations des acteurs sociaux, c'est ici que les citations viennent en qualité de procédés d'authentification. Pour identifier les acteurs sociaux, le correspondant a recours à du discours rapporté direct. Et pour finir, c'est le but recherché qui est expliqué.

Tous les papiers sont écrits sur le même modèle. De la recherche de l'information à la publication, la démarche est globalement identique.

- La place de l'information secondaire

Au niveau technique on entend comme document primaire, un document qui n'a subi aucune transformation. Le document secondaire est quant à lui un document qui reprend des informations primaires pour les traiter sous une autre forme. Dans le cadre de l'étude on entendra par information primaire, tout ce qui est de l'ordre de l'information orale, et information secondaire tous les documents écrits (dossiers de presse, communiqués) et traités par le correspondant. Comme seul trace d'information primaire au sens de document primaire, on peut déjà signaler les textes fournis par la mairie au correspondant rural qui ne font l'objet d'aucune modification. Ce sont les seuls documents primaires qui sont publiés sous leur forme initiale.

La correspondante test utilise beaucoup d'information secondaire. Ceci s'explique en partie par la multiplication des services de communication dans les communes. L'agence est de surcroît, un espace de travail représentant physiquement le journal dans la localité.

Les acteurs sociaux viennent spontanément à l'agence pour rencontrer le correspondant qui pourrait éventuellement rédiger un article sur leur association. Cette place de l'information secondaire comme matière de production pour le correspondant est le signe d'une évolution.

L'espace de travail mis à la disposition du correspondant ainsi que son non attachement physique à la commune "couverte" sont des causes de cette évolution. Le correspondant dans sa forme, prend l'aspect d'un journaliste professionnel.

La source principale d'information est de l'information secondaire, ceci a des conséquences directes sur les sujets abordés dans la rubrique. Comme il s'agit la plupart du temps d'information secondaire, cela signifie qu'il s'agit d'une source "officielle" et surtout très standardisée. Par standard il faut comprendre que l'information secondaire, même si le correspondant peut compléter ses informations, est toujours guidée par la mise en représentation de la commune.

La correspondante entretenue parle de pressions inévitables, elle fait référence aux commentaires menaçants qui peuvent suivre un article sur le conseil municipal notamment.

En revanche elle ne définit pas comme pression, l'information qui lui est directement fournie par les associations et acteurs politiques. C'est dire plus précisément encore, que l'information secondaire est reçue comme l'information à traiter. C'est une des raisons pour lesquelles on retrouve en rubrique locale, invariablement toujours les mêmes sujets traités de la même façon.

La question est : est ce que le quotidien d'une communauté se réduit à une fête des fleurs (en zone rurale ce sera la fête du fromage) et à l'ouverture de locaux d'intérêt social ?

La réponse du journal est celle ci. Le correspondant traite toute l'information événementielle et ponctuelle et toujours selon le schéma évoqué plus haut, description, motivations, but.

L'information secondaire n'est pas si différente, en rubrique locale, de l'information primaire collectée par le correspondant du modèle de l'ancienne génération. Ces correspondants que l'on retrouve en zone rurale sont au coeur de l'information, mais c'est toujours par le biais d'un discours circulant et autorisé. L'information secondaire recueillie par le correspondant en zone urbaine vient sous la forme de dossiers de presse, de communiqués, mais primaire ou secondaire, l'information en locale émane toujours des mêmes sources.

La correspondante dit être libre dans le choix de ses sujets, tant par rapport au chef d'agence qu'aux acteurs politiques et sociaux. Elle peut effectivement ne pas couvrir un reportage, un autre correspondant le fera, ou un article dans le même registre sera traité un peu plus tard.

La fête de l'Iris représente sur une semaine trois articles de la correspondante. L'angle saisi cette année pour traiter le sujet a été, la floraison anticipée, ce qui pour une manifestation sur les fleurs n'est autre que l'annonce d'un événement raté. L'information n'aurait pas pu émerger sous le titre : "Cette année l'iris ne sera pas en fête". parce qu'il n'est pas question, sans pour cela que les responsables du service de communication aient besoin de "prévenir" le correspondant, que cet événement ne soit pas annoncé traditionnellement comme la grande réunion de l'année. La ville est en représentation sur deux jours, exposée à d'autres regards que ses habitants, tout le monde est censé en tirer gloire, il ne faut pas détruire l'événement à l'avance.

- Le modèle positiviste

Tous les articles de la correspondante mettent en évidence un modèle positiviste. Il faut comprendre ici, le modèle positiviste comme l'idéologie dualiste spontanée du journalisme. L'activité de journaliste suppose un savoir sur le monde, le journaliste décrit traditionnellement une réalité, des phénomènes, auxquels il trouve des causes. Dans cette logique, les acteurs politiques et sociaux sont définis par une intention, on énumère les buts et les causes, et dernier élément, on n'apporte aucune réponse à des questions de fond. L'ouverture d'un local de la CAFAL en est un exemple clair. A travers l'emploi de termes optimistes : "redynamisation du quartier, facilite, permet, trouver des réponses", la correspondante met en avant la politique de la mairie en faveur d'une préoccupation sociale. L'ouverture d'un local ne résoudra pas des problèmes de fond, pourtant, classé sous la rubrique social, ce type d'article prétend être une réponse à des questions fondamentales. On pourrait parler ici de confusion entre les effets et les causes. La présence omnipotente de la mairie dans l'ensemble des articles est significative. En matière de locale, la priorité est traditionnellement donnée aux événements plutôt qu'aux processus. On est dans tous les articles dans une dimension de séduction, "votre ville fait quelque chose pour vous", cette formule pourrait légèrer tous les articles rédigés par la correspondante dans la semaine donnée.

Tous les articles mettent en évidence les motivations des acteurs sociaux et politiques, les buts de l'ouverture d'un local ou de la construction d'un édifice quelconque.

Pour illustrer les motivations des acteurs politiques et sociaux, la correspondante emploie inlassablement tout un panel de termes laudatifs dans la phase de description de "l'événement". On retrouve toujours une relation causale, qui repose sur une confusion. On décrit les faits, ensuite on explique pourquoi et combien cela est nécessaire. C'est à dire que la réflexion ne se fait pas à partir d'une question mais d'une réponse apportée par les structures administratives et politiques. Pour schématiser, on ouvre un local de la CAFAL parce que cela permettra aux familles concernées d'avoir un lieu d'accueil à proximité. Le raisonnement ne se fait que dans un sens, on ne se dit pas : la proportion des demandeurs d'emploi a augmenté, la précarité touche de plus en plus de familles, quelles sont les solutions à envisager.

Le modèle d'écriture est standard, tous les articles sont rédigés de la même façon, on peut même parler de moule. La standardisation des articles vient comme argument dans la thèse de la standardisation de l'information qui émane directement des structures administratives et politiques. L'utilisation de l'information secondaire, s'il elle témoigne de l'acquisition de techniques professionnelles, est le signe probant d'un consensus non contesté.

4.1.2.2. Les procédés d'identification

La citation

L'usage de la citation dans les articles en information locale donne généralement la parole à des individus qui ont un discours autorisé sur le sujet traité. Ils sont soit les instigateurs du projet soit les défenseurs et plus rarement des contestataires. Ils prennent la parole sur le sujet, comme critère d'argumentation. Ces citations ont toujours les mêmes sujets, les sources officielles.

Ce qui aboutit à une identification des individus dans les articles et non de groupes sociaux. Dans ce sens par exemple, l'article sur la CAFAL permet d'identifier des acteurs sociaux, par le biais notamment de l'illustration, mais pas de groupes représentatifs. Il est fait allusion au public supposé de cette structure, mais ce sont les acteurs sociaux, les animateurs qui sont reconnaissables.

L'identification de l'individu et non du groupe est significative en information locale, le lecteur supposé est un sujet potentiel, il faut qu'il puisse se voir dans le journal.

Les acteurs politiques et sociaux sont identifiables dans tous les articles. L'authentification des acteurs sociaux et politiques et des informations en question se fait par le biais des citations. Sur la forme, c'est une technique qui est professionnelle. Dans les articles de la correspondante, on relève partout, du discours rapporté direct, et aussi du discours rapporté indirect.

On relève dans tous les papiers, deux procédés d'identification, les citations et les photographies.

Les citations sont pour le correspondant qui rédige, d'une part, la possibilité de crédibiliser son information et d'autre part d'identifier les acteurs politiques et sociaux qui s'expriment sur les projets et diverses manifestations. La citation est la parole donnée à la personne qualifiée pour parler du projet. Comme tous les sujets émanent des structures politiques et associatives, ce sont régulièrement les mêmes individus qui ont le discours autorisé. La technique de la citation est encouragée par la direction pour trois raisons, cela donne un rythme à l'article, et dans le même temps, cela permet au correspondant d'éviter des jugements personnels, et pour finir, la citation confirme la notion de véracité. Cette recherche de confirmation de l'information est surtout dirigé vers les acteurs politiques et sociaux.

Les relations entre les médias locaux et les élus sont toujours ambiguës. La citation est entre autre le moyen de se protéger d'éventuelles requêtes de droit de réponse. En plus la citation n'est utilisée que pour argumenter les buts et motivations des projets décrits, elle ne vient jamais contre un mouvement, un débat. C'est une valorisation des acteurs politiques et sociaux. La citation dans tous les articles de la correspondante sur cette semaine test du 10 au 17 mai n'est pas source à commentaires de l'information, c'est un mode d'argumentation.

- L'illustration

L'illustration tient également une place importante dans le processus d'identification. Pourtant, et toujours sur la base de la semaine choisie comme exemple, elle ne présente généralement aucun intérêt. Elle ne fait pas sens, elle est tout à fait superflue, toutefois elle permet d'identifier des individus qui sont aussi des lecteurs, cette approche est purement mercantile. En information locale, le principe reste : chacun doit pouvoir potentiellement voir sa photo ou celle d'un de ses proches dans le journal. Ces illustrations ne permettent d'autre identification qu'individuelle et non représentative d'un groupe social. L'illustration en information locale permet au correspondant de prouver qu'il s'est rendu sur le terrain. En général, les individus photographiés se prêtent volontiers à l'exercice, ce qui donne systématiquement un résultat figé. La traditionnelle photo affichant des sourires en ligne est toujours d'actualité. Des articles comme ceux parus sur la fête de l'Iris avant la manifestation ne suppose pas d'illustration particulière, peut être qu'un champ de fleurs dévasté aurait pu signifier : la fête sera ratée, mais ce n'est pas sous cet angle là que la mauvaise nouvelle a été annoncée. Mais il faut illustrer le papier, pour l'iris, c'est donc une photo de l'affiche qui est reprise. Tous les ans, l'affiche est prise en photo et paraît dans le journal plusieurs fois. L'iris photographié ne fait pas sens, particulièrement cette année où les iris ont souffert d'un climat hostile. Pourtant c'est ce qui est choisi comme illustration. Le rapport texte image relève d'une logique particulière en locale. Il faut que le journal dans la rubrique locale présente le maximum de photos. Une exigence supposée par la direction sur les attentes du lecteur. L'illustration est confiée au correspondant qui n'ont aucune compétence pour la plupart en la matière. Comme "formation", le livret du correspondant leur donne quelques indications sur les erreurs à ne pas commettre, contre jour, assemblées de dos etc.

Le correspondant a pour directive de photographier les individus de manière à ce qu'ils puissent être identifiables en tant qu'individus et non comme représentatifs d'un public, d'un groupe social. Tous les articles doivent être illustrés. Sur une semaine test d'articles cela donne un résultat qui illustre la thèse de la non production de sens en information locale par la photo. Un nature morte pour les articles sur la fête de l'iris, une photo de chantier pour illustrer le bilan des travaux en cours, quelques personnes debout dans une salle à propos de l'ouverture du local CAFAL.

Toutes ces photos sont inexploitablement sorties du contexte de la micro locale, cela est aussi le signe que l'information locale ne traite pas de mouvements de fond. La photo illustre l'individualisme comme critère d'identification, la fonction de lien social de la presse quotidienne régionale, surtout dans une zone urbaine est tout à fait discutable. L'illustration proposée en rubrique locale est le symptôme le plus visible du champ d'investigation limité du correspondant. Ce champ d'investigation est prédéterminé, et ce modèle n'a pas évolué.

4.1.2.3. La place supposée du lecteur

Par l'illustration, qui donne à voir des individus ou encore des photos insignifiantes sur des chantiers ou sur des fleurs, le lecteur est censé pouvoir paraître dans le journal lui aussi. Dans ce sens, la rubrique locale reste destinée à des lecteurs qui se limitent à un découpage géographique. On reste dans une dimension de micro locale, ce qui détache le lecteur de son appartenance notamment à des groupes sociaux de dimension régionale ou nationale.

On suppose que le lecteur cherche à retrouver dans le journal des sujets qui lui sont familiers, des visages connus, selon la loi de proximité. Ce postulat pourrait aussi fonctionner sur des sujets locaux faisant le lien à des préoccupations de fond. Hors la logique en presse quotidienne régionale reste celle de la publication de la nouvelle. Dans ce sens, le rôle du correspondant local n'a pas beaucoup évolué. L'illustration systématique comme article vendeur est une logique qui débouche directement sur une vision parcellaire de la construction de l'histoire de la commune. Cette vision de l'information parcellaire mais à l'échelle mondiale est abordée par Alain Accardo à propos de la télévision³⁵, pour l'information locale c'est pareil.

On suppose que le lecteur veut le plus d'images possibles, que le texte l'ennuie et que les sujets traités doivent être le plus morcelés possible afin que tout le monde soit satisfait.

La place du lecteur dans les articles de la semaine sélectionnée est double. D'une part, par la forme, par la technique plus professionnelle de la correspondante il est exclu du texte. Nous verrons par exemple que le correspondant en zone rurale implique le lecteur par l'emploi excessif du "nous".

³⁵ Alain Accardo, *Journalistes au quotidien*, déjà cité.

D'autre part il est intégré comme spectateur potentiel de ce qui est décrit. La justification des politiques locales dans les articles cités tendent à le persuader de l'image positive de sa commune. La valorisation des projets et des événements qui ponctuent l'histoire de la commune participe à une valorisation du lecteur. C'est comme cela que la fonction de lien social est définie par la direction du journal. Le lecteur est mis au courant de ce qui "se passe" dans sa commune, il est un sujet potentiel. C'est la place du lecteur qui est censée déterminer le traitement de l'information en locale, on suppose que le lecteur attend des photos, des articles d'annonce. Dans tous les articles le lecteur est placé comme témoin, la place de la description, de l'énumération des motivations et des buts en sont les signes. Le lecteur est avant tout un citoyen. Cette place de citoyen du lecteur supposé s'exprime par le choix des sujets abordés et la façon dont ils sont traités. Il ne s'agit que d'article sur des "événements" ponctuels, sociaux, urbains, festifs. Dans tous les articles, le discours officiel a sa place.

Le lecteur est considéré dans son individualité, comme témoin des nouvelles, comme sujet potentiel. Le lecteur est le voisin d'un homme sur une photo, le cousin du jardinier de l'iriseraie, un parent d'élève contrarié, il est un individu concerné par les petites histoires de la commune. Le lecteur est donc, selon l'analyse du traitement de l'information et de l'illustration un habitant concerné par des sujets de toute proximité dans lesquels il peut se sentir impliqué par la reconnaissance de personnages familiers. Il est tout à la fois exclu, il est spectateur et impliqué par le facteur de proximité qui fait de la nouvelle, la nouvelle qui concerne tout le monde.

Ce qui fait actualité sur la commune pour le correspondant est de l'information secondaire en grande partie. Toutefois, le correspondant reste le relais indispensable de cette information. Il vérifie les sujets soumis, il part sur le terrain pour déterminer l'importance de la nouvelle. Il ne vit plus sur la commune, il dispose d'une boîte aux lettres par laquelle transitent une foule d'informations qu'il va trier. Tout ce qui émane de la mairie, par le biais notamment du service de communication réquisitionne la présence d'un correspondant. Ce qui fait information pour le correspondant fait information pour le journaliste professionnel qui surveille le travail du correspondant.

C'est dans ses compétences techniques que la mutation du correspondant est la plus notable, son champ d'investigation ne semble guère avoir évolué même s'il dispose aujourd'hui d'un rempart (l'espace professionnel que représente l'agence) qui lui confère un statut d'officiel et qui le place à un niveau équitable par rapport à ses interlocuteurs quotidiens.

4.2. LE CORRESPONDANT EN ZONE RURALE

4.2.1. Présentation du correspondant test

Monsieur X est retraité du génie thermique. Après sa mise en retraite, il a élu domicile dans une commune rurale du haut beaujolais. Membre de plusieurs associations, il propose des activités culturelles dans sa commune d'adoption. Il s'est porté candidat au poste de correspondant local à la mort de son prédécesseur. Il est correspondant local du progrès depuis 1987. Son activité de correspondant lui a permis de s'intégrer définitivement à la commune : "tout le monde me reconnaît alors qu'il m'est impossible de connaître tous les habitants personnellement".

A une époque, alors qu'il songeait stopper son activité, le maire lui a écrit pour le prier de continuer : "le maire, il est comme moi, on est motivé pour animer la commune". Il admet timidement qu'il est un notable dans la commune : "je suis invité à toutes les manifestations, quand il se passe quelque chose d'important je suis toujours prévenu, les gens me craignent un peu".

Il revendique le fait de n'être pas journaliste, ce n'est pas son métier, mais dit-il : "j'ai même une carte de presse de correspondant, avec cette carte je passe partout et je rentre dans les musées gratuitement".

Incontestablement, pour lui, être correspondant local de presse lui garantit une certaine notoriété dans sa commune : "on peut parler de prestige lié à l'activité, d'ailleurs ce n'est pas pour l'argent que je le fais".

Il ne travaille pas en agence, il s'y rend de temps en temps pour prendre des dossiers. Il s'est entièrement équipé chez lui en matériel informatique ; moniteur, modem, fax, imprimantes, Minitel. Il imprime ses articles chez lui et les faxe directement à l'agence. Il entretient de bonnes relations avec son chef d'agence : "je suis totalement libre, je donne le nombre d'articles que je veux, je suis rarement corrigé, sauf pour les titres qui sont souvent changés en mieux".

Il consacre beaucoup de temps à la rédaction de ses articles, soigne particulièrement l'orthographe "je fais beaucoup d'efforts par rapport aux autres, je suis atypique, on voit des copies qui sont de vrais torchons, moi, j'ai un correcteur d'orthographe sur mon ordinateur, je rends un travail soigné".

Son champ d'investigation est délimité par les activités de la commune et ses propres initiatives. "Quelque fois j'organise avec le maire des réunions hors conseil municipal pour parler des problèmes de la commune". Il est tout à la fois donneur et faiseur de nouvelles. La commune s'expose dans le journal, pour lui les colonnes réservées sont le moyen de représenter la commune.

Totalement intégré au village, il fait quand cela lui semble opportun la distinction entre habitant et occupant, pourtant pour cesser "d'attiser des jalousies, il a cessé quelques unes de ces activités associatives".

Très actif, il travaille aussi pour Publiprint (dans les locaux de l'agence du Progrès à Villefranche sur Saône), et vend les annonces décès. Il réalise à l'occasion des petits documents sur l'histoire de la commune qu'il vend aux habitants etc.

Il ne se pose pas réellement la questions de la recherche d'information, elle arrive par fax, elle s'étale dans toutes ses conversations. Il donne des nouvelles de sa commune, c'est à dire des compte rendu de manifestations. A son initiative, il crée l'information, autour d'associations qui retiennent son intérêt.

Monsieur X est un retraité hyper actif, il n'est pas correspondant local pour la rémunération, il appartient à cette ancienne catégorie de correspondants locaux pour qui l'activité était synonyme de prestige et d'assimilation aux personnages "importants" de la commune. Son équipement informatique personnel est un pied de nez à la "hiérarchie", il revendique son indépendance et son libre arbitre, il entend bien exercer son activité comme bon lui semble.

Ses stratégies individuelles n'ont rien de commun avec celles du correspondant en zone urbaine. Il ne souhaite pas devenir journaliste professionnel, il aspire simplement à être un personnage reconnu dans sa commune, à représenter le journal et posséder par ce biais un certain pouvoir sur ce qu'il faut ou non penser de certaines manifestations, initiatives etc.

4.2.2. Ce qui fait information pour le correspondant

Monsieur X se déclare très indépendant. On entend par là qu'il n'est pas soumis à une publication fixe d'articles par semaine. En revanche, il sait que tous ses papiers ne passeront sans doute pas. Il travaille de la même façon que les correspondants de l'ancienne génération. Il choisit de traiter l'information d'une manière assez anarchique, par exemple il n'assiste pas aux conseils municipaux, mais rend compte des réunions organisées par lui même sous l'égide du maire. Le chef d'agence n'a ici guère de contrôle sur son correspondant, sauf celui de la répression, c'est à dire la non publication d'articles. L'actualité de commune sur l'année tourne autour de quelques grandes manifestations, dont la fête du fromage qu'il ne faut pas rater. Le reste du temps, monsieur X se passionne pour des associations dont il parle dans ses articles, il réalise également des dossiers sur des sujets qui l'intéressent, comme les vendanges, le passé historique du village. Il construit l'information au rythme de ses aspirations. Il n'est obligé de rien, ce qu'il veut c'est "intéresser les lecteurs".

Comme le correspondant de la zone urbaine, monsieur X a bien voulu expliquer sa démarche dans sa recherche d'information. Il a en revanche était impossible de limiter l'étude à une semaine test comme pour le correspondant en zone urbaine. Sa publication est en effet très irrégulière. C'est précisément cette irrégularité qui fait sens dans le cadre d'une étude sur la production en zone rurale. L'analyse des articles, particulièrement l'étude sémiotique mettra en exergue une appréhension anachronique de l'information par rapport à celle constatée en zone urbaine.

Parmi les articles recueillis auprès de ce correspondant, nous avons retenus cinq textes qui illustrent globalement le travail du correspondant. Il faut d'ores et déjà préciser, que tous les articles concernant les conseils municipaux, les réunions officielles n'ont pas leur place ici. La raison en est simple : le correspondant transmet directement les comptes rendus officiels fournis par les élus et secrétaires de mairie, il ne modifie pas les textes. A ce propos, il explique que le but n'est pas de polémiquer sur les résultats officiels d'un conseil municipal, que ceci est du ressort de la mairie, c'est de l'information pure. Etant en parfait accord avec le maire, il ne juge pas utile d'écrire personnellement ces articles.

Le correspondant écrit sur des sujets qui lui permettent de "faire de la propagande", sur une école, sur une émission télévisée. Le journal est pour lui le moyen d'orienter les gens vers des choix qu'il juge bon. Les cinq textes choisis illustrent cette position, parmi le corpus disponible, tous entrent dans cette démarche prosélyte.

Deux sujets incontournables sont à citer car ils font l'actualité annuelle de la commune, la fête du fromage et la fête des conscrits. Cette année d'ailleurs, en désaccord avec l'organisation de la fête du fromage, monsieur X a refusé de couvrir le reportage, il a donc demandé à quelqu'un de s'y rendre, car, "déontologiquement il n'était pas envisageable de ne pas rendre compte de l'information".

Les articles sélectionnés ne sont pas chronologiques :

- Visite de TFI , 1 juin 1997
- Des écoliers heureux, 1 juin 1997
- L'union fait la sept, avril 1997
- Portes ouvertes à l'école d'art chrétien,
- Le cardinal Decourtray à Cenves, 31 janvier 1991.

Comme pour l'analyse de la production du correspondant en zone urbaine, l'examen des articles sélectionnés pour l'étude permet de rassembler des éléments sur les questions du modèle d'écriture, sur les procédés d'identification et sur la place du lecteur. Les textes étudiés présentent une homogénéité, de telle façon qu'il est possible de parler d'un modèle pour ce correspondant de zone rurale. L'approche du traitement de l'information et le champ d'investigation du correspondant en zone rurale est a priori très éloignée du modèle urbain, pourtant certaines constantes, y compris dans le champ d'investigation devraient pouvoir émerger.

4.2.2.1. Le modèle d'écriture

Le modèle d'écriture du correspondant en zone rurale est, en dépit d'une apparente anarchie, assez homogène. C'est à dire que le correspondant procède toujours de la même façon.

Il fait une description précise et généralement élogieuse de l'événement qu'il a choisi de traiter. Tous les articles de monsieur X sont pour lui l'occasion de faire du prosélytisme. C'est pourquoi, la description de son sujet, réalisée sur un mode qui implique le lecteur dans le but de le faire adhérer au point de vue du correspondant se retrouve dans tous les articles.

- *Information primaire et secondaire*

Le correspondant de campagne, monsieur X réside sur sa commune d'exercice. Il est donc, comme nous l'avons exposé dans la première partie, à la source de l'information. Il cueille l'information à sa genèse. Mais il faut d'emblée poser comme limite, le fait que le correspondant étudié est souvent acteur et auteur de l'information.

La place de l'information secondaire est nulle dans les articles que nous avons sélectionnés. La raison en est simple, tout ce qui pourrait être traité en information secondaire n'est pas traité par le correspondant. C'est à dire, les résultats de conseils municipaux, les informations émanant de la mairie, les annonces associatives. A l'instar du correspondant en zone urbaine qui reprend systématiquement tous les dossiers fournis pour les réécrire, même si cela reste dans un cadre déterminé par les collectivités, le correspondant de zone rurale transmet directement les papiers que lui rédigent la mairie et les associations.

La place de l'information primaire est en revanche majoritaire. Mais cette information est l'objet d'une sélection aléatoire du correspondant. Dans le cadre de l'information primaire, on peut comparer la démarche du correspondant de zone rurale à celle observée par les auteurs dans la littérature sur la presse quotidienne régionale. Monsieur X est un capteur d'informations. La lecture de ses articles laisse penser qu'il glane une grande partie de ses informations à l'office le dimanche, il consacre en effet beaucoup d'articles sur des sujets relatifs à la religion.

La place de l'information secondaire est plus limitée qu'en zone urbaine en raison notamment de l'éloignement du correspondant par rapport à l'agence. Pour avoir une information qui soit publiée dans le journal, les agents politiques et sociaux doivent directement rencontrer le correspondant. Il est entendu, entre le maire et le correspondant, que toutes les publications officielles transitent par le fax et sont directement expédiées à la rédaction à Chassieu, sans subir la moindre correction, ni relecture du chef d'agence.

Pour le reste de l'information, essentiellement orientée sur des sujets qui mettent la commune en représentation positive, le correspondant invité à toutes les manifestations puise sa source d'informations. La place de l'information primaire est majoritaire car le correspondant participe à la vie de la commune. Comme notable, il aime répondre aux invitations avec son épouse où dit-il : "nous sommes toujours très bien reçus". Tous les articles retenus ont comme source de l'information primaire. Ce qui exprime le fait que le correspondant est sur place pour tous les sujets abordés. Très intégré dans le milieu associatif et politique local, le correspondant est au courant de ce qui se déroule dans la commune, quand il n'en est pas l'instigateur. L'article sur la visite de TF1 par exemple, est le fruit d'une enquête menée à titre personnel par le correspondant sur les "arnaques". Etant le sujet du reportage réalisé par l'équipe de la première chaîne, monsieur X a fait un article, se cachant derrière la formule générique de : "la presse écrite". Tous les autres sujets abordés par le correspondant caractérisent une source d'information primaire sans qu'il soit même nécessaire de le préciser. La première manifestation de la trace de l'information primaire c'est l'emploi permanent du "nous". Le correspondant rural ne prend aucune distance critique par rapport à son sujet. Il lui est même tout à fait impossible de le faire, car il raconte dans le journal des événements qui concernent sa commune, ses relations, ses amis.

"Je n'écris pas pour faire de la polémique", ces mots du correspondant témoignent de la volonté de faire la promotion de la commune dans le journal, de mettre en représentation une commune active où sont prises des initiatives intéressantes. Comme information primaire, le correspondant ne retiendra que ce qui présentera la commune sous un angle positif. On reste ici dans le cadre défini pour les correspondants dits de l'ancienne génération : des habitants d'une commune qui écrivent pour cette localité à l'attention des autres résidents de cette localité.

Dans cette perspective, on ne déborde pas du principe du village, cette information primaire recueillie, sur la base de critères d'appartenance à une communauté reste la source d'alimentation principale de la rubrique. Le correspondant peut donner le signal d'une information à la rédaction lyonnaise, quand il s'agit par exemple d'un fait divers, mais avant d'être traitée en locale, l'information sera reprise par un journaliste professionnel dans les pages région. Le correspondant reste un émetteur, la tâche de rédacteur qui lui est confiée reste dans le cadre de la micro locale, c'est à dire de l'ordre de la nouvelle qui ponctue l'histoire communale.

- *Le modèle positiviste*

Les articles sélectionnés, représentatifs de ce qui constitue l'information de la rubrique locale dans cette zone rurale reposent comme pour le correspondant en zone urbaine sur un schéma positiviste. On peut parler d'un modèle, d'un moule d'article, bien que le correspondant en zone rurale ne soit tenu à aucune régularité de parution. L'affirmation d'un modèle type, que l'on retrouve dans tous les articles repose précisément sur la non professionnalisation du correspondant de campagne. Ce qui fait information pour le correspondant, c'est comme nous l'avons déjà évoqué, le désir de mettre sa commune en représentation positive. Les choix des sujets peuvent paraître aléatoires, ils sont dans tous les cas arbitraires. C'est cet arbitraire dans le choix de l'information à traiter qui aboutit inlassablement au même type d'articles.

Le modèle est positiviste, car dans tous les cas, le correspondant décrit son sujet, énumère les buts et les motivations des acteurs politiques et sociaux. La différence majeure avec le correspondant de zone urbaine c'est que le correspondant rural s'implique personnellement dans les articles et tente clairement de conquérir ses lecteurs, de les rallier à son opinion. Si c'est bien pour la commune, il faut que tout le monde adhère au projet, à l'initiative décrite. Les acteurs sociaux sont là aussi définis par une intention.

Nous verrons plus loin que les procédés d'authentification ont moins d'importance dans les articles du correspondant rural, car son approche non professionnelle, motivée par le désir de "bien faire" pour la commune lui donne toute liberté. Une liberté qui est d'ailleurs encouragée par le secrétariat de rédaction qui ne transforme pas les textes fournis par le correspondant.

Le modèle positiviste est présent partout. Dans l'article concernant la visite de TF1, il s'agit de montrer à quel point les "arnaques" sont condamnables. A travers l'emploi de formules élogieuses : "la qualité des méthodes de travail et la conscience professionnelle de ...", le correspondant définit l'intention du sujet comme hautement justifiable. Les buts et les motivations présentés sont exposés comme les seuls envisageables. Dans l'article sur le gîte de la commune, le correspondant dit en entretien que son but était de faire la promotion de la structure : "chaque fois que je peux parler de ce gîte je le fais car c'est un bien pour la commune, cela nous amène des visiteurs et développe le tourisme. Sa motivation personnelle l'entraîne naturellement dans un modèle positiviste. Le gîte est décrit à l'appui de termes toujours laudatifs : "l'accueil, le cadre, le paysage, le confort, cela confirme les appréciations notées sur le livre d'or". La description de la structure est faite à l'occasion d'une classe verte : "les parents se déclarent ravis, les écoliers sont heureux". Dans tous les articles on note le même modèle qui n'est pas masqué par un recul professionnel, il s'agit de promouvoir.

La fête des conscrits est également un exemple de ce schéma. Le correspondant fait une description de la manifestation, les buts et les motivations annoncées sont le rassemblement d'individus de bonne volonté, "peut être un exemple à suivre".

Le fil conducteur de tous les articles du correspondant est la démonstration de ce qui est bien pour la commune, et par conséquent pour les habitants de la commune. Le journal est l'occasion de montrer toutes les aspects positifs du dynamisme de la commune. Le correspondant rural ne subit aucune pressions, il est d'accord avec toutes les initiatives, quand il n'en est pas l'instigateur. Il ne se pose pas de question sur la distance à prendre par rapport aux sujets traités, il ne traite que les informations qui lui semblent intéressantes. Quand il n'est pas d'accord, cette année c'était sur l'organisation de la fête du fromage, il demande que quelqu'un soit envoyé à sa place. La fête du fromage est pratiquement la seule exigence du secrétariat de rédaction sur l'information à traiter dans la commune, c'est l'événement incontournable de l'année, comme la fête de l'Iris à Oullins.

Le refus du correspondant illustre sa non professionnalisation, et la différence entre ce que l'on exige d'un correspondant en zone urbaine et rurale. Ici, le correspondant ne fait des papiers que sur des sujets qui lui plaisent, pour le reste, soit il ne traite pas l'information, soit il la délègue quand elle est incontournable.

Le schéma perceptible dans tous les papiers du correspondant est comparable à celui du correspondant urbain, à ceci près qu'ici la volonté de mettre la commune en représentation positive est clairement affichée. Le correspondant ne ressent aucune obligation particulière, il est tout à la fois le porte parole de la commune et celui du journal, c'est un échange de services communs. Sa liberté c'est la possibilité qui lui est offerte de faire du prosélytisme dans les deux sens, en direction du village et du journal. La difficulté à recruter des correspondants plus professionnels dans ses communes rurales encourage par défaut ces comportements qui sont farouchement combattus en zone urbaine.

4.2.2.2. Les procédés d'identification

- *L'emploi du "nous"*

Dans les papiers du correspondant rural, on ne trouve pas l'ombre d'une citation. Le discours rapporté direct est inexistant, on ne note que du discours rapporté indirect. En revanche, et bien que cela, soit contradictoire avec une démarche professionnelle, on peut donner comme procédé d'authentification l'emploi abusif du nous. Il faut déjà comprendre ce que le correspondant entend par le "nous". C'est un "nous" qui englobe le correspondant à la fois représentant du journal et habitant de la commune adhérant aux projets des acteurs politiques et sociaux.

Ce nous désigne donc le scripteur, la source et le lecteur. L'identification des acteurs sociaux est floue. Tout le monde est censé se reconnaître dans ce "nous". C'est l'emploi du "nous" comme seul trace d'identification qui signe la non professionnalisation du correspondant et le caractère de micro locale de ces articles. Ces articles en effet sont tout à fait illisibles pour des lecteurs extérieurs à la commune ou du moins au pays Beaujolais. L'identification n'est possible que par les membres de la communauté. Cette approche du traitement de l'information locale fait ressortir le système clos de l'information locale. Ce qui rassemble le scripteur, la source et le lecteur c'est le partage commun d'une volonté de mettre la commune en représentation positive.

Par l'emploi du "nous", le correspondant évacue aussitôt la visibilité des forces en présence. L'école d'art chrétien dont il dresse un portrait sans tâches ne fait certainement pas l'unanimité dans la commune. Pour que cette école puisse s'installer, des accords ont du être signés, des acteurs sociaux ont peut être exprimé une opposition, hors l'établissement est présenté que soient prises en compte toutes ces considérations. Il y a une école d'art chrétien dans le village, cela draine une population extérieure, met en valeur la commune, c'est donc un bien pour la localité. Le correspondant présente l'école le plus naturellement possible. Ce n'est toujours que l'extérieur qui est montré, sans recherche des forces en présence dans la recherche de subventions par exemple. L'emploi du "nous" comme procédé d'identification commun freine toute analyse ultérieure. Le correspondant fait du "nous" le critère d'identification et l'utilise pour justifier toutes les initiatives et événements de la commune. Cet emploi du "nous" traduit un rejet de tout les individus qui ne sont pas du haut Beaujolais, c'est de l'autocontemplation. L'effet de miroir produit par le "nous" est clairement décelable. L'usage de la citation en zone urbaine est le signe d'une distance prise par le correspondant qui tend à une compréhension extra locale des articles. Pour la zone rurale en revanche, les procédés d'identification employés, le "nous" en l'occurrence empêche toute identification possible par une personne étrangère au cercle en question. A aucun moment en effet, la parole n'est donnée aux acteurs sociaux, ils ne sont pas nommés, c'est le "nous" qui fait fonction d'identification. En même temps, ce "nous" exclut tous ceux qui ne partagent pas l'opinion avancée comme la bonne dans les articles. Cette anticipation sur la possible adhésion de la communauté dans son ensemble à ce "nous" est aussi le signe d'une stagnation dans la saisie des mouvements en cours. C'est une approche passéiste de l'information en locale qui suppose une cohésion sociale que rien ne prouve. L'emploi du "nous" comme critère d'identification englobe toute la population et rejette dans le même temps tout ce qui est étranger à la commune. Le "nous" est utilisé pour faire adhérer les membres du cercle à mettre la commune en représentation, mais la commune ne s'expose que pour ses habitants dans cette approche là.

- *L'illustration*

La photo a une importance capitale en information locale rurale. Plus encore qu'en zone urbaine, et ceci en raison de la taille moins importante des communes, les individus sont susceptibles de se reconnaître dans le journal. Quand la publication d'une photo en zone urbaine ne va pas dépasser le cadre d'un quartier, en zone rurale, l'individu pris en photo sera aussitôt identifié par tous les habitants de la commune ou presque. S'il n'est pas reconnu, les gens chercheront à savoir qui est passé dans le journal aujourd'hui. Comme le correspondant local entretient de bonnes relations avec tous les sujets de reportage, il signale à l'avance qu'une photo paraîtra. L'article est donc attendu, pour la photo et le portrait. L'illustration sous cette forme est un argument farouchement défendu par le correspondant et les chefs de direction du journal. En campagne, la photo qui montre un individu est un vendeuse. Au niveau de l'information, l'illustration comme elle est visible dans les articles de monsieur X n'apporte rien, rien d'autre qu'un effet de miroir. Quelque fois, mais c'est anecdotique elle contredit même le titre de l'article, voir à ce sujet la photo illustrant l'article : "des écoliers heureux". Sur la photo il fait sombre et aucun enfant ne sourit, alors que l'article parle du temps clément et de la joie des enfants. Ce détail est anecdotique pourtant il est le signe que la photo en information locale, en micro locale ne fait pas sens. La photo est utilisée pour que les individus compris dans le "nous" englobant du scripteur puisse se voir dans le journal, ou reconnaître un autre membre du "nous". Partant sur le principe qu'il existe toujours quelqu'un qui connaît la personne qui se trouve en photo.

Les photos illustrant l'article sur la fête des conscrits est un autre exemple du projet d'identification en micro locale : des individus. Les photos du défilé, et pour finir celle de tous les conscrits réunis, destinés à l'ensemble des familles en présence n'ont d'autre objectif que celui de reconnaissance physique. C'est également un moment de gloire locale, "passer" dans le journal est source de discussions dans la commune. Toutes les photos du correspondant ne produisent pas de sens supplémentaire à l'article. La photo de la jeune fille baptisée par le pape permettra aux gens de la reconnaître quand ils croiseront "ce radieux sourire dans les rues du village". C'est tout ce que cette photo inspire, une reconnaissance physique de la personne et pour d'autres sujets, de lieux. L'illustration photo reste une priorité en information locale de campagne, c'est une façon aussi pour le correspondant de justifier l'emploi du "nous" pour dire : "j'étais là". On pourrait parler ici de processus d'authentification, mais ce n'est apparemment pas sous cet aspect là que le correspondant envisage la photographie.

4.2.2.3. La place supposée du lecteur

Les procédés d'identification exposés, l'emploi du "nous" ainsi que l'illustration déterminent la place du lecteur. Le principe demeure comme pour la zone urbaine, la possibilité offerte à tous les lecteurs de voir sa photo dans le journal ou du moins celle d'un proche ou d'un voisin. Mais en zone rurale, ce principe prend une dimension toute particulière. La présence systématique du "nous" dans tous les articles fait participer le lecteur potentiel et l'intègre au groupe scripteur-source-lecteur. Le lecteur est non seulement un témoin possible mais surtout un acteur potentiel. C'est le "nous" plus encore que la photo qui implique définitivement le lecteur dans le traitement de l'information locale. Le correspondant est lui même le témoin et l'acteur des événements dont il rend compte dans le journal. Le lecteur est associé. Le "nous" empêche toute autonomisation du lecteur par rapport à la communauté dont il est question. Pour nuancer la place du lecteur en zone rurale, par rapport à sa position de spectateur en zone urbaine, il faut introduire une notion d'activité du lecteur induite par le "nous". Il n'est pas détaché, le correspondant l'associe à sa vision de la description du monde. Cette place du lecteur qui en fait un spectateur actif, forcément concerné par les événements qui ponctuent l'histoire de la commune exclut tout lecteur étranger aux préoccupations des instances représentées. Il faut comprendre par là que le lecteur, s'il n'adhère pas à la position du correspondant, avancée comme la position de l'ensemble de la commune, est rejeté du cercle. Le correspondant s'approprie le lecteur comme un co-scripteur, il l'entraîne dans l'adhésion d'une politique locale fondée sur l'exposition positive de la commune. La place de spectateur du lecteur en zone urbaine laisse un espace de distanciation au lecteur, la description donnée des événements n'implique pas sa responsabilité. Ici, en campagne le lecteur est actif, sa place supposée est active. Le prosélytisme pratiqué par le correspondant tend à convaincre l'ensemble de la communauté du bien fondé de tel manifestation ou de telle structure. Le lecteur est supposé d'accord, c'est à dire convaincu lui aussi de l'importance de ces initiatives qui dynamisent la commune. Le "nous" ne prend pas en compte le lecteur récalcitrant, c'est à dire que ce "nous" marginalise dans l'idée que le correspondant se fait de la communauté, le lecteur qui se dégage de toutes ces initiatives. Le correspondant part du postulat, et sa position n'est pas isolée, que tout ce qui est bien pour la commune est bon pour les habitants et par conséquent : il faut soutenir un projet ou applaudir une initiative.

L'emploi du "nous" dans tous les articles du correspondant suppose un modèle standard de lecteur, il est forcément concerné par tout ce que le correspondant juge important pour la représentation de la commune. C'est dire encore, que d'avance, les papiers du correspondant placent le lecteur dans une position de spectateur actif et consentant. On pourrait presque parler d'une place supposée du lecteur comme subordonné à l'opinion affichée dans les articles. Cette adhésion supposée est d'autant plus justifiable que les articles qui paraissent ne sont a priori pas des sujets qui divisent. Tout est en effet présenté comme normal et positif, c'est pourquoi on peut parler de standardisation du lecteur. C'est dire que d'une part on ôte au lecteur toute autonomisation et qu'il devient impossible de procéder à une identification qui mettrait en exergue les forces en présence, que se soit dans les sujets développés ou chez les lecteurs supposés.

Monsieur X, correspondant local dans une petite commune du haut Beaujolais écrit au coup par coup, au gré de ses impulsions en adéquation avec ses centres d'intérêt. Il travaille beaucoup en marge de l'agence de Villefranche Sur Saône dont il est censé dépendre. très équipé, il fax directement ses articles au secrétariat de rédaction. Il n'est tenu à aucun cadencier comme c'est le cas pour les correspondants en zone urbaine. Pour tous les articles concernant des réunions officielles, il transmet le texte produit par les élus ou les chefs d'associations, c'est sa source principale d'information secondaire et non retouchée. Pour les articles en revanche sur lesquels il s'investit, c'est à partir le plus généralement d'une information reçue sur son fax qu'il va mener son enquête et orienter le papier selon ses choix. Il n'a pas été possible de déterminer ce qui faisait information pour le correspondant testé autrement que par ce constat : il travaille en fonction de ses amitiés, relations, pour faire plaisir et pour donner une image positive de la commune. L'utilisation systématique du "nous" dans les articles de monsieur X est une forme qui permet de faire assumer les propos par un "je"³⁶. L'emploi du "nous" permet au scripteur de demeurer dans le registre de la première personne tout en se démarquant du caractère individualisant qu'implique le "je", difficilement compatible avec un article de presse locale.

³⁶Voir à ce propos, Dominique MAINGUENEAU, *L'énonciation en linguistique Française*, Hachette Supérieur, Paris, 1991.

C'est aussi un "nous" qui s'oppose à un "tu", par ce "nous", le destinataire se trouve inclus dans la sphère du scripteur pour assumer l'énonciation avec lui. Il est le prototype du correspondant local dont tous les ouvrages ayant abordé le sujet parlent, un prosélyte passionné qui réagit au coup par coup, rempli de bonnes intentions et décidé à faire partager son enthousiasme. Ce correspondant est un peu marginal dans la mesure où il s'est parfaitement adapté aux nouvelles technologies au point de faire du télé travail.

Ce correspondant illustre un point de vue qui consiste à réfuter la thèse d'une professionnalisation passant par la maîtrise des outils. Monsieur X déborde d'activité, s'implique dans beaucoup d'associations, il est tout à la fois le sujet et l'objet de ses articles, pour le maire il sera difficile à remplacer !

La question de la professionnalisation dans le cas de monsieur X qui exerce dans une commune rurale perd le sens acquis pour les correspondants en zone urbaine. Ici l'ombre d'une évolution dans le traitement de l'information ne semble pas s'amorcer. La seule évolution visible est le passage du correspondant relais au correspondant relais et rédacteur. A la lecture de ses articles en effet, la trace de l'émetteur est si visible qu'il est difficile d'imaginer que la rédaction émane d'un professionnel étranger à la commune. Le secrétariat de rédaction continue d'accepter et de publier ces articles de mieux en mieux présentés (orthographe, dactylographiés) mais dont le contenu demeure inextricable d'un contexte très local. Ce correspondant comme d'autres en zone rurale ne travaillent pas pour l'argent, mais bien pour l'acquisition d'un vedettariat local qu'évoquent entre autres Archambault et Lemoine.

5. SYNTHÈSE

La lecture simultanée de ces deux journaux de bord, pourrait laisser penser que pour l'étude, le choix s'est porté vers des extrêmes, pour mieux argumenter la thèse d'une évolution à deux vitesses voire à trois niveaux (la zone rurale, la zone urbaine, l'amorce d'une professionnalisation en zone urbaine). Hors déjà le tableau construit et analysé dans la partie précédente suffit pour comprendre cette dichotomie dans un même support.

L'étude des journaux de bord des deux correspondants a permis l'observation et la compréhension de certaines constantes. Bien qu'il soit très difficile d'établir une typologie exacte de la population correspondant, ces deux échantillons semblent au delà de leurs antagonismes assez représentatifs. On pourrait schématiser l'analyse en deux zones, rurale et urbaine, mais cela serait trop de l'ordre de la prospective. On peut d'ores et déjà remarquer que les zones urbaines et rurales contiennent une population de correspondants qui travaillent de manière très différentes. Mais il faudrait pour affiner l'analyse, saisir un sous champ rurbain dans la zone rurale et un équivalent "urbainral" dans la zone urbaine.

Les deux correspondants choisis permettent de délimiter déjà de façon essentielle deux évolutions qui ont des rythmes différents.

En zone urbaine, l'étude des articles produits par le correspondant permet d'émettre l'idée d'une mutation professionnelle du correspondant local. Cette évolution vers une approche professionnelle est délimitée par l'analyse du territoire qui la précède, c'est à dire une appréhension quasi séculaire et en tout cas très lié à l'histoire de la France bloquée aux années 50, une approche rurale de l'information, déterminée par un découpage administratif et politique.

Dans ce cadre là, le correspondant local est en pleine mutation, une transition imposée par la transformation de la structure sociale. Aujourd'hui, on peut dire, d'un point de vue commun des chefs d'agence et des correspondants, que dans certains cas, de plus en plus nombreux, le correspondant effectue un travail comparable à celui d'un professionnel.

En zone rurale, très rurale, s'agissant de micro locale, le correspondant type, reste le prosélyte passionné décrit dans la littérature. Il est vrai que le correspondant test, sur lequel l'étude s'est portée est particulièrement représentatif du discours circulant autour du correspondant il y a encore une vingtaine d'années.

Le secteur géographique est trop étendu, et le réseau de correspondants trop important (81) pour que l'agence locale puisse centraliser tous les articles. Mais cette génération de correspondants, aujourd'hui familière à la technologie des communications préfère transmettre directement à la rédaction à Chassieu comme cela se pratiquait avant la création des agences.

Ce correspondant dont les stratégies individuelles sont complètement différentes de celles du correspondant en zone urbaine étudié est un individu difficilement contrôlable. Il ne respecte aucune cadence particulière dans la parution des papiers, il choisit ses sujets et surtout la façon très personnelle et impliquée de les traiter. A la lecture de ses articles on pourrait presque deviner qu'il est un habitué des dépliants touristiques. Son cas bien que particulier comme il aime le présenter est somme toute assez représentatif des autres correspondants qui travaillent en zone rurale. C'est la seule zone où l'on trouve encore des retraités, des secrétaires de mairie, une majorité d'hommes. Le correspondant est un notable dans sa commune, le journal est son moyen d'expression, il utilise les colonnes pour mettre en avant son village selon sa perception d'une représentation positive. La preuve la plus troublante est sa démission à l'égard des "articles officiels", les conseils municipaux restent l'apanage des secrétaires de mairie. L'expression publiée émane du pouvoir en place, c'est le conseil de village. Le correspondant selon ses propres termes ne cherche pas la polémique, il dit apprécier d'être invité et bien reçu partout, son intérêt n'est pas de faire des papiers critiques, sauf quand cela rassemble la majorité du village (il publie à l'occasion des essais pamphlétaires contre les pilleurs de houx par exemple).

Sa recherche d'information s'imbrique dans sa vie active dans la commune, il exprime son enthousiasme, parle à la première personne du pluriel s'intégrant à l'entreprise de presse et faisant par là même du lecteur un partenaire actif.

Ces deux journaux de bord présentent des articles qui semblent rédigés à des années lumière de distance, d'une part ils partagent le même support et d'autre part ils sont l'expression de deux individus qui exercent sous la même dénomination : correspondant local de presse. Il apparaît donc, que dans la démarche d'une constitution du groupe correspondant en sous champ journalistique, il faudrait procéder à l'établissement d'une typologie déterminée par des stratégies individuelles différentes.

Le correspondant local qui veut vivre de l'activité, calque son mode de travail sur celui des professionnels. Une démarche qui se traduit alors par la production de textes transposables à des pages moins locales. Le correspondant qui ne souhaite capter qu'une notoriété locale travaille à la promotion de sa commune, de son maire, de ses associations, de tout ce qui construit son univers social.

6. CONCLUSION

Il apparaît possible au terme de l'étude, de répondre par l'affirmative aux trois hypothèses énoncées en introduction. C'est principalement l'établissement d'un tableau à partir de données quantitatives qui permet de valider les hypothèses formulées.

L'évolution du réseau de correspondants vers une population plus jeune, est significative en zone urbaine. Cette évolution chiffrée creuse encore plus l'écart avec les zones rurales. Dans les campagnes en effet il semble que le renouvellement des correspondants est plus lent et rarement le signe du recrutement d'individus plus jeunes.

Le premier constat est donc celui d'une évolution à deux vitesses, une mutation en marche en zone urbaine et un statut quo en campagne. L'évolution observée en zone rurale est apparemment le résultat d'une attitude purement technique. Il faut comprendre ici que seules les restructurations du service (la création des agences visant à une gestion décentralisée du réseau de correspondants) sont l'expression et l'origine de la professionnalisation du correspondant . En zone urbaine, le correspondant utilise des outils professionnels et travaille dans un espace qui le détache de toute implication locale vis à vis de ses sources. Le correspondant urbain est un individu plus jeune dont les stratégies individuelles l'orientent vers un accès à la profession de journaliste. En zone rurale en revanche, le correspondant continue de fournir une production irrégulière et emprunte de globalisation du cercle "scripteur-source-lecteur".

C'est donc dans l'exercice de l'activité et de la production que les différences apparaissent. Bien que la production du correspondant urbain se rapproche du modèle journalistique, l'illustration et l'identification des acteurs politiques et sociaux ne laissent augurer aucune transformation quant à la perception du territoire. Les forces en présence dans les actions et manifestations décrites ne sont jamais mises en perspective. Seule apparaît, une vision fragmentée, et présentée comme normale, de la construction de la vie sociale et politique de la commune.

Le tableau qui rassemble les données communiquées par la direction du journal justifient cette évolution à deux vitesses.

La proportion croissante de jeunes en zone urbaine est le signe d'une mutation de l'activité. En campagne, le correspondant reste un prosélyte passionné. En ville, il devient un individu susceptible de vouloir intégrer l'entreprise de presse. Ce tableau sépare définitivement les stratégies individuelles des correspondants urbains et ruraux. Son application, bien que cela soit de l'ordre de la prospective pourrait s'étendre à l'ensemble de la presse quotidienne régionale.

Urbain ou rural, le correspondant est aujourd'hui le rédacteur de ses articles. Mais le traitement de l'information est le signe de stratégies différentes. En campagne le correspondant cultive l'effet de miroir, tandis qu'en ville, le localier prend une distance par rapport au texte. Cette conception est l'adhésion à une technique professionnelle.

L'intégration systématique des correspondants à l'entreprise de presse n'est pas envisageable. Pourtant, la construction d'un sous champ journalistique semble poindre dans le déploiement de compétences journalistiques au format local.

Cette étude fixe comme base, une réflexion sur le correspondant, une distinction urbain/rural. Une distinction nécessaire et justifiée pour que le correspondant devienne le membre d'un groupe sujet d'analyses ultérieures. La professionnalisation d'une partie des correspondants est en marche, une étude sur les constantes à fixer comme signes distinctifs du groupe est à envisager. Il s'agit maintenant de saisir les degrés de professionnalisation des correspondants urbains et de détecter l'amorce d'une théorisation de l'activité, pour déterminer la pertinence d'un groupe : le correspondant local professionnel.

7. BIBLIOGRAPHIE

7.1. LA PRESSE EN GENERAL

ALBERT Pierre, *La presse*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1982.

ALBERT Pierre, *La presse Française*, La documentation Française, 1983.

BALLE Francis, *Et si la presse n'existait pas*, JC Lattès, 1987.

BELLANGER C, GODECHOT J, GUINAL P, TEROU F, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1969.

CHARON Jean-Marie, *La presse en France de 1945 à nos jours*, Seuil, 1991.

COURCELLE LABROUSSE S, ROBINET Ph, *Paris et enjeux de la presse de demain*, PUG, 1987.

JUNQUA Daniel, *La presse écrite et audiovisuelle*, CFPJ, 1995.

VERON Eliseo, *Construire l'événement*, Minuit, Paris, 1981.

7.2. LA PRESSE QUOTIDIENNE ET LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE

ARCHAMBAULT F, LEMOINE J-F, *4 milliards de journaux*, Paris, ed Alain Moreau, 1977.

CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, la découverte, 1996.

GUERY Louis, *La presse régionale et locale*, CFPJ, 1982.

MOUILLAUD M, TETU J-F, *Le journal quotidien*, PUL, 1989.

RINGLET Gabriel, *Le mythe au milieu du village*, *Comprendre et analyser la presse locale*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1981.

7.3. LES JOURNALISTES

ACCARDO Alain, *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, Bordeaux, 1995.

ANTOINE F, DUMONT J-F, MARION Ph, RINGLET G, *Ecrire au quotidien, du communiqué de presse au nouveau reportage*, Vie Ouvrière, 1987.

CHARON J-M, *Cartes de presse, enquête sur les journalistes*, Stock, 1993.

CIVARD-RACINAIS, RIEUBON E, *Débuter dans le journalisme*, Le guide de l'étudiant, 1995.

FERENCZI Thomas, *L'invention du journalisme en France - Naissance de la presse moderne à la fin du XIXème siècle*, Plon, 1993.

DE LA HAYE Yves, *Journalisme mode d'emploi*, La pensée sauvage, 1985.

JAMET Dominique, *Carte de presse*, Balland, 1996.

LACAN J-F, PALMER M, RUELLAN D, *Les journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Syros, 1994.

MATHIEN Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, Hachette 1992.

MATHIEN Michel, *Le système médiatique, le journal dans son environnement*, Hachette, 1989.

MOLINA Manuel, *Les journalistes, statut professionnel, libertés et responsabilités*, Legipresse, 1989.

RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes, les hérauts de l'information*, PUF, 1984.

ROUCAUTE Yves, *Splendeurs et misères des journalistes*, Calman levy, 1991.

RUELLAN Denis, *Le professionnalisme du flou, Identité et savoir faire des journalistes français*, PUG, 1993.

SAUVAGE Christian, *Journaliste, une passion, des métiers*, CFPJ, 1989.

ZALMA Gilles, *Les cartes professionnelles*, PUL, 1978.

7.4. OUVRAGES THEORIQUES

BARTHES Roland, *Mythologies*, Essais, Seuil, 1957.

BOUGNOUX Daniel, *Sciences de l'information et de la communication, textes essentiels*, Larousse, 1993.

BOURDIEU Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Seuil, 1993.

BRETON Ph, *L'utopie de la communication, le mythe du village planétaire*, Paris, La découverte, 1995.

ESCARPIT Robert, *L'information et la communication, théorie générale*, Hachette Supérieur, 1991.

7.5. ARTICLES

BIDEAU Alain, *Identité régionale et seuil d'appartenance*, in Les cahiers de la recherche, Sciences de l'homme en Rhône-Alpes, tome 3.

BOURDIEU Pierre, *L'emprise du journalisme*, in Actes de la recherche en sciences sociales, 1994.

CHARON J-M, *Les Français et leurs médias, le doute toujours*, in Médiapouvoirs n°25, 1992.

CHARON J-M, *Journalisme, une profession en mutation*, in Communications et langages, n°100.

CHARON J-M, *Les médias du local*, in Médiapouvoirs, n°18, 1994.

LEVY F, *Liaisons dangereuses*, in Médiapouvoirs n°18, 1994.

WOLTON Dominique, *Les Français et leurs médias : la confiance reste faible*, in Médiaspouvoirs n°18, 1994.